



N° 100613-2020/1-ACTS/DFI

Date du : 18 novembre 2020

**Rapport
à
l'assemblée de province**

OBJET : relative au budget de la province Sud pour l'exercice 2021

P.J. : un projet de délibération
un fascicule budgétaire
des annexes

PRESENTATION GENERALE	4
------------------------------------	----------

TITRE I - LES PROPOSITIONS DE CREDITS DE PAIEMENT	20
----------------------------------------------------------------	-----------

CHAPITRE 1 - LES RECETTES REELLES.....	20
-----------------------------------------------	-----------

SECTION 1 - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	20
--------------------------------------------------------	-----------

A. LES DOTATIONS LEGALES	20
B. LES DOTATIONS SUR OPERATIONS CONTRACTUALISEES	21
C. LES RECETTES DES SERVICES	22
D. LES MOUVEMENTS FINANCIERS	22
E. LES RECOUVREMENTS ET PARTICIPATIONS DIVERSES	22
F. LES DOTATIONS DES COMMUNES.....	22
G. LES DOTATIONS SPECIFIQUES DE L'ETAT	22
H. LES DOTATIONS SPECIFIQUES DE LA NOUVELLE-CALEDONIE	22

SECTION 2 - LA DETTE.....	23
----------------------------------	-----------

A. L'ENCOURS DE DETTE.....	23
B. L'EMPRUNT 2021	23

SECTION 3 - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	24
---------------------------------------------------------	-----------

A. LES DOTATIONS LEGALES	24
B. LA FISCALITE.....	24
C. LES DOTATIONS SPECIFIQUES DE LA NOUVELLE-CALEDONIE	25
D. LES RECETTES DES SERVICES	27
E. LES RECOUVREMENTS ET PARTICIPATIONS DIVERSES	29
F. LES DOTATIONS SUR OPERATIONS CONTRACTUALISEES	30
G. LES RECETTES DES COMMUNES.....	30
H. LES MOUVEMENTS FINANCIERS	30
I. LES DOTATIONS SPECIFIQUES DE L'ETAT	30

CHAPITRE 2 – LES DEPENSES REELLES.....	31
-----------------------------------------------	-----------

SECTION 1 – LES INVESTISSEMENTS DIRECTS	32
------------------------------------------------------	-----------

A. FONCTION 2 - L'ENSEIGNEMENT	33
B. FONCTION 4 - LA SANTE PUBLIQUE ET L'ACTION SOCIALE	36
C. FONCTION 8 - LES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	37
D. FONCTION 10 - L'EQUIPEMENT DES COMMUNES.....	39
E. FONCTION 7 - L'AMENAGEMENT ET L'ENVIRONNEMENT	41
F. FONCTION 6 - L'ECONOMIE, L'EMPLOI ET LA FORMATION	44
G. FONCTION 0 - L'EQUIPEMENT DE L'ADMINISTRATION.....	46
H. FONCTION 3 - LA CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	48
I. FONCTION 11 - LES MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES.....	50

SECTION 2 – LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	51
---------------------------------------------------------	-----------

A – LES DEPENSES DES SERVICES COMMUNS	51
----------------------------------------------------	-----------

A.1 - LES REMUNERATIONS ET CHARGES AFFERENTES.....	51
A.2 - LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES	52

B – LES INTERVENTIONS ET SUBVENTIONS.....	53
B.1 - FONCTION 4 - LA SANTE PUBLIQUE ET L’ACTION SOCIALE	54
B.2 - FONCTION 2 - L’ENSEIGNEMENT	56
B.3 - FONCTION 6 - L’ECONOMIE, L’EMPLOI ET LA FORMATION	57
B.4 - FONCTION 8 - LES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	60
B.5 - FONCTION 3 - LA CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	61
B.6 - FONCTION 7 - L’AMENAGEMENT ET L’ENVIRONNEMENT.....	63
B.7 - FONCTION 0 - L’ADMINISTRATION GENERALE ET LES INSTITUTIONS	65
B.8 - FONCTION 1 - LA SECURITE ET L’ORDRE PUBLIC	66

SECTION 3 - LES MOUVEMENTS FINANCIERS	66
A – LE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS	66
B – LA LIGNE DE TRESORERIE.....	66
C – LES AUTRES MOUVEMENTS.....	67

CHAPITRE 3 – LES MOUVEMENTS D’ORDRE	67
A. LES AMORTISSEMENTS	67
B. LES RECLASSEMENTS COMPTABLES	67

CHAPITRE 4 – L’AUTOFINANCEMENT	68
---------------------------------------------	-----------

TITRE II – LES AUTORISATIONS PLURIANNUELLES.....	69
---------------------------------------------------------	-----------

TITRE III – LES PROPOSITIONS DE VOTE PAR CHAPITRE	69
----------------------------------------------------------------	-----------

Annexes au rapport	71
---------------------------------	-----------

Annexe n° 01 – Les propositions de crédits par chapitre, nature, programme et opération.....	71
----------------------------------------------------------------------------------------------	----

Annexe n° 02 – Les prévisions de subventions de fonctionnement (<i>sur crédits de paiement ouverts au budget par l’assemblée</i>).....	71
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

Annexe n° 03 – Le projet de délibération, ses annexes relatives aux autorisations de programmes et d’engagement et le fascicule budgétaire.....	71
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

PRESENTATION GENERALE

Le budget primitif qui vous est proposé pour l'exercice 2021 s'inscrit dans la trajectoire prospective présentée lors du débat d'orientation budgétaire qui s'est déroulé le 5 novembre dernier.

Ce projet de budget permet de conforter la stratégie de l'exécutif qui souhaite préserver la capacité à investir car il s'agit de participer à la relance de l'économie et contribuer ainsi à une croissance fiscale retrouvée dans les prochaines années.

Mais au-delà, l'exécutif s'engage également à rétablir l'autonomie financière et la solvabilité de la province largement remise en cause ces dernières années.

L'équilibre repose sur une reconstitution de l'épargne. Et pour mémoire, la soutenabilité de la trajectoire prospective repose essentiellement sur ce renforcement de l'épargne en tenant compte de l'évolution de la principale ressource qu'est la fiscalité.

Ainsi, pour maintenir cette trajectoire sur les prochaines années, le budget 2021 a été bâti moyennant une révision sensible mais responsable du périmètre de fonctionnement.

Indépendamment de toute reprise fiscale, des mesures correctives doivent impérativement être envisagées en 2021 pour redresser les comptes de la collectivité. Ces mesures sont proposées en toute transparence, avec le souci de l'équité dans l'effort à porter. Elles ont pour essentiel effet d'engager une profonde révision du périmètre des actions que pourra mener la collectivité et notamment sa capacité ou non à poursuivre l'exercice de missions déléguées.

Au-delà, les efforts de rationalisation consentis sur la gestion générale se poursuivront tout au long de ce prochain exercice. Tant sur la gestion des moyens généraux que des moyens humains, la collectivité entend faire évoluer son organisation pour lui permettre de s'adapter, dans l'exercice de ses missions, tant à ses capacités financières qu'aux priorités portées par l'exécutif au service des habitants de la province Sud et ce, en dépit du handicap majeur que constitue la clé de répartition.

Pour l'exercice 2021, le projet de budget primitif s'élève à 49.5 milliards de francs XPF. C'est un budget en réduction de 8% par rapport au budget primitif 2020.

Balance générale du budget primitif pour l'exercice 2021

	BP 2021	BP 2020	Var. de BP à BP	
RECETTES	49 457 448 325	53 503 180 748	-4 045 732 423	-8%
Ressources fiscales	31 992 850 000	36 609 487 500	-4 616 637 500	-13%
Fiscalité de répartition	25 462 850 000	28 970 487 500	-3 507 637 500	-12%
Fiscalité additionnelle	6 530 000 000	7 639 000 000	-1 109 000 000	-15%
Dotations de l'Etat	9 015 499 525	8 986 415 373	29 084 152	0%
Dotations globales Etat	6 863 000 000	6 873 000 000	-10 000 000	0%
Contrats de développement	2 116 389 525	2 011 093 392	105 296 133	5%
contributions spécifiques	36 110 000	102 321 981	-66 211 981	-65%
Dotations NC	2 277 400 000	2 193 259 200	84 140 800	4%
Recettes des services	929 451 300	1 073 103 000	-143 651 700	-13%
Recouvrements divers	642 247 500	1 140 915 675	-498 668 175	-44%
mouvements financiers	173 500 000	183 765 675	-10 265 675	-6%
contributions des communes	120 465 000	154 515 000	-34 050 000	-22%
autres recettes	348 282 500	802 635 000	-454 352 500	-57%
Emprunts	4 600 000 000	3 500 000 000	1 100 000 000	31%

	BP 2021	BP 2020	Var. de BP à BP	
DEPENSES	49 457 448 325	53 503 180 748	-4 045 732 423	-8%
Investissements directs	10 317 498 619	9 682 470 048	635 028 571	7%
Annuité de la dette	3 075 100 000	2 831 100 000	244 000 000	9%
Capital	2 550 000 000	2 268 000 000	282 000 000	12%
Intérêts	525 100 000	563 100 000	-38 000 000	-7%
Fonctionnement	36 064 849 706	40 989 610 700	-4 924 760 994	-12%
Personnel et Elus	20 943 920 000	19 982 975 000	960 945 000	5%
Fonc des services	1 339 062 876	1 332 293 916	6 768 960	1%
Interventions et subventions	12 650 452 994	19 115 530 476	-6 465 077 482	-34%
Mvts financiers	1 131 413 836	558 811 308	572 602 528	102%

L'économie générale du budget primitif pour l'exercice 2021

En recettes, l'économie générale du budget primitif va porter sur une enveloppe financière de **49,5 milliards XPF**, en réduction de 8% par rapport à celle de 2020. L'évolution de la fiscalité, tant de répartition qu'additionnelle, emporte le principal de cette baisse avoisinant les 4 milliards XPF.

Balance générale des recettes

Postes budgétaires	section d'investissement			Section de fonctionnement			Balance générale		
	BP 2021	Var. BP	Tx.	BP 2021	Var. BP	Tx.	Total BP 2021	Var	
Fiscalité de répartition	1 489 600 000	-205 200 000	-12%	23 973 250 000	-3 302 437 500	-12%	25 462 850 000	-3 507 637 500	-12%
Fiscalité additionnelle				6 530 000 000	-1 109 000 000	-15%	6 530 000 000	-1 109 000 000	-15%
Dotations de l'Etat	2 930 499 525	16 084 152	1%	6 085 000 000	13 000 000	0%	9 015 499 525	29 084 152	0%
Dotations NC	12 000 000	-5 989 000	-33%	2 265 400 000	90 129 800	4%	2 277 400 000	84 140 800	4%
recettes des services	279 000 000	-189 350 000	-40%	650 451 300	45 698 300	8%	929 451 300	-143 651 700	-13%
Autres recouvrements	195 915 000	-44 000 675	-18%	446 332 500	-454 667 500	-50%	642 247 500	-498 668 175	-44%
Emprunts	4 600 000 000	1 100 000 000	31%				4 600 000 000	1 100 000 000	31%
TOTAL	9 507 014 525	671 544 477	8%	39 950 433 800	-4 717 276 900	-11%	49 457 448 325	-4 045 732 423	-8%
<i>hors emprunts</i>	4 907 014 525	-428 455 523	-8%	39 950 433 800	-4 717 276 900	-11%	44 857 448 325	-5 145 732 423	-10%

Hors emprunt, les ressources provinciales, estimées à 44.9 milliards XPF, présentent une baisse de 10% marquée essentiellement par les ajustements opérés sur les recettes fiscales.

→ L'évolution de la fiscalité de répartition

Les premiers éléments communiqués par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sur le rendement attendu en 2021 traduisent une réduction de l'assiette nette de répartition de 11%.

Celle-ci se situerait alors aux alentours de 98 milliards XPF contre 110 milliards XPF au titre de 2020.

Pour mémoire, l'assiette 2020, marquée notamment par les effets de la pandémie covid-19, a chuté à 102 milliards XPF. Elle est compensée à hauteur de 7.6 milliards XPF par l'affectation d'une part du prêt AFD/NC garanti par l'Etat.

FISCALITE DE REPARTITION - Evolution de la dotation primitive									
Budget NC				DGF Psud 25,75%		DGE Psud 1,60%			
EX.	Assiette primitive	Clôture		Attribution du Gouv (assiette Primitive)		Attribution du Gouv (assiette Primitive)		Total	
2 016	117 423	117 969		99%	29 934	99%	1 860	31 794	
2 017	111 912	110 492	-7 476 -6,3%	97%	27 977	97%	1 738	29 716	
2 018	111 396	107 260	-3 233 -2,9%	98%	28 111	98%	1 747	29 858	
2 019	112 211	112 225	4 966 4,6%	95%	27 450	95%	1 706	29 155	
2 020	110 004	110 004	-2 221 -2,0%	98%	27 759	98%	1 725	29 484	
2 021	98 000	98 000	-12 004 -10,9%	95%	23 973	95%	1 490	25 463	

Les travaux menés par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour l'élaboration du budget primitif 2021 devront permettre de trouver des leviers afin de faire évoluer cette assiette. Néanmoins, dans l'attente et par mesure de prudence, il est proposé d'inscrire une dotation de 25.46 milliards XPF au titre de la dotation globale reçue de Nouvelle-Calédonie.

L'estimation de cette dotation se fonde sur la correction de l'assiette de répartition assortie d'un recouvrement effectif de la dotation à hauteur de 95% conformément au principe de prudence adopté par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et que la nouvelle mandature s'attache à prendre en compte.

La province Sud s'attachera à ajuster ses dotations globales de fonctionnement et d'investissement pour tenir compte des crédits votés par le Congrès de la Nouvelle-Calédonie à son budget de répartition pour l'exercice 2021.

→ La fiscalité additionnelle

En première approche, les estimations portent le rendement annuel 2021 aux alentours de 6.53 milliards XPF. Ces recettes ont peiné à retrouver un rendement régulier suite aux effets de la crise sanitaire.

Néanmoins, il sera opportun de les ajuster en fonction de l'évolution des recouvrements effectifs enregistrés sur le premier semestre 2021.

Libellé de l'opération	CA 2017	CA 2018	CA 2019	Estimé 2020	BP 2021	Var. BP	Tx.
DROIT D'ENREGISTREMENT	1 564 500 372	1 756 835 392	1 493 654 640	1 305 580 336	1 200 000 000	-300 000 000	-20%
LICENCE DEBITS DE BOISSONS	70 117 366	72 097 200	49 573 412	54 134 244	50 000 000	0	0%
TAXES NUITEES	152 050 127	158 491 054	2 436 143	0	0	0	0%
COMMUNICATION TELEPHONIQUE	1 477 798 120	1 404 584 117	1 332 062 834	1 325 709 316	1 300 000 000	4 000 000	0%
CONTRIBUTION FONCIERE	377 698 687	582 587 280	467 337 188	483 772 823	450 000 000	-20 000 000	-4%
PATENTES	1 409 330 808	1 346 515 433	1 366 470 639	1 492 315 398	1 350 000 000	-133 000 000	-9%
CONTRIBUTION TELEPHONIQUE	0	128 422	0	0	0	0	0%
COURSES HIPPIQUES - PMU	30 458 887	49 873 302	37 646 732	24 287 426	30 000 000	-10 000 000	-25%
IMPOTS/ REV. VALEURS MOBILIERES	756 423 991	752 169 003	917 148 888	615 477 571	650 000 000	-150 000 000	-19%
TAXE SUR LE PRODUIT DES JEUX	2 226 743 833	2 090 798 114	1 890 895 633	1 588 096 411	1 500 000 000	-500 000 000	-25%
	8 065 122 191	8 214 079 317	7 557 226 109	6 889 373 525	6 530 000 000	-1 109 000 000	-15%

Pour ce nouveau budget, le plan de ressources comprend :

- **pour 65%, les ressources fiscales** (31.99 milliards XPF) comprenant :
 - o **les dotations légales** en provenance de la Nouvelle-Calédonie issues de la fiscalité de répartition (25,46 milliards XPF) ; en très nette baisse ;
 - o **les recouvrements issus de la fiscalité additionnelle** (6.53 milliards XPF) comprenant le produit des centimes additionnels et des taxes affectées développées précédemment ;
- **pour 18%, les dotations de l'Etat** (9.02 milliards XPF) dont l'engagement reste constant avec notamment les dotations globales de fonctionnement et d'équipement des collèges (6,86 milliards XPF), les recettes prévues au contrat de développement (2,12 milliards XPF) et les contributions sur programmes spécifiques (36.11 millions XPF pour l'aménagement des routes, les opérations en faveur de la jeunesse et l'habitat social) ;
- **pour 9%, la ressource d'emprunt** (4.6 milliards XPF). L'intégration du fonds de roulement issu de la clôture 2020 permettra de renforcer la capacité d'autofinancement et d'ajuster le volume d'emprunt au besoin réel pour ce prochain exercice. Le montant indiqué reste donc, à ce stade, un plafond et l'objectif de l'exécutif n'est pas de le mobiliser dans son intégralité.
- **pour 5%, les dotations de la Nouvelle-Calédonie** (2,28 milliards XPF) comprenant principalement :
 - o la participation via l'agence sanitaire au financement d'une partie du minimum vieillesse accordé aux personnes âgées (897 millions XPF) ;
 - o la prise en charge des prestations réalisées au titre de la protection de l'enfance (650 millions XPF) ;
 - o la compensation partielle liée à la mise en œuvre de la compétence en matière de placement des demandeurs d'emploi (427,5 millions XPF) ;
 - o le programme d'entretien des routes et la recette dédiée à la déprédation de voirie (120.3 millions XPF) ;
 - o la contribution aux actions de lutte contre la pollution et de gestion des déchets (104 millions XPF) ;
 - o les contributions aux actions sanitaires et sociales (55 millions XPF pour la délégation petite enfance, l'organisation médico-sociale, l'appel à la responsabilité parentale et lutte contre la tuberculose) ;
 - o le contrôle des centres de vacances et de loisirs – CVL pour 17 millions XPF ;
 - o la participation à la gestion de la ressource en eau (4 millions XPF), et la mise à disposition de personnel (2.6 millions XPF) ;
- **pour 2%, les recettes des services** (929.5 millions XPF) avec notamment :
 - o le produit des cessions de biens immobiliers et mobiliers (279 millions XPF) ;
 - o les revenus au titre des locations immobilières (224.71 millions XPF) et les redevances d'utilisation du domaine public maritime (125 millions XPF) ;

- les recettes liées aux activités des parcs et centres de loisirs (96.7 millions XPF en lien avec le centre d'activités nautiques, le centre d'accueil de Poé, les parcs provinciaux, les aires aménagées ainsi que les installations de KO WE KARA) ;
 - la facturation des prestations de pensions et de demi-pensions dans les internats provinciaux (91.1 millions XPF) ;
 - la gestion de dépôts de déchets inertes (40 millions XPF) ;
 - la facturation des soins médicaux dispensés dans les circonscriptions médico-sociales (40 millions XPF) ;
 - la vente d'eau au golf de Déva (12 millions XPF) ;
 - la gestion des infrastructures aériennes (15,7 millions XPF) ;
 - les prestations topographiques ou d'enquêtes publiques (5.2 millions XPF) ;
- **pour solde, soit 1%, les recouvrements divers** (642 millions XPF) comprenant essentiellement :
- la recette associée aux activités de la desserte maritime de l'île des pins (140 millions XPF en compensation de la dépense ouverte à 275 millions XPF) ;
 - les recettes rattachées à l'aide médicale (113 millions XPF dont la part de la CAFAT 108 millions XPF) ;
 - les contributions communales à l'opération ODI - internet à l'école (90 millions XPF) ;
 - les conventions menées en partenariat avec l'ADEME (79.5 millions XPF) ;
 - les intérêts versés par la STCPI (69 millions XPF) ;
 - les remboursements entrant dans le cadre de l'habitat social (65 millions XPF) et ceux relevant des ventes immobilières à tempérament (39.5 millions XPF) ;
 - les contributions spécifiques des communes (28.7 millions XPF pour l'aménagement de routes et 1.8 millions XPF pour les vacances en matière de santé publique),
 - les fonds de prévention en provenance de la CAFAT dans le cadre des activités médico-sociales (12.8 millions XPF pour les actions de lutte contre le VIH, la tuberculose et le cancer du col de l'utérus) ;

En dépenses, le budget s'élève à **49,5 milliards XPF** et se décompose comme suit :

- **22,9 milliards XPF** consacrés aux programmes d'investissement, d'interventions et de subventions soit 46% du budget provincial ;
- **22,3 milliards XPF** destinés aux dépenses de fonctionnement courant, aux rémunérations et charges sociales, aux indemnités des élus soit 45% du budget provincial ;
- **3,1 milliards XPF** au titre de l'annuité de la dette et du crédit de trésorerie, soit 6% du budget provincial ;
- **1,2 milliard XPF** pour des mouvements financiers soit 2% du budget provincial (*frais de gestion des centimes additionnels, annulations et admissions en non-valeur de titres de recettes, frais de contentieux, dommages et intérêts, fonds de provisions ou de reversement...*).

Balance générale des dépenses

	BP 2021	BP 2020	Var. de BP à BP	
DEPENSES	49 457 448 325	53 503 180 748	-4 045 732 423	-8%
Investissements directs	10 317 498 619	9 682 470 048	635 028 571	7%
Annuité de la dette	3 075 100 000	2 831 100 000	244 000 000	9%
Capital	2 550 000 000	2 268 000 000	282 000 000	12%
Intérêts	525 100 000	563 100 000	-38 000 000	-7%
Fonctionnement	36 064 849 706	40 989 610 700	-4 924 760 994	-12%
Personnel et Elus	20 943 920 000	19 982 975 000	960 945 000	5%
Fonc des services	1 339 062 876	1 332 293 916	6 768 960	1%
Interventions et subventions	12 650 452 994	19 115 530 476	-6 465 077 482	-34%
Mvts financiers	1 131 413 836	558 811 308	572 602 528	102%

Pour 2021, le bouclage financier mise sur la poursuite des efforts engagés en 2020 pour restaurer les marges de la collectivité. Cet impératif de maîtrise des charges au fonctionnement vise à favoriser l'autofinancement des investissements.

En effet, l'épargne constitue l'élément essentiel du plan de financement de l'investissement. Lorsque son niveau est insuffisant, il fragilise l'équilibre général entre les sections de budget et est susceptible de remettre en cause toute la politique d'investissement. En outre, de son niveau dépend la soutenabilité de nouveaux emprunts et la capacité à absorber les imprévus.

Il s'agit là de permettre, dans le cadre de l'exercice des compétences de la province, la mise en œuvre des priorités de l'Exécutif, notamment la relance économique, la préservation du cadre de vie, l'éducation, la réussite et l'épanouissement de notre jeunesse ou encore la sécurité.

Néanmoins, l'audit organisationnel mené en 2020 a souligné le poids prégnant des compétences déléguées sur le budget de fonctionnement et l'insuffisance de leur compensation. L'Exécutif a donc dû s'interroger sur sa capacité à continuer ou non celles-ci.

En effet, faire face à l'amélioration des conditions de vie d'une population grandissante avec un cadre de ressources fiscales figé par une clé de répartition issue de la loi référendaire devient infaisable et compromet désormais gravement l'exercice des compétences provinciales dans les domaines fondamentaux comme la santé, l'éducation et la jeunesse, le développement durable, l'insertion, la formation et l'emploi.

Ainsi, malgré les efforts importants d'optimisation des crédits sur la gestion générale ou le maintien de nos infrastructures, rechercher les conditions d'un équilibre devient impossible à périmètre constant.

Ce projet de budget primitif vous propose des mesures d'économies visant à atténuer le déficit structurel du budget de fonctionnement de la collectivité en raison de la dégradation de nos recettes.

→ **Le cadrage du budget de fonctionnement**

C'est un budget de fonctionnement en réduction de 12% qui est présenté et son cadrage prend en compte :

- le poste de rémunérations et charges (personnel et élus) comprenant notamment la masse salariale estimée à 19,6 milliards XPF.
Pour mémoire, en tenant compte des ajustements du budget supplémentaire, la masse salariale 2020 a été portée 19,4 milliards XPF. Ainsi, à fin 2020, ce poste affichera une baisse de 0.5% par rapport au compte administratif 2019.
Pour 2021, en intégrant l'évolution impérative du GVT « glissement, vieillesse, technicité » et la poursuite de l'ajustement des postes budgétaires (suppression d'une soixantaine de postes en 2021 en complément des 80 postes supprimés au tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2021), la masse salariale afficherait une nouvelle baisse de 1.6%.
Cette économie de dépenses sera cependant atténuée par l'évolution des charges sociales (notamment avec le relèvement des cotisations liées à la caisse locale de retraite) et l'ajustement des postes budgétaires, avec la création d'une quarantaine de postes, dans les domaines où la province a envisagé d'exercer de nouvelles missions ;
- la maîtrise du fonctionnement des services moyennant une nouvelle organisation et des économies sur la gestion générale. L'optimisation passe notamment par des effets de volume en lien avec la mutualisation des services ou la centralisation des moyens généraux initiée au sein de la direction de l'aménagement, de l'équipement et des moyens.
Pour 2021, le budget de fonctionnement des services doit, à minima, demeurer constant et aux alentours de 1.3 milliard XPF ;
- un périmètre d'interventions et de subventions ramené aux alentours de 12.6 milliards XPF moyennant une correction des crédits de 34% (-6.5 milliards XPF) par rapport à 2020.

Evolution du périmètre d'interventions et de subventions

C1 - Libellé	Données			
	BP 2021	BP 2020	Var. BP	Tx.
INTERVENTIONS - HCD	9 628 049 982	15 373 306 767	-5 745 256 785	-37%
INTERVENTIONS - OPC	585 169 164	591 664 611	-6 495 447	-1%
SUBVENTIONS - HCD	2 437 233 848	3 150 559 098	-713 325 250	-23%
Total général	12 650 452 994	19 115 530 476	-6 465 077 482	-34%

FONCTION' - Libellé	Données			
	BP 2021	BP 2020	Var. BP	Tx.
0-ADMINISTRATION GENERALE	352 598 818	219 828 818	132 770 000	60%
1-SECURITE ET ORDRE PUBLIC	150 000 000	155 000 000	-5 000 000	-3%
2-ENSEIGNEMENT	2 449 412 944	3 716 587 222	-1 267 174 278	-34%
3-CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS, LOISIRS	887 169 500	904 983 750	-17 814 250	-2%
4-SANTÉ-SOCIAL	4 233 129 203	8 553 147 000	-4 320 017 797	-51%
6-ECONOMIE, EMPLOI & FORMAT° PROFESSIONNELLE	2 304 579 356	3 005 234 871	-700 655 515	-23%
7-AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT	670 343 173	899 943 615	-229 600 442	-26%
8-TRANSPORTS ET COMMUNICATION	1 603 220 000	1 660 805 200	-57 585 200	-3%
Total général	12 650 452 994	19 115 530 476	-6 465 077 482	-34%

Les principales mesures d'économie intéressent :

- **L'évolution des délégations de compétences de la Nouvelle-Calédonie et l'arrêt de dépenses ne relevant pas de notre compétence**

Cette option doit permettre une réduction des dépenses de l'ordre de 4 milliards XPF avec notamment :

la dotation globale de financement des centres hospitaliers

Pour mémoire, un accord pris en 2018 entre le gouvernement et les provinces visait un transfert de charges, pour la province Sud, de l'ordre de 1,6 milliard XPF. Il consistait à introduire un financement partiel, par l'Agence sanitaire et sociale, des centres hospitaliers relevant de la Nouvelle-Calédonie (Gaston Bourret, Albert Bousquet et le centre hospitalier du Nord).

Un dispositif conventionnel a donc été mis en place pour permettre le financement, par l'Agence sanitaire et sociale, des centres territoriaux d'hospitalisation tel que prévue par la délibération modifiée n° 425 du 12 août 1993.

Les travaux engagés avec gouvernement et les autres provinces doivent permettre d'aboutir à un accord visant le financement de ces dotations par les seuls organismes que sont la CAFAT et l'Agence sanitaire et sociale dès 2021 ;

l'aide médicale

Compétence déléguée par la délibération n°49 du 28 décembre 1989 relative aux aides sociales et à l'aide médicale dans le cadre de loi référendaire modifiée n° 88-1028 du 9 novembre 1988, le régime de l'aide médicale ne reçoit aucune compensation si ce n'est celle incluse dans la dotation globale de fonctionnement de l'Etat au titre de la reprise des dispositions de l'article 34 de la loi référendaire précitée visant la compensation partielle de cette charge (770 millions XPF au regard de la ventilation établie en 1999).

La poursuite d'une telle délégation sans compensation n'est plus possible. De plus, l'unification du régime de protection sociale est en étude avec une mise en œuvre en 2022.

Il est proposé que la charge de ces dépenses de santé soit reprise au budget de la Nouvelle-Calédonie à fin mars 2021 et pour le permettre la province a proposé au gouvernement la mise à disposition de personnels en charge de ces missions ;

Dépenses de santé entrant dans le cadre de l'aide médicale

Dépenses de santé AMSUD	Charges 2021	Psud	NC	ASS
Dépenses de santé	5 223 931 436	1 411 295 573	3 812 635 863	
DG des centres hospitaliers	956 344 685			956 344 685
	6 180 276 121	1 411 295 573	3 812 635 863	956 344 685
compensation en recettes :				
CAFAT 1/3 payant	-432 000 000	-108 000 000	-324 000 000	
Autres mutuelles 1/3 payant	-20 000 000	-5 000 000	-15 000 000	
DGF ETAT part Aide médicale	-770 000 000	-192 500 000	-577 500 000	
CHARGE NETTE	4 958 276 121	1 105 795 573	2 896 135 863	956 344 685

. la dotation de fonctionnement de l'enseignement privé

Cette dotation de l'ordre de 1.12 milliard XPF repose sur un dispositif conventionnel qui vise à compenser les charges de fonctionnement des établissements de l'enseignement privé et ce sans que la compétence de la province ne soit établie.

Il est proposé de ne plus inscrire cette dotation ; la Nouvelle-Calédonie ayant bénéficié d'un transfert de compétence financé par l'Etat.

○ **les internalisations de missions pour un meilleur pilotage des politiques provinciales**

Les mesures suivantes, dont l'économie globale est de l'ordre de 150 millions XPF (en y incluant les évolutions liées à la gestion des ressources humaines), vous sont proposées :

. le secteur du tourisme

La rationalisation de la promotion en faveur du secteur du tourisme avec le souhait notamment de se recentrer sur la promotion du tourisme en province Sud.

Cette option aura pour effet de mettre fin à la relation avec le GIE Nouvelle-Calédonie Tourisme « NCT Point Sud » dont la participation financière annuelle oscillait ces dernières années entre 490 millions XPF et 700 millions XPF.

Il convient également de revoir les conditions du partenariat entre la province Sud et les points I ainsi que le syndicat d'activités nautiques (SANT) dont les contributions portent annuellement sur une enveloppe de l'ordre de 61 millions XPF afin de développer un nouvel outil permettant de proposer des offres touristiques diversifiées et adaptées aux besoins de toutes les formes de tourisme.

A cette fin, il est proposé de mettre en place un office de tourisme provincial permettant de commercialiser des offres touristiques adaptées.

. l'insertion et la jeunesse

La mise en conformité sur la gestion des dispositifs d'insertion et de formation a conduit à mettre fin à la relation de la province Sud avec la mission d'insertion des jeunes « MIJ » et ce, pour respecter le rapport de la chambre Territoriale des Comptes - CTC.

Pour mémoire, la contribution au fonctionnement s'élevait en 2020 à 243 millions XPF complétée par les fonds se rapportant aux dispositifs d'insertion (SAFIR PILOTE et job d'été) pour une enveloppe de l'ordre de 63 millions XPF.

○ **La rationalisation des contributions financières et des interventions**

Au-delà, des économies précédemment énoncées, l'Exécutif s'est attaché à recentrer sa relation avec ses différents partenaires autour d'un périmètre d'actions en phase avec ses priorités et ses capacités de financement. A noter plus particulièrement :

- la correction apportée aux contributions financières qui intéressent l'agence de développement calédonienne « ADECAL » (-100 millions XPF) pour ne retenir que le périmètre d'actions mené dans le cadre du contrat inter collectivité ;
- le retrait de la contribution annuelle à la SAEM Sud Forêt de 155 millions XPF au profit d'une avance en compte courant remboursable imputée en section d'investissement.

Concernant les crédits d'interventions, il en sera de même. A ce titre, le Programme Provincial d'Insertion Citoyenne – PPIC qui a vocation à s'adresser aux demandeurs d'emploi présentant des difficultés particulières d'accès à l'emploi présente une réduction de 18% (-100 millions XPF) par rapport à l'enveloppe inscrite en 2020 et qu'un suivi amélioré des actions d'insertion est mis en place.

A noter également que la mise en œuvre de l'opération de développement de l'internet - ODI intègre désormais, en section d'investissement, un plan d'acquisition du matériel informatique installés dans les écoles primaires jusque-là prévu en location.

→ **Le niveau d'épargne et l'endettement provincial**

L'évolution des charges de fonctionnement doit avant tout s'adapter au besoin d'épargne⁽¹⁾ nécessaire pour répondre aux obligations légales (dotations aux amortissements et équilibre réel du budget en lien avec la couverture du remboursement de la dette en capital).

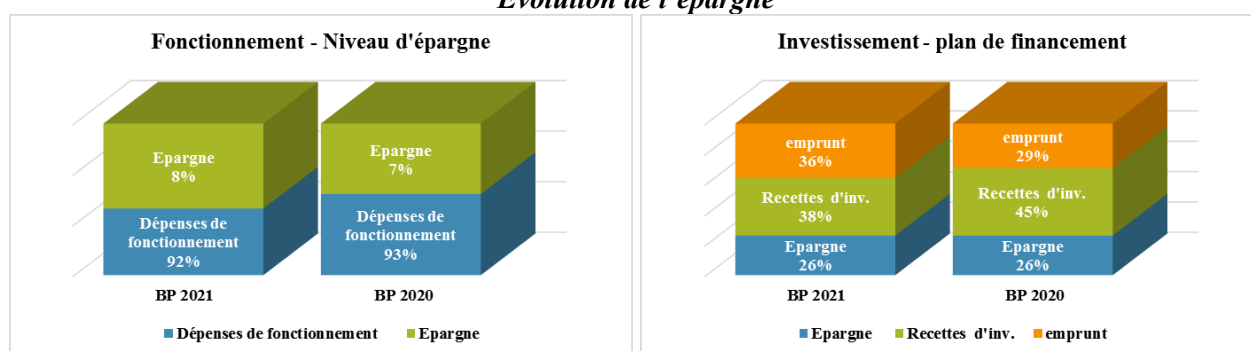
Au-delà, le niveau d'épargne permet d'apprécier l'autonomie de la collectivité pour financer ses investissements, sa solvabilité en matière de remboursement de la dette.

Pour 2021, la collectivité entend consacrer 8% de ses ressources de fonctionnement à l'épargne, soit 3.4 milliards XPF dédiés au financement de ses investissements.

Cette ressource, complétée des recettes de la section d'investissement et de l'enveloppe d'emprunts portent le plan de financement de l'investissement à 12,9 milliards XPF destinés :

- au remboursement du capital de la dette pour 2,55 milliards XPF ;
- au financement des investissements pour 10.32 milliards XPF.

Evolution de l'épargne



⁽¹⁾ Rappel : recettes de fonctionnement – dépenses de gestion = épargne de gestion
 Epargne de gestion – intérêts de l'annuité de dette = épargne brute
 Epargne brute – capital de l'annuité de dette = épargne nette.

Le retour à de meilleurs équilibres financiers doit permettre à la province Sud d'ajuster sa politique d'endettement. Comme précisé précédemment, une enveloppe d'emprunts de 4.6 milliards XPF est proposée, néanmoins, à l'instar des années précédentes, il sera nécessaire d'étudier la soutenabilité des nouveaux emprunts.

Le prochain budget supplémentaire permettra, avec l'intégration du fonds de roulement issu de la gestion 2020, d'adapter le volume d'emprunts à souscrire en se rapprochant très certainement des 3 milliards XPF.

→ L'effort d'investissement

La collectivité souhaite maintenir son effort d'investissement avec un budget d'investissement proposé à hauteur de 10.32 milliards XPF, en croissance de 7%.

Cet effort participe à la relance de notre économie et permet de mettre à disposition des habitants de la province des équipements de qualité sur la base des priorités portées par l'exécutif et en particulier la sécurité, le cadre de vie, l'épanouissement de la jeunesse, la mobilité, l'accès à une santé de qualité, la valorisation de l'environnement et le soutien à la mise en œuvre de nouvelles activités économiques ou la préservation de celles impactées par la crise sanitaire.

Balance générale des dépenses d'investissement

FONCTION - Libellé	Données			
	BP 2021	BP 2020	Var. BP	Tx.
0-ADMINISTRATION GENERALE	879 250 000	941 200 000	-61 950 000	-7%
10-CONTRIBUTION AUX PROGRAMMES COMMUNAUX	1 632 292 093	1 519 311 879	112 980 214	7%
11-MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE	60 000 000	64 600 000	-4 600 000	-7%
2-ENSEIGNEMENT	1 858 541 000	1 313 350 000	545 191 000	42%
3-CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS, LOISIRS	249 935 085	363 400 000	-113 464 915	-31%
4-SANTE-SOCIAL	1 694 320 441	1 421 828 169	272 492 272	19%
6-ECONOMIE, EMPLOI & FORMATION PROFESSIONNELLE	922 300 000	911 340 000	10 960 000	1%
7-AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT	1 339 860 000	1 183 360 000	156 500 000	13%
8-TRANSPORTS ET COMMUNICATION	1 681 000 000	1 964 080 000	-283 080 000	-14%
Total général	10 317 498 619	9 682 470 048	635 028 571	7%

L'ouverture des crédits d'investissements proposée à budget primitif comprend :

- 9.3 milliards XPF sur autorisation de programmes inscrites au plan pluriannuel d'investissement (PPI) ;
- 1 milliard XPF hors autorisations de programme.

Le plan pluriannuel, présenté en annexe du fascicule budgétaire, affiche la consommation des crédits attendus sur 2021 toute étape budgétaire confondue (budget primitif et budget supplémentaire + reports).

Les reports de crédits, issus de la gestion 2020, viendront compléter ces inscriptions du budget primitif. Des mesures d'ajustements seront, bien entendu, ensuite prévues dans le cadre du budget supplémentaire.

Le programme de dépenses pour l'exercice 2021

Pour ce prochain exercice, la province Sud va consacrer 22,9 milliards XPF aux programmes d'investissement, d'interventions et de subventions en fonctionnement.

Ci-après la balance générale par programmes ouverts au budget de la province :

				Section		Données					
				INV				FONC			
.....	Prog	Prog - Libellé court	r0	BP 2021	BP 2020	Var. BP	Tx.	BP 2021	BP 2020	Var. BP	Tx.
	01	ADMINISTRATION		878 650 000	940 700 000	-62 050 000	-7%	174 076 348	43 906 348	130 170 000	296%
	02	INSTITUTIONS		600 000	500 000	100 000	20%	178 522 470	175 922 470	2 600 000	1%
	14	CULTURE		0	0	0	0%	0	0	0	0%
. 0-ADMINISTRATION GENERALE				879 250 000	941 200 000	-61 950 000	-7%	352 598 818	219 828 818	132 770 000	60%
	01	ADMINISTRATION		0	0	0	0%	150 000 000	155 000 000	-5 000 000	-3%
. 1-SECURITE ET ORDRE PUBLIC				0	0	0	0%	150 000 000	155 000 000	-5 000 000	-3%
	01	ADMINISTRATION		1 000 000	2 000 000	-1 000 000	-50%	0	0	0	0%
	07	COLLEGES PUBLICS		1 259 800 000	1 020 350 000	239 450 000	23%	378 000 000	428 000 000	-50 000 000	-12%
	08	ALLO CATIONS D'ENSEIGNEMENT		0	0	0	0%	1 115 445 520	1 094 415 950	21 029 570	2%
	09	ENSEIGNEMENT PRIVE		78 441 000	237 500 000	-159 059 000	-67%	0	1 140 650 000	-1 140 650 000	-100%
	10	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR		0	0	0	0%	385 366 708	408 846 272	-23 479 564	-6%
	11	INTERNATS		38 300 000	53 000 000	-14 700 000	-28%	150 740 716	147 755 000	2 985 716	2%
	12	VIE SCOLAIRE ET EDUCATIVE		481 000 000	500 000	480 500 000	96100%	419 860 000	496 920 000	-77 060 000	-16%
. 2-ENSEIGNEMENT				1 858 541 000	1 313 350 000	545 191 000	42%	2 449 412 944	3 716 587 222	-1 267 174 278	-34%
	01	ADMINISTRATION		50 000	50 000	0	0%	0	0	0	0%
	13	PATRIMOINE		133 150 000	214 170 000	-81 020 000	-38%	75 905 000	73 910 000	1 995 000	3%
	14	CULTURE		49 000 000	66 000 000	-17 000 000	-26%	182 580 000	218 051 250	-35 471 250	-16%
	15	SPORTS		55 815 085	73 600 000	-17 784 915	-24%	163 845 000	172 655 000	-8 810 000	-5%
	16	JEUNESSE		11 920 000	9 580 000	2 340 000	24%	464 839 500	440 367 500	24 472 000	6%
. 3-CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS, LOISIRS				249 935 085	363 400 000	-113 464 915	-31%	887 169 500	904 983 750	-17 814 250	-2%
	01	ADMINISTRATION		7 200 000	29 160 000	-21 960 000	-75%	0	0	0	0%
	17	AIDE MEDICALE		0	0	0	0%	1 411 295 573	5 663 000 000	-4 251 704 427	-75%
	18	HABITAT SOCIAL		1 280 339 620	1 063 988 169	216 351 451	20%	35 740 000	51 165 000	-15 425 000	-30%
	19	MEDICO-SOCIAL		85 880 821	43 650 000	42 230 821	97%	2 500 225 810	2 554 682 000	-54 456 190	-2%
	20	SANTÉ PUBLIQUE		320 900 000	285 030 000	35 870 000	13%	272 581 820	265 900 000	6 681 820	3%
	42	MISSION CONDITION FEMININE		0	0	0	0%	13 286 000	18 400 000	-5 114 000	-28%
. 4-SANTÉ-SOCIAL				1 694 320 441	1 421 828 169	272 492 272	19%	4 233 129 203	8 553 147 000	-4 320 017 797	-51%
	01	ADMINISTRATION		600 000	600 000	0	0%	0	0	0	0%
	25	ENVIRONNEMENT		0	0	0	0%	0	0	0	0%
	31	EMPLOI		2 000 000	2 000 000	0	0%	628 379 620	734 242 600	-105 862 980	-14%
	33	INSERTION		1 000 000	2 000 000	-1 000 000	-50%	256 044 336	495 546 084	-239 501 748	-48%
	34	SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT		770 000 000	730 000 000	40 000 000	5%	0	0	0	0%
	35	PECHE ET AQUACULTURE		0	0	0	0%	43 500 000	49 900 000	-6 400 000	-13%
	36	FORMATION		0	0	0	0%	185 250 000	220 500 000	-35 250 000	-16%
	37	AGRICULTURE		2 600 000	5 500 000	-2 900 000	-53%	409 535 400	415 955 700	-6 420 300	-2%
	38	TOURISME		114 000 000	106 000 000	8 000 000	8%	462 750 000	628 050 000	-165 300 000	-26%
	39	EXPANSION GENERALE		8 000 000	5 000 000	3 000 000	60%	289 380 000	429 040 487	-139 660 487	-33%
	40	STATIONS PROVINCIALES		24 100 000	60 240 000	-36 140 000	-60%	29 740 000	32 000 000	-2 260 000	-7%
. 6-ECONOMIE, EMPLOI & FORMAT' PROF				922 300 000	911 340 000	10 960 000	1%	2 304 579 356	3 005 234 871	-700 655 515	-23%
	01	ADMINISTRATION		0	0	0	0%	0	0	0	0%
	23	COURS D'EAU		0	0	0	0%	8 000 000	40 000 000	-32 000 000	-80%
	25	ENVIRONNEMENT		609 260 000	498 260 000	111 000 000	22%	644 193 173	682 343 615	-38 150 442	-6%
	26	URBANISME		140 000 000	136 000 000	4 000 000	3%	3 150 000	3 800 000	-650 000	-17%
	27	ZIZA-ZAC		400 000 000	500 000 000	-100 000 000	-20%	0	0	0	0%
	29	AMENAGEMENT RURAL		35 600 000	49 100 000	-13 500 000	-27%	5 000 000	3 000 000	2 000 000	67%
	41	DEVELOPPEMENT FORESTIER		155 000 000	0	155 000 000	0%	10 000 000	170 800 000	-160 800 000	-94%
. 7-AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT				1 339 860 000	1 183 360 000	156 500 000	13%	670 343 173	899 943 615	-229 600 442	-26%
	01	ADMINISTRATION		0	0	0	0%	0	0	0	0%
	21	RESEAU ROUTIER		1 592 000 000	1 677 450 000	-85 450 000	-5%	528 130 000	554 085 200	-25 955 200	-5%
	22	INFRA & TRSPRT - AERIEN		64 000 000	81 630 000	-17 630 000	-22%	58 855 000	93 220 000	-34 365 000	-37%
	24	INFRA & TRSPRT - MARITIME		25 000 000	205 000 000	-180 000 000	-88%	292 235 000	289 500 000	2 735 000	1%
	30	TRANSPORT PUBLIC TERRESTRE		0	0	0	0%	724 000 000	724 000 000	0	0%
. 8-TRANSPORTS ET COMMUNICATION				1 681 000 000	1 964 080 000	-283 080 000	-14%	1 603 220 000	1 660 805 200	-57 585 200	-3%
	45	EQUIPEMENT COMMUNAL		1 632 292 093	1 519 311 879	112 980 214	7%	0	0	0	0%
. 10-CONTRIBUTION AUX PROG COMMUNAUX				1 632 292 093	1 519 311 879	112 980 214	7%	0	0	0	0%
	01	ADMINISTRATION		0	0	0	0%	0	0	0	0%
	46	TRAVAUX POUR AUTRES TIERS		60 000 000	64 600 000	-4 600 000	-7%	0	0	0	0%
. 11-MAIRISE D'OUVRAGE DELEGUEE				60 000 000	64 600 000	-4 600 000	-7%	0	0	0	0%
Total général				10 317 498 619	9 682 470 048	635 028 571	7%	12 650 452 994	19 115 530 476	-6 465 077 482	-34%

Par grands secteurs, les principaux postes de dépenses sont les suivants :

→ **La santé, le logement et la solidarité sociale :**

Ce sont des secteurs prioritaires de l'exécutif avec la volonté d'appliquer une véritable politique de la famille, d'accès à des soins de qualité tout en maîtrisant les dépenses de protection sociale.

Ainsi, **près de 6 milliards XPF, soit 12% du budget provincial**, seront consacrés au secteur de la santé et du social, comprenant :

→ **les programmes d'investissement :**

- 1,3 milliard XPF pour les dépenses relatives aux opérations d'habitat social ;
- 321 millions XPF pour les dépenses relatives à la santé publique comprenant 283 millions XPF pour les maisons de santé (170 millions XPF pour la maison de santé de Vao, 73 millions XPF pour la maison de santé à Thio, 30 millions XPF pour la maison de santé de Bourail et 10 millions XPF pour la maison de santé de Kaméré) et 37,9 millions XPF pour l'équipement et l'aménagement des autres circonscriptions médico-sociales ;
- 85,8 millions XPF pour les dépenses médico-sociales dont 60 millions XPF pour la construction d'un foyer pour jeunes adolescents et 16 millions XPF pour la maison de l'enfance à Bourail.

→ **les programmes d'interventions et de subventions :**

- 2,5 milliards XPF pour les actions médico-sociales, dont 1,2 milliard XPF d'aides à domicile au titre du dispositif de minimum vieillesse, 364 millions XPF pour les aides aux enfants assistés, 327 millions XPF pour les subventions et 320 millions XPF pour les aides à la famille comprenant le dispositif d'aide de 1^{ère} nécessité ;
- 1,4 milliards XPF pour l'aide médicale dont 1,2 milliard XPF pour la liquidation des dépenses de santé et 128,4 millions XPF pour les soins externes et ce dans la perspective de la fin de la délégation de compétence ;
- 273 millions XPF pour les dépenses relatives à la santé publique dont 212 millions XPF pour le fonctionnement des centres médico-sociaux, l'achat de produits pharmaceutiques et les vacances.

→ **L'enseignement et la réussite éducative :**

4,3 milliards XPF, soit 9% du budget provincial, sont consacrés au secteur de l'enseignement, qui est également un secteur prioritaire, avec une politique d'équité scolaire, d'encouragement à la réussite, d'amélioration du confort favorisant les apprentissages et d'optimisation de la qualité des enseignements, comprenant :

→ **les programmes d'investissement :**

- 1,2 milliard XPF pour le programme de construction et d'équipement des collèges publics comprenant 300 millions XPF pour la sécurisation, 180 millions XPF pour l'équipement et la maintenance du numérique, 180 millions XPF pour divers travaux de rénovation, 136,5 millions XPF de dotation globale aux collèges, 106 millions XPF pour l'installation de panneaux photovoltaïques. En outre et plus globalement, 357 millions XPF sont alloués au gros entretien des différents collèges publics ;
- 481 millions XPF de participation à l'équipement et la maintenance du numérique des écoles primaires ;
- 78 millions XPF de participation à la mise aux normes et à la rénovation des bâtiments de l'enseignement privé dans le cadre du contrat de développement avec l'Etat ;
- 38,3 millions XPF au titre de l'équipement des internats dont 19 millions XPF pour divers travaux d'aménagement et équipements dans les internats provinciaux, 17 millions XPF pour l'internat de Bourail et 2,3 millions XPF pour l'internat de La Foa.

→ les programmes d'interventions et de subventions :

- 1,1 milliard XPF d'allocations d'enseignement, afin de poursuivre les efforts au bénéfice des familles les plus défavorisées avec notamment la hausse de +5% (+6,5 millions XPF) de l'allocation spéciale de rentrée scolaire ;
- 420 millions XPF pour la vie scolaire et éducative, dont 141 millions XPF pour les mesures d'accompagnement à la scolarité des élèves du primaire et 140 millions XPF pour l'opération de développement de l'internet à l'école (ODI), menée en partenariat avec les communes ;
- 385 millions XPF pour soutenir les élèves poursuivant des études supérieures. Sur cette somme, 151 millions XPF bénéficieront aux étudiants boursiers hors territoire et 67 millions XPF seront servis au titre du dispositif dédié aux grandes écoles ;
- 378 millions XPF au titre du fonctionnement des collèges avec notamment la maintenance des systèmes informatiques des collèges et la poursuite de la surveillance des collèges les plus sensibles pour prévenir des actes de malveillance ;
- 151 millions XPF au titre du fonctionnement des internats.

→ L'amélioration des conditions de déplacement de nos administrés :

L'accès aux transports et la mobilité, nécessaire à l'insertion sociale et professionnelle pour tous, demeure un des programmes prioritaires de l'exécutif.

Ainsi, **3,3 milliards XPF, soit 7% du budget provincial**, sont proposés, principalement sur les programmes suivants :

→ les programmes d'investissement :

- 1,6 milliard XPF pour le réseau routier dont 500 millions XPF pour la poursuite de la reconstruction d'un nouvel ouvrage à l'aval du pont de Thio existant et la démolition de ce dernier, 335 millions XPF pour l'aménagement de routes dont 145 millions XPF pour l'aménagement et la sécurisation de la route de Petchekara, 300 millions XPF pour le renforcement des réseaux sud dont 50 millions XPF pour la RP1-route du Sud, 166 millions XPF pour la sécurisation routière, 110 millions XPF pour la sécurisation des talus et 100 millions XPF pour le renforcement des réseaux nord ;
- 64 millions XPF pour les infrastructures aériennes de l'aérodrome de l'île des Pins ;
- 25 millions XPF pour les infrastructures maritimes au titre de la réhabilitation des wharfs provinciaux.

→ les programmes d'interventions et de subventions :

- 724 millions XPF pour le transport public terrestre comprenant, tout comme en 2020, 699 millions XPF au titre de notre participation aux réseaux de transport public de l'agglomération (SMTU) et 25 millions XPF au titre de notre participation aux réseaux de transport public interurbain (SMTI) ;
- 528 millions XPF pour le réseau routier dont 319 millions pour l'entretien des routes provinciales et 115 millions XPF pour l'entretien des routes territoriales avec une recette en provenance de la Nouvelle-Calédonie au titre de la prestation de service exercée ;
- 292 millions XPF pour les infrastructures maritimes dont 275 millions XPF liée à l'opération de desserte maritime de l'île des Pins pour faciliter le déplacement des résidents de l'île et ce, même si une liaison aérienne et un dispositif de soutien financé par l'ADANC existe. Ce poste est partiellement compensé par une recette de 140 millions XPF liée à la gestion de la desserte ;
- 93 millions XPF pour les infrastructures aériennes dont 88 millions XPF pour la gestion de l'aéroport de l'île des Pins.

→ **L'emploi, la formation et le développement économique :**

Ainsi, pour cet autre secteur prioritaire, **3,2 milliards XPF, soit 6% du budget provincial**, sont proposés comme suit afin de soutenir et encourager la création d'activité ainsi que favoriser les compétences dans les secteurs offrant des emplois :

→ **les programmes d'investissement :**

- 770 millions XPF pour le soutien à l'investissement au titre du Code des Aides pour le Soutien de l'Economie (CASE), incluant, pour 380 millions XPF, la mise en œuvre de la politique publique agricole provinciale (PPAP), 205 millions XPF pour l'industrie et commerce, 85 millions XPF pour le tourisme et 70 millions XPF pour l'aide à la sécurisation des commerces ;
- 114 millions XPF pour le secteur du tourisme dont 96 millions XPF pour la poursuite de l'aménagement de la zone d'accueil des croisiéristes à l'île des Pins ;
- 24 millions XPF pour l'équipement des stations agricoles provinciales.

→ **les programmes d'interventions et de subventions :**

- 1,069 milliard XPF pour les actions en faveur de l'emploi, de l'insertion et de la formation, dont 460 millions XPF pour le programme provincial d'insertion citoyen (PPIC), 256 millions XPF pour les actions d'insertion dont 115 millions XPF pour l'organisation des chantiers d'insertion et 185 millions XPF pour la formation des jeunes ;
- 463 millions XPF pour le tourisme dont 384,6 millions XPF pour la mise en place d'un office de tourisme provincial permettant de commercialiser des offres touristiques adaptées et 72,8 millions XPF pour des interventions dont 52 millions XPF de participations au fonctionnement de l'aquarium des lagons ;
- 453 millions XPF pour le soutien aux secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture dont 241 millions XPF pour le soutien aux organismes et associations du secteur agricole.

→ **L'aménagement et l'environnement :**

Autre enjeu majeur, 2 milliards XPF, soit 4% du budget provincial pour favoriser un aménagement durable et protéger notre environnement dont les principaux postes sont :

→ **les programmes d'investissement :**

- 609 millions XPF pour l'environnement dont 294,5 millions XPF pour des études et travaux de restauration écologique des anciens sites dégradés par le feu et l'activité minière au sein du parc de la Côte oubliée, 132 millions XPF pour la gestion des déchets et 46,2 millions XPF pour le plan de prévention des feux de forêts ;
- 400 millions XPF pour les ZIZA et ZAC dont 350 millions XPF de subvention d'équilibre en faveur de la SECAL au titre de la ZAC de Dumbéa-sur-Mer et PANDA et 50 millions XPF pour la création d'une zone d'activité dédiée aux initiatives de recyclage et de réemploi (écopole) financé par le Fonds Exceptionnel d'Investissement (FEI) 2020 ;
- 155 millions XPF pour une avance en compte-courant en faveur de la SEM Sud Forêt afin d'encourager un nouveau modèle de sylviculture ;
- 140 millions XPF pour l'urbanisme dont 100 millions XPF pour la gestion des déchets inertes (centre de Koutio-Koueta) et 25 millions XPF pour la poursuite du déplacement de la ligne haute tension au droit de la ZAE de la Conception ;
- 36 millions XPF pour l'aménagement rural dont 32 millions XPF pour la gestion de la ressource en eau.

→ les programmes d'interventions et de subventions :

- 644 millions XPF pour les actions en faveur de l'environnement, dont 129 millions XPF pour le soutien aux organismes publics et privés (communes et associations) ;
- 100 millions XPF pour la mise en valeur touristique et le développement économique du domaine, confié par convention, à la SEM Mwé Ara, après vérification de la réalisation des projets validés et ce dans le cadre d'une nouvelle convention ;
- 58 millions XPF pour la gestion des aires protégées aménagées ;

→ **Le développement du territoire de la province Sud :**

En tant que partenaire, ce sont 1,8 milliard XPF, soit 4% du budget provincial qui sont consacrés à la poursuite de l'aide aux programmes d'équipement des communes dont 674 millions XPF au titre des opérations contractualisées avec l'Etat et les communes. S'y retrouvent :

→ les programmes d'investissement :

- 518 millions XPF pour l'aménagement et l'environnement dont notamment 222 millions XPF pour les programmes d'adduction d'eau potable et de gestion de l'eau et 213 millions XPF pour les programmes de gestion des déchets ;
- 422 millions XPF de crédits non ventilés et destinés à abonder toutes les opérations de ce programme selon leur avancement et les justifications présentées par les communes ;
- 147 millions XPF pour les infrastructures, transports et communication ;
- 132 millions XPF pour l'éducation, la jeunesse, la culture et le sport ;
- 100 millions XPF pour les équipements en faveur de la sécurité.

→ les programmes d'interventions et de subventions :

- 150 millions XPF de crédits de paiement sont proposés pour les actions en faveur de la qualité de vie et la tranquillité publique.
En complément du programme d'équipement vu précédemment, cette enveloppe de fonctionnement est essentiellement consacrée aux actions menées par les communes pour leurs missions de protection, de surveillance et de lutte contre la déscolarisation.

→ **Les activités culturelles, sportives et de loisirs :**

Ensuite, 1,1 milliard XPF, soit 2% du budget, sont proposés pour l'épanouissement sur les principaux postes suivants :

→ les programmes d'investissement :

- 133 millions XPF pour le patrimoine avec 43,5 millions XPF pour des actions de sauvegarde, de restauration et de protection de patrimoine, 31 millions XPF pour le château Hagen et 25 millions XPF pour la restauration des bâtiments historiques provinciaux ;
- 56 millions XPF pour les sports, dont 15 millions XPF pour l'équipement photovoltaïque du golf de Tina, 12,2 millions XPF pour les sentiers de randonnées et 11 millions XPF pour la participation à l'acquisition d'équipements sportifs par les comités provinciaux et associations ;
- 49 millions XPF pour la culture au titre du fonds de soutien aux productions audiovisuelles et cinématographiques.

→ les programmes d'interventions et de subventions :

- 465 millions XPF pour des actions en faveur de la jeunesse dont 214 millions XPF pour le soutien aux associations, 87 millions XPF pour les opérations du contrat d'agglomération et 56 millions XPF pour le centre d'accueil permanent (CAP) de Poé, 28 millions XPF pour le programme « youth planet » afin de

construire un projet global pour notre jeunesse et 22,3 millions XPF pour le fonctionnement de l'espace jeune provincial au quai Ferry ;

- 183 millions XPF pour des actions culturelles dont 145 millions XPF pour le soutien aux organismes à vocation culturelle et 10,5 millions XPF pour la formation artistique ;
- 164 millions XPF pour les sports, dont 107 millions XPF pour le soutien aux associations, 16 millions XPF pour le centre des activités nautiques (CAN), 15 millions XPF pour les sentiers de randonnées et 12 millions XPF pour les boucles de Tina ;
- 76 millions XPF pour le patrimoine avec 32,2 millions XPF au titre du soutien aux associations, 15,3 millions XPF pour le château Hagen et 15,2 millions XPF pour l'archéologie.

→ **Les services publics provinciaux :**

De plus, 1,2 milliard XPF, soit 2% du budget provincial, relèvent des crédits destinés à l'équipement et aux interventions de l'administration. Se retrouvent sur ce programme :

→ **les programmes d'investissement :**

- 238 millions XPF pour le renouvellement de l'équipement informatique ;
- 230 millions XPF pour les projets retenus dans le cadre du budget participatif pour l'année 2021 ;
- 132 millions XPF pour l'amélioration de la consommation énergétique des bâtiments provinciaux ;
- 82,5 millions XPF pour des travaux de réfection sur les bâtiments administratifs ;
- 53,5 millions XPF pour la gestion de la cartographie provinciale ;
- 46,0 millions XPF pour la poursuite des études relatives à la construction du pôle technique à la Vallée du Tir ;
- 37,6 millions XPF pour l'acquisition d'équipements techniques ;

→ **les programmes d'interventions et de subventions :**

- 157 millions XPF pour les actions de communication de la collectivité, montant identique à 2020 ;
- 22,4 millions XPF pour la gestion des débits de boissons ;
- 14,8 millions XPF pour les relations publiques.

* * *

Pour le reste, les propositions vont intéresser le fonctionnement général de la collectivité (rémunérations du personnel des élus, fonctionnement de services) et les mouvements financiers (remboursement de la dette, ligne de trésorerie et dépenses de gestion financière).

Le budget primitif par section

Les mouvements réels établis à hauteur de 49,5 milliards XPF doivent être complétés des opérations d'ordre (reclassements comptables qui ne donnent lieu à aucune décaisse ou encaisse effectives).

Ainsi complété, le budget primitif pour l'exercice 2021 est arrêté, en mouvements budgétaires, à 58,17 milliards XPF répartis comme suit par section du budget :

Répartition par section budgétaire

budget primitif 2021 <i>en millions XPF</i>	Section d'investissement		Section de fonctionnement		Budget global		
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	%
1 - DEPENSES							
Investissements		10 317			0	10 317	21%
Interventions et subventions				12 650	0	12 650	26%
Personnel et Elus				20 944	0	20 944	42%
Fonc des sces				1 339	0	1 339	3%
Mvts financiers				1 131	0	1 131	2%
Annuité 2020		2 550		525	0	3 075	6%
2 - RECETTES							
Fiscalité de répartition	1 490		23 973		25 463	0	51%
Fiscalité additionnelle			6 530		6 530	0	13%
Dotations de l'Etat	2 930		6 085		9 015	0	18%
Dotations de la NC	12		2 265		2 277	0	5%
Recettes des sces	279		650		929	0	2%
Recouvrements divers	196		446		642	0	1%
Emprunts	4 600				4 600	0	9%
Mouvements réels	9 507	12 867	39 950	36 590	49 457	49 457	
Mvts d'ordre	6 979	3 619	1 540	4 900	8 519	8 519	
Total	16 486	16 486	41 490	41 490	57 976	57 976	

Telles sont résumées, les principales orientations du projet de budget primitif que j'ai l'honneur de vous soumettre.

TITRE I - LES PROPOSITIONS DE CREDITS DE PAIEMENT

CHAPITRE 1 - LES RECETTES REELLES

En mouvements réels, les ressources du budget primitif 2021 s'élèvent à **49,4 milliards XPF**, en baisse de 4 milliards XPF par rapport aux recettes du budget primitif 2020 (-8%).

En section d'investissement, les recettes sont en hausse (+8%) principalement du fait de l'augmentation de la ressource externe d'emprunt et des dotations sur contrat de développement.

En section de fonctionnement, la baisse (-11%) s'explique essentiellement par les dotations légales en provenance de la Nouvelle-Calédonie (-3,302 milliards XPF) et de la fiscalité (-1,109 milliard XPF).

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des ressources par critère :

CRITERE	BP 2021		Total BP 2021	BP 2020		Total BP 2020	var %		Total var %
	INV	FONC		INV	FONC		INV	FONC	
21DNC DOTATIONS LEGALES NC	1 489 600 000	23 973 250 000	25 462 850 000	1 694 800 000	27 275 687 500	28 970 487 500	-12%	-12%	-12%
22DET DOTATIONS LEGALES ETAT	1 013 000 000	5 850 000 000	6 863 000 000	1 023 000 000	5 850 000 000	6 873 000 000	-1%	0%	0%
18FIS FISCALITE	0	6 530 000 000	6 530 000 000	0	7 639 000 000	7 639 000 000	.	-15%	-15%
11EMP EMPRUNTS	4 600 000 000	0	4 600 000 000	3 500 000 000	0	3 500 000 000	31%	.	31%
14NC DOTATIONS NC	12 000 000	2 265 400 000	2 277 400 000	17 989 000	2 175 270 200	2 193 259 200	-33%	4%	4%
16OPC DOTATIONS - OPC	1 894 389 525	222 000 000	2 116 389 525	1 789 093 392	222 000 000	2 011 093 392	6%	0%	5%
20SCE RECETTES DES SCES	279 000 000	650 451 300	929 451 300	468 350 000	604 753 000	1 073 103 000	-40%	8%	-13%
19REC RECOUV. & PARTICIPATIONS DIV.	62 750 000	285 532 500	348 282 500	79 635 000	723 000 000	802 635 000	-21%	-61%	-57%
10FIN MVTS FINANCIERS	104 500 000	69 000 000	173 500 000	120 765 675	63 000 000	183 765 675	-13%	10%	-6%
17COM DOTATIONS COMMUNES	28 665 000	91 800 000	120 465 000	39 515 000	115 000 000	154 515 000	-27%	-20%	-22%
15ETA DOTATIONS ETAT	23 110 000	13 000 000	36 110 000	102 321 981	0	102 321 981	-77%	.	-65%
TOTAL	9 507 014 525	39 950 433 800	49 457 448 325	8 835 470 048	44 667 710 700	53 503 180 748	8%	-11%	-8%

SECTION 1 - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement comprennent l'ensemble des ressources réelles de la province, hors emprunts.

Pour 2021, elles s'élèvent à **4,908 milliards XPF** répartis comme suit par provenance.

CRITERE	BP 2021	BP 2020	variation	
			valeur	%
21DNC DOTATIONS LEGALES NC	1 489 600 000	1 694 800 000	-205 200 000	-12%
22DET DOTATIONS LEGALES ETAT	1 013 000 000	1 023 000 000	-10 000 000	-1%
16OPC DOTATIONS - OPC	1 894 389 525	1 789 093 392	105 296 133	6%
20SCE RECETTES DES SCES	279 000 000	468 350 000	-189 350 000	-40%
10FIN MVTS FINANCIERS	104 500 000	120 765 675	-16 265 675	-13%
19REC RECOUV. & PARTICIPATIONS DIV.	62 750 000	79 635 000	-16 885 000	-21%
17COM DOTATIONS COMMUNES	28 665 000	39 515 000	-10 850 000	-27%
15ETA DOTATIONS ETAT	23 110 000	102 321 981	-79 211 981	-77%
14NC DOTATIONS NC	12 000 000	17 989 000	-5 989 000	-33%
TOTAL	4 907 014 525	5 335 470 048	-428 455 523	-8%

A. LES DOTATIONS LEGALES

1.1. La Dotation Globale d'Équipement de la Nouvelle-Calédonie (DGE NC)

La dotation globale d'équipement est définie par l'article 181-II de la loi organique modifiée n° 99-209. Elle représente 4% des impôts, droits et taxes perçus au budget de la Nouvelle-Calédonie puis est répartie entre les trois provinces dont 40% pour la province Sud du fait de la clé de répartition.

Pour 2021, elle est fixée à **1,490 milliard XPF**.

1.2. La Dotation Globale de Construction et d'Équipement des Collèges publics (DGCEC Etat)

Cette dotation en provenance de l'Etat est fixée par l'article 181-IV de la loi organique modifiée n° 99-209. Elle évolue en fonction du projet de loi de finances.

Pour 2021, elle est fixée à **1,013 milliard XPF** correspondant à la réalisation 2020.

B. LES DOTATIONS SUR OPERATIONS CONTRACTUALISEES

Ces dotations représentent les participations de l'Etat, de la Nouvelle-Calédonie, des provinces et des communes dans le cadre du contrat de développement (CD) 2017-2022, des contrats Province-Etat-Communes (CPEC) 2017-2022 et du contrat inter-collectivité (CI) 2017-2022.

Pour 2021, ces ressources s'élèvent à **1,894 milliard XPF** en section d'investissement. Le financement par programme se présente comme suit :

2.1. L'habitat social

Les participations s'élèvent à **735,9 millions XPF** comprenant :

- l'aide à l'habitat groupé pour 671,7 millions XPF,
- l'aide à l'habitat individuel pour 64,2 millions XPF.

2.2. Le réseau routier

Les participations s'élèvent à **466,7 millions XPF** comprenant :

- la reconstruction du pont de Thio sur la RP4 pour 375 millions XPF,
- l'amélioration de la liaison Thio – Canala pour 91,7 millions XPF.

2.3. Les collèges publics

Les participations s'élèvent à **251 millions XPF** comprenant :

- les travaux de sécurisation des collèges publics pour 200 millions XPF,
- la mise en place du cartable numérique pour les collégiens.

2.4. L'environnement

Les participations s'élèvent à **175,5 millions XPF** comprenant :

- la restauration des sites dégradés au sein du parc de la côte oubliée pour 147,2 millions XPF,
- le plan de prévention des feux de forêts pour 22,9 millions XPF,
- la résorption des dépôts sauvages pour 4,6 millions XPF,
- la construction des bâtiments de l'espace culturel de Déva pour 0,8 millions XPF.

2.5. La santé publique

Les participations s'élèvent à **162,4 millions XPF** comprenant les études et les travaux concernant :

- le centre médico-social de Vao à l'Ile des pins pour 97 millions XPF,
- la maison de santé de Thio pour 54,7 millions XPF,
- la maison de santé de Kaméré pour 7,5 millions XPF,
- la maison de santé de Bourail pour 3,1 millions XPF.

2.6. L'enseignement privé

Les participations s'élèvent à **58,8 millions XPF** et concernent la participation à la mise aux normes et à la rénovation des bâtiments de l'enseignement privé.

2.7. Les autres programmes

Les participations s'élèvent à **43,9 millions XPF** concernant les programmes suivants :

- 19,5 millions XPF pour la prévention des feux de forêts sur foncier privé,
- 10 millions XPF pour les aides économiques aux entreprises des communes rurales,
- 7,2 millions XPF pour la résorption des dépôts sauvages dans les communes,
- 7,1 millions XPF pour l'accueil des croisiéristes à l'Ile des pins.

Des études sont en cours afin de lancer, dès 2022, d'ultimes chantiers prévus par ces contrats.

C. LES RECETTES DES SERVICES

279 millions XPF de recettes des services comprennent :

- 255 millions XPF de cessions de logements,
- 14 millions XPF de vente de bovins et d'ovins,
- 10 millions XPF de cessions de biens meubles lors des ventes aux enchères.

D. LES MOUVEMENTS FINANCIERS

104,5 millions XPF de recettes comprenant :

- 65 millions XPF de remboursements d'avances dans le cadre des aides à l'accèsion au logement social,
- 39,5 millions XPF au titre des ventes à tempérament de terrains provinciaux.

E. LES RECOUVREMENTS ET PARTICIPATIONS DIVERSES

Les recouvrements et participations diverses s'élèvent **62,7 millions XPF** répartis sur les programmes ci-après :

5.1 L'environnement

57,7 millions XPF de participations de l'Agence pour l'Environnement et la Maitrise de l'Energie (ADEME) au titre de l'accord-cadre 2017-2021 comprenant :

- 20 millions XPF pour les travaux de résorption des dépôts sauvages,
- 20 millions XPF pour la création d'une unité de compostage industriel,
- 10,5 millions XPF pour divers projets qui seront validés en cours d'année par les comités de gestion,
- 5 millions XPF pour une étude sur la création d'un observatoire des déchets.

5.2 Les équipements communaux

5 millions XPF de participations de l'ADEME pour la réalisation d'un quai d'apport volontaire sur la ZAC PANDA.

F. LES DOTATIONS DES COMMUNES

28,6 millions XPF de recettes en provenance du Syndicat Mixte des Transports Urbains (SMTU) pour les travaux d'aménagement de la rue Georges LEQUES,

G. LES DOTATIONS SPECIFIQUES DE L'ETAT

23,1 millions XPF de recettes en provenance de l'Etat dont 19,1 millions XPF pour les travaux d'aménagement de la rue Georges LEQUES et 4 millions XPF pour la participation à des études relatives à l'habitat social.

H. LES DOTATIONS SPECIFIQUES DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

12 millions XPF sont inscrits au titre de la taxe de soutien aux actions de luttés contre les pollutions (TAP) pour la création d'une structure pour la gestion des fusées et signaux de détresse pyrotechniques périmés.

SECTION 2 - LA DETTE

A. L'ENCOURS DE DETTE

L'encours de la dette au 1^{er} janvier 2021 s'établit à **24,2 milliards XPF** soit 59% des recettes de fonctionnement.

Les emprunts à taux fixe représentent 84% de cet encours et les emprunts en taux indexé 16%. Cet encours est décomposé comme suit par établissement prêteur :

▪ AFD	15,902 milliards XPF,
▪ BDT	3,639 milliards XPF,
▪ BNC	2,375 milliard XPF
▪ SGCB	1,099 milliard XPF,
▪ CFFL	1,078 milliard XPF,
▪ CEIDF	99 millions XPF.

Pour mémoire, en 2020, 4,5 milliards XPF d'emprunts ont été mobilisés dont 2,5 milliards XPF auprès de l'Agence Française de Développement (AFD), 1,5 milliard XPF auprès de la Banque de Nouvelle-Calédonie (BNC) et 500 millions auprès de la Société Générale Calédonienne de Banque (SGCB).

B. L'EMPRUNT 2021

Les investissements 2021 sont financés en partie par une ressource externe d'emprunt de **4,6 milliards XPF**, en augmentation de 1,1 milliard XPF par rapport au budget primitif 2020 mais dont le niveau réel sera déterminé en cours d'exercice.

En 2021, ces ressources externes d'emprunt financent 45% des investissements directs.

Au BP 2020, les emprunts ont financé les investissements directs à hauteur de 36%. Les ajustements opérés sur l'emprunt au BS 2020 ont porté ce ratio à hauteur de 38%.

SECTION 3 - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

De BP à BP, les ressources globales de la section sont en baisse de 4,717 milliards XPF soit -11%.

Cette baisse s'explique principalement par la dotation légale 2021 en provenance de la Nouvelle-Calédonie (-3,302 milliards XPF) et de la fiscalité (-1,109 milliard XPF).

Les recettes directes du budget 2021 s'élèvent à **39,950 milliards XPF** répartis comme suit :

CRITERE		BP 2021	BP 2020	variation	
				valeur	%
21DNC	DOTATIONS LEGALES NC	23 973 250 000	27 275 687 500	-3 302 437 500	-12%
22DET	DOTATIONS LEGALES ETAT	5 850 000 000	5 850 000 000	0	0%
18FIS	FISCALITE	6 530 000 000	7 639 000 000	-1 109 000 000	-15%
14NC	DOTATIONS NC	2 265 400 000	2 175 270 200	90 129 800	4%
20SCE	RECETTES DES SCES	650 451 300	604 753 000	45 698 300	8%
19REC	RECOUV. & PARTICIPATIONS DIV.	285 532 500	723 000 000	-437 467 500	-61%
16OPC	DOTATIONS - OPC	222 000 000	222 000 000	0	0%
17COM	DOTATIONS COMMUNES	91 800 000	115 000 000	-23 200 000	-20%
10FIN	MVTS FINANCIERS	69 000 000	63 000 000	6 000 000	10%
15ETA	DOTATIONS ETAT	13 000 000	0	13 000 000	.
TOTAL		39 950 433 800	44 667 710 700	-4 717 276 900	-11%

A. LES DOTATIONS LEGALES

1.1. La dotation globale de fonctionnement de la Nouvelle-Calédonie (DGF NC)

La DGF NC est définie par l'article 181-I de la loi organique modifiée n° 99-209. Elle représente au minimum 51,5% des impôts, droits et taxes perçus au budget de la Nouvelle-Calédonie. De 2003 à 2013, cette quote-part a été portée à 53,5%. Depuis 2014, la quote-part de cette dotation de fonctionnement a été ramenée à 51,5%. La DGF NC est ensuite répartie entre les trois provinces à concurrence de 50% pour la province Sud, 32% pour la province Nord et 18% pour la province des Iles et ce en raison de la clé de répartition, figée depuis 1989 et ce alors que la province Sud accueille 74,8% de calédoniens.

Pour 2021, elle est donc estimée à **23,973 milliards XPF**.

1.2. La dotation globale de fonctionnement de l'Etat (DGF Etat)

Cette dotation est fixée par l'article 181-III de la loi organique modifiée n° 99-209. Son évolution annuelle suit celle des dotations attribuées par l'Etat aux collectivités locales de Métropole.

Pour 2021, il est proposé une inscription à hauteur de **5,850 milliards XPF** correspondant à une reconduction de la dotation prévue d'être perçue pour l'exercice 2020.

B. LA FISCALITE

La fiscalité représente le second poste de recettes de la section. Elle est constituée de centimes additionnels aux impôts locaux et de taxes provinciales.

Pour 2021, le rendement est estimé à **6,530 milliards XPF**.

OPERATION	BP 2021	BP 2020	var %
TAXE SUR LE PRODUIT DES JEUX	1 500 000 000	2 000 000 000	-25%
PATENTES	1 350 000 000	1 483 000 000	-9%
COMMUNICATION TELEPHONIQUE	1 300 000 000	1 296 000 000	0%
DROIT D'ENREGISTREMENT	1 200 000 000	1 500 000 000	-20%
IMPOT SUR LE REVENU DES VALEURS MOBILIERES	650 000 000	800 000 000	-19%
CONTRIBUTION FONCIERE	450 000 000	470 000 000	-4%
LICENCE DEBITS DE BOISSONS	50 000 000	50 000 000	0%
COURSES HIPPIQUES - PMU	30 000 000	40 000 000	-25%
TOTAL	6 530 000 000	7 639 000 000	-15%

2.1. Les centimes additionnels à la taxe sur les spectacles et le produit des jeux

Créés depuis le 1^{er} avril 2015, ils sont fixés par la délibération modifiée APS n° 126-90 du 28 décembre 1990 à 100 centimes, soit le maximum autorisé par le congrès de la Nouvelle-Calédonie.

Pour 2021, leur rendement est prévu à hauteur de **1,5 milliard XPF**, en baisse de 500 millions XPF (-25%).

2.2. Les centimes additionnels aux patentes

En vigueur depuis 1990, ils sont fixés par la délibération modifiée APS n° 126-90 du 28 décembre 1990. Depuis 2010, ils sont passés de 15 à 30 centimes soit le maximum autorisé par le congrès.

Pour 2021, leur rendement est prévu à **1,350 milliard XPF**, en baisse de 133 millions XPF (-9%).

2.3. La taxe sur les communications téléphoniques

Instaurée en 2003, cette taxe a été fixée par la délibération APS n° 15-2003 du 17 juillet 2003 à 5 XPF par minute, soit le maximum autorisé par le congrès de la Nouvelle-Calédonie.

Pour 2021, son rendement est prévu à **1,3 milliard XPF**, montant quasiment identique à 2020.

2.4. Les centimes additionnels aux droits d'enregistrement

En vigueur depuis 1990, ils sont fixés par la délibération modifiée APS n° 126-90 du 28 décembre 1990 à 20 centimes soit le maximum autorisé par le congrès.

Pour 2021, les recettes sont estimées à **1,2 milliard XPF**, en baisse de 300 millions XPF (-20%).

2.5. Les centimes additionnels à l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières

Créés depuis le 1^{er} février 2015, ils sont fixés par la délibération modifiée APS n° 126-90 du 28 décembre 1990 à 20 centimes, soit le maximum autorisé par le congrès de la Nouvelle-Calédonie.

Pour 2021, leur rendement est prévu à **650 millions XPF**, en baisse de 150 millions XPF (-19%).

2.6. Les centimes additionnels à la contribution foncière

Créés en 1990, leur taux a été fixé par la délibération modifiée APS n° 126-90 du 28 décembre 1990 à 10 centimes. Depuis 2010, cette quote-part a été relevée à son maximum passant ainsi de 10 à 30 centimes.

Les recettes 2021 sont estimées à **450 millions XPF**, en baisse de 20 millions XPF (-4%).

2.7. Les centimes additionnels aux licences et débit de boissons

Créés en 1990, leur taux a été fixé par la délibération modifiée APS n° 126-90 du 28 décembre 1990 à 50 centimes soit le montant maximum autorisé par le congrès.

Les recettes 2021 sont estimées à **50 millions XPF**, identiques à 2020.

2.8. La taxe sur les activités liées au Pari Mutuel Urbain (PMU)

Créés en 2013 par la loi de pays n° 2013-3 du 4 juin 2013, leur taux a été fixé par délibération du Congrès n°278 du 13 juin 2013 à 20% du produit brut des jeux issus de l'activité du Pari mutuel urbain (PMU) en Nouvelle-Calédonie.

Les recettes 2021 sont estimées à **30 millions XPF**, en baisse de 10 millions XPF (-25%).

C. LES DOTATIONS SPECIFIQUES DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

Les dotations spécifiques versées par la Nouvelle-Calédonie s'élèvent à **2,265 milliards XPF** répartis sur les programmes suivants :

PROGRAMME - OPERATION	BP 2021	BP 2020	var %
AIDE AUX PERSONNES AGEES	897 000 000	897 000 000	0%
PLACEMENTS SOCIAUX - MEDICO-SOCIAL	650 000 000	500 000 000	30%
OPERATIONS NON VENTILEES - MEDICO SOCIAL	37 000 000	19 000 000	95%
RAPPEL A LA RESPONSABILITE PARENTALE	12 000 000	12 000 000	0%
. MEDICO-SOCIAL	1 596 000 000	1 428 000 000	12%
PLACEMENT FORMATION DEMANDEURS D'EMPLOI	427 500 000	427 500 000	0%
PPIC	0	25 000 000	-100%
. EMPLOI	427 500 000	452 500 000	-6%
PROG NC-ENTRETIEN DES ROUTES TERRITORIALES	114 000 000	127 500 000	-11%
DEPREDACTION DE VOIRIE	6 300 000	15 000 000	-58%
. RESEAU ROUTIER	120 300 000	142 500 000	-16%
GESTION DES DECHETS	92 000 000	0	.
TAP-TAXE SOUTIEN ACTIONS LUTTE C/POLLUTIONS	0	31 191 500	-100%
. ENVIRONNEMENT	92 000 000	31 191 500	195%
CONTROLE DES CVL	17 000 000	17 000 000	0%
. JEUNESSE	17 000 000	17 000 000	0%
RECETTES DE SANTE PUBLIQUE NON VENTILEES	6 000 000	0	.
SANTE SCOLAIRE	0	26 478 700	-100%
. SANTE PUBLIQUE	6 000 000	26 478 700	-77%
GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	4 000 000	31 000 000	-87%
. AMENAGEMENT RURAL	4 000 000	31 000 000	-87%
MASSE SALARIALE	2 600 000	2 600 000	0%
. ADMINISTRATION	2 600 000	2 600 000	0%
COURS D'EAU-AGENCE RURALE	0	44 000 000	-100%
. COURS D'EAU	0	44 000 000	-100%
TOTAL	2 265 400 000	2 175 270 200	4%

3.1. Le secteur médico-social

Les dotations de ce programme s'élèvent à **1,596 milliard XPF** comprenant :

- 897 millions XPF au titre de la participation partielle de la Nouvelle-Calédonie au dispositif de minimum vieillesse pour les personnes âgées,
- 650 millions XPF pour le remboursement des frais de placements des mineurs sous protection judiciaire dans les foyers et les familles d'accueil,
- 25 millions XPF pour la délégation relative à la petite enfance,
- 12 millions XPF au titre de la délégation de compétence de l'action sociale et médico-sociale,
- 12 millions XPF pour le rappel à la responsabilité parentale.

3.2. L'emploi

Les recettes sont inscrites à hauteur de **427,5 millions XPF** au titre de la participation partielle de la Nouvelle-Calédonie au programme de placement des demandeurs d'emplois.

3.3. Le réseau routier

Les recettes s'élèvent à **120,3 millions XPF** comprenant :

- 114 millions XPF pour l'entretien de la voirie territoriale, délégué à la province par la Nouvelle-Calédonie,
- 6,3 millions XPF pour la contribution pour déprédation de voirie.

3.4. L'environnement

Les recettes s'élèvent à **92 millions XPF** au titre de la Taxe de soutien aux actions de lutte contre les pollutions (TAP) comprenant :

- 28 millions XPF pour les déchets ménagers dangereux et en quantité dispersée,
- 25 millions XPF pour les navires hors d'usage,
- 24 millions XPF pour les médicaments non utilisés,
- 10 millions XPF pour une étude sur l'organisation et la gestion des déchets,
- 5 millions XPF pour les produits phytosanitaires non utilisés.

3.5. La jeunesse

17 millions XPF versés par la Nouvelle-Calédonie pour le contrôle des Centres de Vacances et de Loisirs (CVL) délégué à la province Sud par convention depuis 2007.

3.6. La santé publique

6 millions XPF versés par la Nouvelle-Calédonie pour le suivi des personnes souffrant de tuberculose en province Sud.

3.7. L'aménagement rural

4 millions XPF de recettes en provenance de l'Agence Rurale pour la maîtrise d'œuvre concernant la création de retenues collinaires.

3.8. L'administration

2,6 millions XPF versés par la Nouvelle-Calédonie au titre de sa participation à la gestion du fonds de soutien à la production audiovisuelle.

D. LES RECETTES DES SERVICES

650,4 millions XPF de recettes des services sont proposées, répartis sur les programmes suivants :

PROGRAMME - OPERATION	BP 2021	BP 2020	var %
IMMEUBLES - ADMINISTRATION	128 000 000	134 660 000	-5%
DOMAINE PUBLIC MARITIME	125 000 000	70 000 000	79%
TERRAINS PROVINCIAUX	90 710 000	90 713 000	0%
KO WE KARA	5 500 000	5 500 000	0%
LOGEMENTS	5 000 000	2 640 000	89%
PRESTATIONS TOPOGRAPHIQUES	3 000 000	1 800 000	67%
BUREAU DE GESTION ECOFI	0	4 000 000	-100%
. ADMINISTRATION	357 210 000	309 313 000	15%
PARC ZOOLOGIQUE & FORESTIER	25 000 000	25 000 000	0%
PARC PROVINCIAL DE LA RIVIERE BLEUE	17 000 000	17 000 000	0%
AMENAGEMENT DU DOMAINE DE DEVA	12 000 000	16 000 000	-25%
AMENAGEMENT ET GESTION SITES TERRESTRES	5 000 000	5 000 000	0%
PARC DES GRANDES FOUGERES	4 200 000	0	.
ENQUETES ICPE	2 215 000	2 100 000	5%
. ENVIRONNEMENT	65 415 000	65 100 000	0%
GESTION GENERALE	65 000 000	65 000 000	0%
. INTERNATS	65 000 000	65 000 000	0%
STOCKAGE DES DECHETS INERTES 2017-2022	40 000 000	40 000 000	0%
. URBANISME	40 000 000	40 000 000	0%
SOINS CMS	40 000 000	33 000 000	21%
. SANTE PUBLIQUE	40 000 000	33 000 000	21%
BOURSES - IP DEMI-PENSION	16 074 000	15 633 000	3%
BOURSES - IP PENSION	10 012 300	15 167 000	-34%
. ALLOCATIONS D'ENSEIGNEMENT	26 086 300	30 800 000	-15%
CENTRE DES ACTIVITES NAUTIQUES	25 000 000	25 000 000	0%
STADE DU PLGC	1 000 000	0	.
LOCATIONS DE LOCAUX	0	1 000 000	-100%
. SPORTS	26 000 000	26 000 000	0%
IDP-AERODROME DE MOUE	14 500 000	16 500 000	-12%
AERODROME DE OUATOM	650 000	650 000	0%
BRL-AERODROME DE POE	340 000	340 000	0%
HELISTATIONS	250 000	250 000	0%
. INFRA & TRSPRT - AERIEN	15 740 000	17 740 000	-11%
CENTRE D'ACCUEIL DE POE	15 000 000	15 000 000	0%
. JEUNESSE	15 000 000	15 000 000	0%
PDTS DOMAN. & EXPLOITAT ^o -STAT ^o PROV.	0	2 800 000	-100%
. STATIONS PROVINCIALES	0	2 800 000	-100%
	650 451 300	604 753 000	8%

4.1 L'administration

357,2 millions XPF qui concernent principalement :

- les locations d'immeubles provinciaux 128,0 millions XPF,
- les redevances d'occupation du domaine public maritime 125,0 millions XPF,
dont 50 millions XPF pour l'occupation du domaine maritime par VALE NC,
- les locations de terrains 90,7 millions XPF.
dont 65 millions XPF au titre de baux sur lots industriels et 22 millions XPF
au titre des stations-services sur les voies express

4.2 L'environnement

65,4 millions XPF comprenant essentiellement :

- les droits d'entrée, la vente de produits et les locations du parc zoologique
et forestier « Michel CORBASSON » 25,0 millions XPF,
- les droits d'entrée du parc provincial de la Rivière Bleue 17,0 millions XPF,
- la vente d'eau brute au Sheraton de Déva 12,0 millions XPF.

4.3 Les internats

65 millions XPF pour la fourniture de repas comprenant :

- la fourniture de repas aux cantines municipales 40,0 millions XPF,
suite au relèvement des tarifs,
- les participations des parents et des autres provinces aux frais de pensions
et demi-pensions des élèves non boursiers accueillis
dans les internats provinciaux de Bourail et de La Foa, 25,0 millions XPF,

4.4 Les autres postes de recettes

155,8 millions XPF répartis sur les programmes et opérations suivantes :

- l'urbanisme 40,0 millions XPF,
pour les redevances de dépôts de déchets inertes,
- la santé publique 40,0 millions XPF,
pour la facturation des soins médicaux dispensés dans les centres médicaux,
- les allocations d'enseignement 26,1 millions XPF,
pour la facturation des prestations de pensions et demi-pensions dans les
internats de La Foa et de Bourail pour les élèves boursiers de la province Sud,
- les sports 26,0 millions XPF,
dont 25 millions XPF de recettes du Centre des Activités Nautiques (CAN),
- les infrastructures aériennes 15,7 millions XPF,
dont 14,5 millions XPF de location et le remboursement des frais d'entretien
des locaux de l'aérodrome de l'Île des pins,
- la jeunesse 15,0 millions XPF,
pour les recettes du centre d'accueil de Poé.

E. LES RECOUVREMENTS ET PARTICIPATIONS DIVERSES

Les recouvrements et participations diverses s'élèvent à **285,5 millions XPF** répartis sur les programmes suivants :

PROGRAMME - OPERATION	BP 2021	BP 2020	var %
DESSERTTE MARITIME ILE DES PINS	140 000 000	200 000 000	-30%
. INFRA & TRSPRT - MARITIME	140 000 000	200 000 000	-30%
CAFAT - LIQUIDATIONS DEPENSES DE SANTE	108 000 000	430 000 000	-75%
REMBOURSEMENT DEPENSES D'AIDE MEDICALE	5 000 000	20 000 000	-75%
. AIDE MEDICALE	113 000 000	450 000 000	-75%
SUBVENTIONS HCD	13 500 000	14 000 000	-4%
GESTION DES DECHETS	5 532 500	5 000 000	11%
. ENVIRONNEMENT	19 032 500	19 000 000	0%
CAFAT CMS	12 800 000	45 000 000	-72%
. SANTE PUBLIQUE	12 800 000	45 000 000	-72%
EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE	700 000	0	.
. CULTURE	700 000	0	.
IDP-AERODROME DE MOUE	0	7 000 000	-100%
. INFRA & TRSPRT - AERIEN	0	7 000 000	-100%
RESTRUCTURATION DE L'HABITAT SPONTANE	0	2 000 000	-100%
. HABITAT SOCIAL	0	2 000 000	-100%
TOTAL	285 532 500	723 000 000	-61%

5.1 Les infrastructures et le transport maritime

140 millions XPF au titre de l'exploitation de la desserte maritime de l'Ile des pins.

5.2 L'aide médicale

Les recettes s'élèvent à **113 millions XPF** et comprennent :

- 108 millions XPF de remboursement opéré par la CAFAT et les mutuelles au titre du tiers-payant assuré par la province Sud dans le cadre de l'aide médicale gratuite,
- 5 millions XPF de remboursement de sommes indûment perçues par des ressortissants de l'aide médicale de la Nouvelle-Calédonie.

5.3 L'environnement

Les participations s'élèvent à **19 millions XPF** en provenance de l'ADEME au titre de l'accord-cadre 2017-2021 dont 12,5 millions XPF pour le financement d'études et de subventions qui seront validés par les comités de gestion.

5.4 La santé publique

12,8 millions XPF au titre des remboursements, par la CAFAT, des consultations effectuées au bénéfice des ressortissants de l'aide médicale dans les circonscriptions médicales.

5.5 La culture

0,7 million XPF pour la participation de Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) au dispositif « Collège au cinéma ».

F. LES DOTATIONS SUR OPERATIONS CONTRACTUALISEES

Les participations sur opérations contractualisées concernent les participations de l'Etat au titre du projet de contrat de développement Etat/province Sud 2017-2022.

OPERATION	BP 2021	BP 2020	var %
ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE	105 750 000	105 750 000	0%
CHANTIERS DE JEUNES	86 250 000	86 250 000	0%
LUTTE EXCLUSION TRIBU DE ST LOUIS	15 000 000	15 000 000	0%
INTERNATS D'EXCELLENCE	15 000 000	15 000 000	0%
TOTAL	222 000 000	222 000 000	0%

Les participations attendues de l'Etat, pour **222 millions XPF** concernent les opérations suivantes :

- la vie scolaire avec les actions d'accompagnement scolaire 105,7 millions XPF,
- l'insertion avec les chantiers de jeunes et la lutte contre l'exclusion à la tribu de Saint-Louis 101,2 millions XPF,
- le fonctionnement des internats d'excellence 15,0 millions XPF.

G. LES RECETTES DES COMMUNES

91,8 millions XPF de participations des communes pour les opérations suivantes :

- opération de développement de l'internet à l'école (ODI) 90,0 millions XPF,
- participation du centre communal d'action sociale du Mont-Dore aux frais de vacations de psychologues sur la commune 1,8 million XPF.

H. LES MOUVEMENTS FINANCIERS

69 millions XPF de recettes en provenance de la Société Territoriale Calédonienne de Participation Industrielle (STCPI) au titre des intérêts fixes issus du prêt participatif.

I. LES DOTATIONS SPECIFIQUES DE L'ETAT

13 millions XPF de participations du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ) du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports pour la mise en place d'un programme de prévention des conduites à risques et de lutte contre les addictions et les substances psychoactives par la pratique des activités physiques et sportives.

CHAPITRE 2 – LES DEPENSES REELLES

Les dépenses du budget primitif 2021 en mouvements réels s'élèvent à **49,457 milliards XPF**, en baisse de 4,045 milliards XPF par rapport au budget primitif 2020 (-8%).

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des emplois par critères et section :

CRITERE	BP 2021		Total BP 2021	BP 2020		Total BP 2020	var %		Total var %	
	INV	FONC		INV	FONC		INV	FONC		
01IPH	INV PROVINCIAUX - HCD	3 672 877 215	0	3 672 877 215	3 962 850 000	0	3 962 850 000	-7%	.	-7%
02ITH	INV POUR TIERS - HCD	325 000 000	0	325 000 000	146 100 000	0	146 100 000	122%	.	122%
03OPC	INV - OPC	3 476 091 874	0	3 476 091 874	3 330 145 853	0	3 330 145 853	4%	.	4%
04PER	PERSONNEL ET ELUS	0	20 943 920 000	20 943 920 000	0	19 982 975 000	19 982 975 000	.	5%	5%
05FON	FONC DES SCES	0	1 339 062 876	1 339 062 876	0	1 332 293 916	1 332 293 916	.	1%	1%
06INT	INTERVENTIONS - HCD	0	9 628 049 982	9 628 049 982	0	15 373 306 767	15 373 306 767	.	-37%	-37%
07SUB	SUBVENTIONS - HCD	2 673 529 530	2 437 233 848	5 110 763 378	2 173 305 198	3 150 559 098	5 323 864 296	23%	-23%	-4%
08OPC	INTERVENTIONS - OPC	0	585 169 164	585 169 164	0	591 664 611	591 664 611	.	-1%	-1%
10FIN	MVTS FINANCIERS	170 000 000	1 131 413 836	1 301 413 836	70 068 997	558 811 308	628 880 305	143%	102%	107%
11EMP	EMPRUNTS	2 550 000 000	525 100 000	3 075 100 000	2 268 000 000	563 100 000	2 831 100 000	12%	-7%	9%
TOTAL		12 867 498 619	36 589 949 706	49 457 448 325	11 950 470 048	41 552 710 700	53 503 180 748	8%	-12%	-8%

Entre 2021 et 2020, on constate que :

- les investissements directs s'élèvent à 10,317 milliards XPF (+7%),
- les dépenses de gestion diminuent de -4,925 milliards XPF (-12%) comprenant :
 - les rémunérations et charges afférentes, en augmentation de 961 millions XPF (+4,8%),
 - le fonctionnement des services, stables (+ 1%),
 - les interventions et subventions de fonctionnement, en diminution de -6,465 milliards XPF (-34%),
 - les mouvements financiers, en hausse de 572 millions XPF,
- le remboursement de la dette s'élève à 3,075 milliards XPF (+7%).

En mouvements réels, la structure des dépenses 2021 se présente comme suit par grands postes :

CRITERE	BP 2021		Total BP 2021	BP 2020		Total BP 2020	var %		Total var %
	INV	FONC		INV	FONC		INV	FONC	
INVESTISSEMENTS DIRECTS	10 317 498 619		10 317 498 619	9 682 470 048		9 682 470 048	7%		7%
DEPENSES DE GESTION		36 064 849 706	36 064 849 706		40 989 610 700	40 989 610 700	-12,0%		-12%
<i>Rémunérations et charges</i>		20 943 920 000	<i>20 943 920 000</i>		19 982 975 000	<i>19 982 975 000</i>	5%		5%
<i>Fonctionnement des services</i>		1 339 062 876	<i>1 339 062 876</i>		1 332 293 916	<i>1 332 293 916</i>	1%		1%
<i>Interventions et subventions</i>		12 650 452 994	<i>12 650 452 994</i>		19 115 530 476	<i>19 115 530 476</i>	-34%		-34%
<i>Mouvements financiers</i>		1 131 413 836	<i>1 131 413 836</i>		558 811 308	<i>558 811 308</i>	.	102%	102%
ANNUITE DE L'EMPRUNT	2 550 000 000	525 100 000	3 075 100 000	2 268 000 000	563 100 000	2 831 100 000	12%	-7%	9%
TOTAL	12 867 498 619	36 589 949 706	49 457 448 325	11 950 470 048	41 552 710 700	53 503 180 748	8%	-12%	-8%

SECTION 1 – LES INVESTISSEMENTS DIRECTS

Les investissements directs comprennent l'ensemble des dépenses d'investissement à l'exception du remboursement en capital des emprunts. Ils traduisent les priorités fixées par l'exécutif.

Pour 2021, ils s'élèvent à **10,317 milliards XPF** avec la répartition suivante par programme :

PROGRAMME		BP 2021	BP 2020	var %
07	COLLEGES PUBLICS	1 259 800 000	1 020 350 000	23%
12	VIE SCOLAIRE ET EDUCATIVE	481 000 000	500 000	96100%
09	ENSEIGNEMENT PRIVE	78 441 000	237 500 000	-67%
11	INTERNATS	38 300 000	53 000 000	-28%
01	ADMINISTRATION	1 000 000	2 000 000	-50%
FONCTION 2-ENSEIGNEMENT		1 858 541 000	1 313 350 000	42%
18	HABITAT SOCIAL	1 280 339 620	1 063 988 169	20%
20	SANTE PUBLIQUE	320 900 000	285 030 000	13%
19	MEDICO-SOCIAL	85 880 821	43 650 000	97%
01	ADMINISTRATION	7 200 000	29 160 000	-75%
FONCTION 4-SANTE-SOCIAL		1 694 320 441	1 421 828 169	19%
21	RESEAU ROUTIER	1 592 000 000	1 677 450 000	-5%
22	INFRA & TRSPRT - AERIEN	64 000 000	81 630 000	-22%
24	INFRA & TRSPRT - MARITIME	25 000 000	205 000 000	-88%
FONCTION 8-TRANSPORTS ET COMMUNICATION		1 681 000 000	1 964 080 000	-14%
45	EQUIPEMENT COMMUNAL	1 632 292 093	1 519 311 879	7%
FONCTION 10-CONTRIBUTION AUX PROGRAMMES COMMUNAUX		1 632 292 093	1 519 311 879	7%
25	ENVIRONNEMENT	609 260 000	498 260 000	22%
27	ZIZA-ZAC	400 000 000	500 000 000	-20%
41	DEVELOPPEMENT FORESTIER	155 000 000	0	.
26	URBANISME	140 000 000	136 000 000	3%
29	AMENAGEMENT RURAL	35 600 000	49 100 000	-27%
FONCTION 7-AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT		1 339 860 000	1 183 360 000	13%
34	SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	770 000 000	730 000 000	5%
38	TOURISME	114 000 000	106 000 000	8%
40	STATIONS PROVINCIALES	24 100 000	60 240 000	-60%
39	EXPANSION GENERALE	8 000 000	5 000 000	60%
37	AGRICULTURE	2 600 000	5 500 000	-53%
31	EMPLOI	2 000 000	2 000 000	0%
33	INSERTION	1 000 000	2 000 000	-50%
01	ADMINISTRATION	600 000	600 000	0%
FONCTION 6-ECONOMIE, EMPLOI & FORMAT° PROFESSIONNELLE		922 300 000	911 340 000	1%
01	ADMINISTRATION	878 650 000	940 700 000	-7%
02	INSTITUTIONS	600 000	500 000	20%
FONCTION 0-ADMINISTRATION GENERALE		879 250 000	941 200 000	-7%
13	PATRIMOINE	133 150 000	214 170 000	-38%
15	SPORTS	55 815 085	73 600 000	-24%
14	CULTURE	49 000 000	66 000 000	-26%
16	JEUNESSE	11 920 000	9 580 000	24%
01	ADMINISTRATION	50 000	50 000	0%
FONCTION 3-CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS, LOISIRS		249 935 085	363 400 000	-31%
46	TRAVAUX POUR AUTRES TIERS	60 000 000	64 600 000	-7%
FONCTION 11-MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE		60 000 000	64 600 000	-7%
TOTAL		10 317 498 619	9 682 470 048	7%

La répartition des propositions des crédits par type de financement se présente comme suit (en millions XPF) :

Financement	HCD	CD	CDT50	CA	CI	CCA	CPEC	PCI	CAT50	TPSLN
HCD	0,0	2 043,7	625,1	393,7	157,6	121,0	118,4	110,7	19,4	7,4
OPC	6 720,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	6 720,4	2 043,7	625,1	393,7	157,6	121,0	118,4	110,7	19,4	7,4

HCD : opérations hors contrat

OPC : opérations sous contrats 2015-2017 et 2017-2022 comprenant le CD : le contrat de développement, le CD T5.0 : le Contrat de Développement Trajectoire 5.0, le CA : le Contrat d'Agglomération, le CI : le contrat inter-collectivité, la CCA : Convention-Cadre ADEME, le CPEC : Contrat Province Sud-Etat-Communes de l'intérieur, le PCI : le Programmes en faveur des Communes de l'Intérieur, le CA T5.0 : le Contrat d'Agglomération Trajectoire 5.0 et le TPSLN : le contrat commune de Thio-province Sud-SLN

A. FONCTION 2 - L'ENSEIGNEMENT

Les dépenses de ce secteur s'établissent à **1,858 milliard XPF** répartis principalement comme suit par programme et opérations suivantes :

Programme 07 - Collèges publics

Le programme de construction, de rénovation et d'équipements des collèges s'élève à **1,260 milliard XPF** pour l'exercice 2021 décomposé comme suit :

→ **La sécurisation des collèges**

300 millions XPF de crédits, financés sur le CD 2017-2022 pour la poursuite de la mise en place des dispositifs de sûreté afin de réduire significativement le risque d'intrusion et les éventuelles dégradations.

Cela concerne, d'une part, les protections passives des établissements, constituées de murs, clôtures et/ou grillages, et d'autre part, les protections actives par le recours à des outils technologiques tels que les caméras de vidéo-protection, caméras thermiques, détecteurs de présence, détecteurs de vibrations, barrières infrarouges, etc. couplés à une télésurveillance. Par ailleurs, ces dispositifs seront complétés par un éclairage extérieur permanent pour faciliter les interventions éventuelles des services de sécurité publique.

Sur 2020, des études ont été réalisées sur les collèges. Pour les travaux à effectuer durant les vacances scolaires 2020/2021, quatre collèges sont priorisés Louise Michel (Païta Sud), Kaméré (Nouméa), Rivière Salée (Nouméa) et La Colline (Thio) pour la pose de protections actives et de sécurisations passives.

Une seconde tranche d'études et de travaux sur d'autres collèges est prévue au cours du second semestre 2021.

→ **Le matériel et l'équipement numériques**

180 millions XPF de crédits comprenant :

- la mise en place d'un cartable numérique 102 millions XPF,
Cet outil permettra à chaque collégien d'avoir accès, de manière sécurisé et pour la durée de son cursus scolaire, à un espace numérique de travail (ENT) incluant les manuels scolaires, diverses applications et réseaux sécurisés.
Cette opération est financée à 50% par l'Etat au titre de l'avenant au CD trajectoire 5.0.

- l'opération « collèges numériques » 78 millions XPF,
dont 69 millions XPF pour le matériel (vidéoprojecteurs, haut-parleurs, équipements mobiles..) et 9 millions XPF pour les licences spéciales éducation.
Ces crédits permettront de renouveler le matériel fixe en place depuis 5 ans de quatre collèges (environ 700 ordinateurs) et de poursuivre l'équipement en matériel mobile des établissements qui en justifient le besoin.

→ **L'entretien, la rénovation et l'équipement des collèges**

180 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

- les travaux de rénovation des bâtiments 60 millions XPF,
- divers travaux d'aménagement dans les collèges 50 millions XPF,
- les travaux de sécurité et d'hygiène dans divers collèges 30 millions XPF,
- le renouvellement des équipements 25 millions XPF,
- la réfection des logements de fonction 15 millions XPF.

→ **La dotation d'équipement aux collèges publics**

136,5 millions XPF de crédits de subventions répartis entre vingt-et-un collèges pour couvrir les besoins d'équipements (mobilier, manuels scolaires, etc....) et les menus travaux et réparations.

→ **Les économies d'énergie dans les collèges**

106,5 millions XPF de crédits répartis comme suit :

- la réalisation d'études et de travaux permettant des économies d'énergie 62,9 millions XPF,
dont 43 millions XPF pour la réhabilitation du solaire thermique et

19,9 millions XPF pour la reprise des luminaires en LED des collèges de Kaméré, Koutio, Normandie et Louise Michel.

- l'installation de panneaux photovoltaïques sur les collèges de Kaméré, Yaté et Mariotti

43,6 millions XPF,

→ **Le câblage informatique**

50 millions XPF de crédits pour créer un réseau Wi-Fi et des liaisons multimédia pour permettre l'installation de vidéoprojecteurs interactifs dans toutes les salles de cours des douze collèges suivants :

- Baudoux, Mariotti, Magenta, Normandie, Portes de Fer et Rivière Salée sur la commune de Nouméa,
- Edmée Varin (Auteuil) et Dumbéa-sur-mer sur la commune de Dumbéa,
- Boulari et Plum sur la commune du Mont-Dore,
- Gabriel Païta sur la commune de Païta,
- Louis Léopold Djiet sur la commune de Bourail.

→ **Le confort thermique dans les collèges**

17,5 millions XPF pour améliorer le confort thermique dans les classes en saison chaude, par l'installation de brasseurs d'air ou de climatiseurs.

→ **Le collège de Boulari**

57,5 millions XPF de crédits pour des travaux concernant :

- l'aménagement et la rénovation des locaux 19,3 millions XPF,
- l'infrastructure des bâtiments 19,1 millions XPF,
- la reprise de l'étanchéité et des toitures 19,1 millions XPF.

→ **Le collège Mariotti**

54 millions XPF de crédits pour des travaux de reprise d'étanchéité des toitures, préalablement à l'installation panneaux photovoltaïques.

→ **Le collège de Kaméré**

53 millions XPF de crédits pour des travaux de rénovation des infrastructures des bâtiments.

→ **Le collège de Normandie**

44,6 millions XPF de crédits pour des travaux de rénovation des infrastructures des bâtiments et d'aménagement des locaux.

→ **Le collège Edmée Varin à Auteuil**

22 millions XPF de crédits pour des travaux de traitement de la corrosion sur les poteaux métalliques de l'établissement.

→ **Le collège Louise Michel à Païta**

18,7 millions XPF de crédits dont 16,6 millions XPF pour l'agrandissement du collège par l'installation de salles de classes modulaires et 2,1 millions XPF pour des travaux de rénovation des infrastructures suite aux audits réalisés sur les établissements scolaires.

→ **Le collège Francis Carco à Koutio**

12,5 millions XPF pour des travaux de rénovation des infrastructures suite aux audits réalisés sur les établissements scolaires.

→ **Le collège Louis-Léopold Djiet à Bourail**

12,1 millions XPF pour des travaux de rénovation des infrastructures suite aux audits réalisés sur les établissements scolaires.

→ **Les autres opérations**

14,9 millions XPF répartis sur les principales opérations suivantes :

- les études et travaux d'assainissement aux collèges Mariotti et Kaméré 5,0 millions XPF,

- les peintures extérieures du collège de Rivière-Salée 4,2 millions XPF,
- le suivi technique du mur Flize au collège Baudoux 3,6 millions XPF,
- le traitement de la corrosion sur les poteaux métalliques du collège de Dumbéa-sur-mer 2,1 millions XPF.

Programme 12 – Vie scolaire et éducative

481 millions XPF de crédits pour les équipements numériques des écoles, dans le cadre du nouveau dispositif de l'opération ODI qui comprend :

- l'acquisition de matériel 450,0 millions XPF, comprenant le renouvellement de 2000 ordinateurs fixes, 1050 équipements de type hybrides ou tablettes, 700 ordinateurs portables et 250 copieurs. La participation des communes se fera par le biais d'une contribution forfaitaire et annuelle en cours de mise en place.
- la finalisation du câblage réseau et wifi des écoles 31,0 millions XPF. pour permettre :
 - la dématérialisation de l'appel en ligne au niveau de la classe,
 - la connexion au réseau de l'équipement personnel de l'enseignant (smartphone ou tablette),
 - la connexion au réseau des équipements municipaux tels que tablettes pour le pointage des élèves à la cantine

Programme 09 - Enseignement privé

78,4 millions XPF de crédits pour la participation aux travaux de mise aux normes et de rénovation des établissements de la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique (DDEC) et de l'Alliance Scolaire de l'Eglise Evangélique (ASEE), financée sur le CD 2017-2022.

Programme 11 - Internats

38,3 millions XPF de crédits sont proposés et répartis sur les opérations suivantes :

→ Les travaux d'entretien, de maintien et le remplacement de matériels

19 millions XPF de crédits comprenant :

- divers travaux d'aménagements et d'entretien 9,5 millions XPF,
- le renouvellement des équipements 6,0 millions XPF,
- les travaux d'hygiène et de sécurité 3,5 millions XPF.

→ L'internat de Bourail

17 millions XPF de crédits comprenant :

- la réhabilitation de la production d'eau chaude 13,0 millions XPF,
- le renouvellement du mobilier 4,0 millions XPF.

→ L'internat de La Foa

2,3 millions XPF de crédits d'études dont 1,3 million XPF pour la mise aux normes des cuisines et 1 million XPF pour la réhabilitation de la production d'eau chaude.

Programme 01 – Administration

1 million XPF de crédits pour la réalisation de divers travaux dans les bâtiments administratifs.

B. FONCTION 4 - LA SANTE PUBLIQUE ET L'ACTION SOCIALE

Les dépenses relevant de ce secteur s'établissent à **1,694 milliard XPF** répartis principalement comme suit par programme et opérations suivantes :

Programme 18 – Habitat social

1,280 milliard XPF répartis comme suit par opération et financement :

→ **L'aide à l'habitat groupé**

901,7 millions XPF pour le financement des aides à la pierre attribuée aux opérateurs sociaux tels que la SEM AGGLO, la Société Immobilière de Calédonie (SIC) et le Fonds Calédonien de l'Habitat (FCH) pour la réalisation de logements locatifs aidés (LLA) et locatifs de transition (LLT) ainsi qu'à la rénovation de logements de parcs publics et de ceux insalubres, voués à devenir publics. Ces crédits se répartissent comme suit par financement :

- 895,7 millions XPF sur le CD 2017-2022,
- 6,0 millions XPF hors contrat.

→ **La rénovation urbaine de Saint-Quentin**

275 millions XPF de crédits pour le désamiantage et la démolition des tours de Saint-Quentin dans le cadre d'une opération co-financée avec la Nouvelle-Calédonie.

→ **L'aide à l'habitat individuel**

85,6 millions XPF de crédits, sur le CD 2017-2022, pour l'aide à l'accession individuelle.

→ **La restructuration de l'habitat spontané**

10 millions XPF de crédits pour des travaux sur le squat Kawati comprenant le déplacement et la remise en état de blocs sanitaires suite au départ des familles et la remise en état des réseaux d'assainissement.

→ **Les autres opérations**

8 millions XPF de crédits comprenant :

- la poursuite d'études sur le besoin en logements sociaux et leurs financements afin de ré-orienter les projets à venir sur des logements adaptés au mode de vie océanien et sur un financement soutenable avec une meilleure répartition sur l'ensemble du territoire provincial 5,0 millions XPF,
- l'équipement d'appartements relais destinés à l'hébergement des victimes de violences intrafamiliales 3,0 millions XPF.

Programme 20 – Santé publique

320 millions XPF répartis comme suit par opération et financement :

→ **La maison de la santé de l'Ile des pins**

170 millions XPF pour des travaux d'extension et de la réhabilitation de la maison de santé financés sur le CD 2017-2022.

→ **La maison de la santé de Thio**

73 millions XPF pour des travaux d'extension et de la réhabilitation de la maison de santé financés sur le CD 2017-2022, comprenant une salle d'urgence dédiée, un espace commun d'attente, des bureaux pour les médecins et les vacataires et une salle d'oxygénation.

→ **La maison de la santé de Bourail**

30 millions XPF pour des travaux d'extension et de la réhabilitation de la maison de santé financés sur le CD 2017-2022, comprenant notamment le réaménagement de l'accueil, du secrétariat, des salles de soins et d'urgence et du réseau d'eau chaude sanitaire.

→ **Les autres opérations**

47,9 millions XPF de crédits comprenant :

- l'acquisition d'équipements médicaux 25,0 millions XPF,
- l'aménagement et le gros entretien des structures médicales 12,9 millions XPF,
- les études préalables aux travaux de rénovation et d'agrandissement de la maison de santé de Kaméré 10,0 millions XPF.

Programme 19 – Médico-social

86 millions XPF répartis comme suit par opération et financement :

→ **Le foyer pour adolescent**

60 millions XPF pour la construction d'un foyer pour adolescents d'une capacité de 12 places à Dumbéa-sur-mer.

→ **La maison de l'enfance de Bourail**

16 millions XPF pour le réaménagement d'une villa de type F5 à Bourail, suite au déménagement du foyer de Néméara.

→ **Les autres opérations**

9,9 millions XPF de crédits comprenant :

- la participation aux travaux d'aménagement de locaux d'associations dont 3,5 millions XPF pour la mise aux normes des bâtiments du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CRHS), 6,6 millions XPF,
- le remplacement des faux-plafonds et des sous-forgets au foyer Michel Jorda 2,5 millions XPF,
- l'acquisition de mobilier et matériels pour les foyers 0,8 millions XPF.

Programme 01 – Administration

7,2 millions XPF comprenant 4,1 millions XPF pour divers travaux et signalétiques dans les bâtiments administratifs et 3,1 millions XPF pour l'achat de mobiliers et matériels.

C. FONCTION 8 - LES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Les dépenses de ce secteur s'établissent à **1,681 milliard XPF** répartis principalement comme suit par programme et opérations suivantes :

Programme 21 - Réseau routier

1,592 milliard XPF dont 645 millions XPF financés sur le CD et CI 2017-2022 et répartis comme suit par opérations :

Libellé de l'opération	HCD	CD	CI	TOTAL
RECONSTRUCTIONS OUVRAGES D'ART	0	500 000 000	0	500 000 000
AMENAGEMENT DES ROUTES	190 000 000	0	145 000 000	335 000 000
RENFORCEMENT RP RESEAU SUD	300 000 000	0	0	300 000 000
SECURISATION	166 500 000	0	0	166 500 000
SECURISATION DES TALUS	110 500 000	0	0	110 500 000
RENFORCEMENT RP RESEAU NORD	100 000 000	0	0	100 000 000
ETUDES SUR RESEAU ROUTIER	40 000 000	0	0	40 000 000
REPARATIONS ET CONFORMITE OUVRAGES D'ART	33 000 000	0	0	33 000 000
REHABILITATION DE CARRIERES	3 000 000	0	0	3 000 000
REPRISE D'OUVRAGE D'ASSAINISSEMENT	2 000 000	0	0	2 000 000
MATERIEL D'ENTRETIEN DE VOIRIE	2 000 000	0	0	2 000 000
TOTAL	947 000 000	500 000 000	145 000 000	1 592 000 000

→ **La reconstruction d'ouvrages d'arts**

500 millions XPF de travaux pour la suite de la construction d'un nouveau pont à Thio, financés sur le CD 2017-2022.

→ **L'aménagement de routes**

335 millions XPF de crédit comprenant :

- l'amélioration de la liaison Thio-Canala par l'aménagement et la sécurisation de la route de Pethekara, sur le CI 2017-2022 145,0 millions XPF,
 - l'aménagement de la rue Georges LEQUES 120,0 millions XPF,
 - l'aménagement de la rue GERVOLINO sur la RP14-Route de Magenta 70,0 millions XPF.
- pour le tronçon entre le giratoire de Normandie et le giratoire de la ZIZA 1,
pour le renforcement de la chaussée et l'aménagement en mode actif entre le carrefour RP14- Route de Magenta entre la rue Martinet et le giratoire de l'aérodrome de Magenta.

Par ailleurs, sur cette opération, il est également proposé l'ouverture de l'autorisation de programme n° 21-2021-1 « Aménagement de voirie et d'accès - la Flotille » à hauteur de 300 millions XPF dans le cadre d'un projet touristique sur le foncier provincial.

→ **Le renforcement des routes provinciales du réseau Sud**

300 millions XPF pour le renforcement des routes sur les tronçons suivants :

- la RP1-Route du Sud sur la section entre le giratoire de Normandie et le giratoire de la palmeraie 50,0 millions XPF,
- la RP1-Route du Sud sur la section entre Saint-Louis (lieu-dit Roche Liane) et le marché des femmes, 50,0 millions XPF,
- la VE1 sur l'échangeur Bonaparte 50,0 millions XPF,
- la VE1 sur la section entre l'échangeur Bonaparte et l'échangeur de Ducos 50,0 millions XPF,
- la VE2 sur l'échangeur pour la ZIZA-ZICO 50,0 millions XPF,
- la VE2 sur l'échangeur pour Païta-centre 50,0 millions XPF.

→ **La sécurisation routière**

166,5 millions XPF de travaux d'éclairage, de signalisation directionnelle, de traitement des obstacles latéraux et de sécurisation des cheminements piétonniers comprenant :

→ 70 millions XPF pour la sécurisation des piétons avec la réalisation d'une passerelle piétonne sur la RP1-route du Sud au niveau de La Coulée.

→ 55 millions XPF pour la signalisation, comprenant :

- la mise en conformité de la signalisation directionnelle sur la VE1-VE2 35,0 millions XPF,
- la fourniture et la pose de plots rétro-réfléchissants sur les routes provinciales 10,0 millions XPF,
- la mise en place de signalisation directionnelle sur les routes provinciales 10,0 millions XPF.

→ 20 millions XPF pour l'éclairage public avec la mise en conformité du giratoire de la Conception sur la VDE,

→ 16,5 millions XPF pour les dispositifs de retenue,

→ 5 millions XPF pour la sécurisation des carrefours de la RP5-Route du col d'Amieu/RP16-Route de Farino et de la RP16-Route de Farino/voie urbaine.

→ **La sécurisation des talus**

110 millions XPF de travaux de confortement des talus sur les voiries suivantes :

- la RP5-Route du col d'Amieu 75,0 millions XPF,
- la RP4-Route de Thio 35,5 millions XPF.

Ces travaux sont financés à hauteur de 50% par l'Etat au titre du Fonds Exceptionnel d'Investissement (FEI).

→ **Le renforcement des routes provinciales du réseau Nord**

100 millions XPF de crédits pour le renforcement de la RP4-Route de Thio.

→ **Les études préalables aux travaux routiers**

40 millions XPF de crédits pour des études préalables à la réalisation de travaux et un état des lieux des équipements routiers et des chaussées.

→ **Les autres opérations**

40 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

- la réparation et la mise en conformité des ouvrages d'art 33,0 millions XPF,
- la réhabilitation des carrières utilisées pour les travaux de voirie avec la plantation de 5 000 pieds de 15 espèces de végétaux de type maquis minier et des travaux de gestion des eaux superficielles, 3,0 millions XPF,
- la reprise d'ouvrages d'assainissement existants et la mise en place de nouveaux ouvrages (buses, caniveaux bétonnés..) 2,0 millions XPF,
- l'acquisition de divers matériels pour l'entretien de la voirie, 2,0 millions XPF.

Programme 22 – Infrastructure & transport aérien

64 millions XPF de crédits pour l'aérodrome de Moué à l'Ile des pins comprenant :

- les études et travaux d'agrandissement de l'aérogare 50,0 millions XPF,
- le gros entretien et l'aménagement des bâtiments 8,0 millions XPF,
- l'acquisition de matériels techniques et d'incendie 6,0 millions XPF.

Programme 24 - Infrastructure & transport maritime

25 millions XPF pour la démolition du ponton des sources d'eaux chaude en baie de Prony.

D. FONCTION 10 - L'EQUIPEMENT DES COMMUNES

La contribution provinciale aux programmes d'investissement des communes s'élève à **1,632 milliard XPF**.

Ces crédits se répartissent en subventions directes pour 1,319 milliard XPF et en travaux sous maîtrise d'ouvrage déléguée pour 313 millions XPF.

a. Le programme des subventions

Le tableau ci-dessous présente le détail par fonction, sous-fonction et financement :

FONCTION - SOUS-FONCTION		HCD	CA	CPEC	PCI	CAT50	CCA	TPSLN	TOTAL
GESTION DE L'EAU	73	28 000 000	105 196 616	21 149 932	67 441 218	0	0	0	221 787 766
GESTION DES DECHETS ET LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS	71	0	117 587 062	54 327 872	31 125 105	0	10 000 000	0	213 040 039
URBANISME, LOGEMENT ET ESPACES PUBLICS	76	19 400 000	37 668 311	6 700 000	0	19 425 000	0	0	83 193 311
Fonction 7-AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT		47 400 000	260 451 989	82 177 804	98 566 323	19 425 000	10 000 000	0	518 021 116
SERVICES GENERAUX	02	482 253 297	0	0	0	0	0	0	482 253 297
Fonction 0-ADMINISTRATION GENERALE		482 253 297	0	0	0	0	0	0	482 253 297
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	21	30 000 000	80 811 416	16 000 000	0	0	0	0	126 811 416
Fonction 2-ENSEIGNEMENT		30 000 000	80 811 416	16 000 000	0	0	0	0	126 811 416
POLICE	11	100 000 000	0	0	0	0	0	0	100 000 000
Fonction 1-SECURITE ET ORDRE PUBLIC		100 000 000	0	0	0	0	0	0	100 000 000
INFRASTRUCTURES ET TRANSPORT TERRESTRE	81	0	52 400 000	16 900 000	10 050 000	0	0	7 400 000	86 750 000
Fonction 8-TRANSPORTS ET COMMUNICATION		0	52 400 000	16 900 000	10 050 000	0	0	7 400 000	86 750 000
SPORTS	32	0	0	3 360 000	2 063 328	0	0	0	5 423 328
Fonction 3-CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS, LOISIRS		0	0	3 360 000	2 063 328	0	0	0	5 423 328
TOTAL		659 653 297	393 663 405	118 437 804	110 679 651	19 425 000	10 000 000	7 400 000	1 319 259 157

HCD : opérations hors contrat.

OPC : opérations sous contrats 2015-2017 et 2017-2022 comprenant le CA : le Contrat d'Agglomération, le CPEC : Contrat Province Sud-Etat-Communes de l'intérieur, le PCI : le Programmes en faveur des Communes de l'Intérieur, , le CA T5.0 : le Contrat d'Agglomération Trajectoire 5.0, la CCA : Convention-Cadre ADEME et le TPSLN : le contrat commune de Thio-province Sud-SLN

→ **L'aménagement et environnement**

518 millions XPF de crédits de paiement décomposés comme suit par secteur :

- la gestion de l'eau dont 193,8 millions XPF contractualisés 221,8 millions XPF,
- la gestion des déchets et la lutte contre les pollutions, en totalité sur contrat 213,0 millions XPF,
- l'urbanisme, le logement et les espaces publics 83,2 millions XPF.
dont 63,8 millions XPF contractualisés

Le détail des opérations, bénéficiaires et type de financement est présenté dans le tableau ci-dessous.

OPERATIONS	BENEFICIAIRE	HCD	CA	CPEC	PCI	CCA	TPSLN	TOTAL
REPARTITION EN FONCTION DES JUSTIFICATIFS DES OPERATIONS	NON DEFINIS	0	55 000 000	0	0	0	0	55 000 000
DISTRIBUTION AEP MOINDAH	POYA	0	0	0	37 500 000	0	0	37 500 000
REHABILITATION DES DIGUES	THIO	28 000 000	0	0	0	0	0	28 000 000
REFECTION CONDUITE DAOUI	BOURAIL	0	0	0	21 000 000	0	0	21 000 000
RESERVOIR DE ROBINSON	MONT-DORE	0	13 650 000	0	0	0	0	13 650 000
RENFORCEMENT DES RESEAUX AEP	LA FOA	0	0	11 200 000	0	0	0	11 200 000
PSSEI ET SECURISATION INSTALLATIONS GRAND TUYAU	SIGN	0	10 221 616	0	0	0	0	10 221 616
RESERVOIR DE PONT DES FRANCAIS (LIMOUSIN)	MONT-DORE	0	10 125 000	0	0	0	0	10 125 000
DIVERS AEP DUMBEA NORD	DUMBEA	0	9 337 500	0	0	0	0	9 337 500
PROGRAMME RENFORCEMENT AEP	MOINDOU	0	0	0	8 941 218	0	0	8 941 218
RESERVOIR 300M3 FSH ET DISTRIBUTION POUEO	BOURAIL	0	0	6 531 431	0	0	0	6 531 431
RESERVOIR 4500 m3 DUMBEA NORD	DUMBEA	0	5 737 500	0	0	0	0	5 737 500
RENFORCEMENT RESEAUX AEP	BOULOUPARIS	0	0	2 101 322	0	0	0	2 101 322
RENFORCEMENT AEP THIO RIVIERE-NEMBOUROU	THIO	0	0	1 317 179	0	0	0	1 317 179
RENFORCEMENT AEP COL DE PLUM	MONT-DORE	0	1 125 000	0	0	0	0	1 125 000
GESTION DE L'EAU		28 000 000	105 196 616	21 149 932	67 441 218	0	0	221 787 766
REPARTITION EN FONCTION DES JUSTIFICATIFS DES OPERATIONS	NON DEFINIS	0	0	47 000 000	19 000 000	0	0	66 000 000
STATION D'EPURATION YAHOUÉ	DUMBEA	0	48 420 631	0	0	0	0	48 420 631
STATION D'EPURATION DUMBEA 2 - TRANCHE 2	DUMBEA	0	25 375 000	0	0	0	0	25 375 000
SUPPRESSION REJETS DE POLLUTION & REQUALIFICATION ROUTE	NOUMEA	0	25 312 500	0	0	0	0	25 312 500
RESEAU SEPARATIF VAL PLAISANCE	NOUMEA	0	11 600 317	0	0	0	0	11 600 317
QUAI D'APPORT VOLONTAIRE ZAC PANDA	DUMBEA	0	0	0	0	10 000 000	0	10 000 000
EXTENSION RESEAUX EAUX USEES SECTEUR LAPEROUSE	NOUMEA	0	6 878 614	0	0	0	0	6 878 614
ASSAINISSEMENT DU VILLAGE	BOURAIL	0	0	0	6 800 000	0	0	6 800 000
ASSAINISSEMENT ET RACCORDEMENT DES PARTICULIERS	LA FOA	0	0	0	5 325 105	0	0	5 325 105
ASSAINISSEMENT DU SECTEUR DE POE	BOURAIL	0	0	3 082 541	0	0	0	3 082 541
ASSAINISSEMENT CENTRE URBAIN	BOURAIL	0	0	2 568 411	0	0	0	2 568 411
ASSAINISSEMENT ST PHILIPPO-THIO MISSION	THIO	0	0	1 676 920	0	0	0	1 676 920
GESTION DES DECHETS ET LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS		0	117 587 062	54 327 872	31 125 105	10 000 000	0	213 040 039
PUD - REVISION	NON DEFINIS	19 400 000	0	0	0	0	0	19 400 000
PROJET SOCIO-CULTUREL GLOBAL DE SAINT-LOUIS	MONT-DORE	0	9 311 711	0	0	0	0	9 311 711
TROTTOIRS & NOUVEAU RESEAU CENTRE-VILLE, QUARTIERS NORD & SUD	NOUMEA	0	9 000 000	0	0	0	0	9 000 000
RENOUVELLEMENT ECLAIRAGE PUBLIC EN LED	MONT-DORE	0	8 400 000	0	0	0	0	8 400 000
CONSTRUCTION 4 SALLES POLYVALENTES	YATE	0	0	6 700 000	0	0	0	6 700 000
CHEMIN DANS LA MANGROVE DE OUEMO	NOUMEA	0	6 075 000	0	0	0	0	6 075 000
AMENAGEMENT DE LA PROMENADE JULES RENARD	DUMBEA	0	5 250 000	0	0	0	0	5 250 000
DEVELOPPEMENT PHOTOVOLTAIQUES SUR BATIMENTS PUBLICS	MONT-DORE	0	4 950 000	0	0	0	0	4 950 000
CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ MUNICIPAL	PAITA	0	4 000 000	0	0	0	0	4 000 000
HABITAT-OBSERVATION, SUIVI, PREVISION	SIGN	0	3 206 600	0	0	0	0	3 206 600
CENTRE 1ERE INTERVENTION & POSTE AVANCE POLICE MUNICIP. TONTOUTA	PAITA	0	2 700 000	0	0	0	0	2 700 000
VESTIAIRES DE RUGBY	PAITA	0	2 500 000	0	0	0	0	2 500 000
TERRAIN DE FOOTBALL	PAITA	0	1 700 000	0	0	0	0	1 700 000
URBANISME, LOGEMENT ET ESPACES PUBLICS		19 400 000	57 093 311	6 700 000	0	0	0	83 193 311
Fonction 7-AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT		47 400 000	279 876 989	82 177 804	98 566 323	10 000 000	0	518 021 116

→ **L'administration générale**

482,2 millions XPF de crédits dont 422 millions XPF qui seront répartis en fonction de l'avancement des dossiers et des justificatifs présentés par les communes et 60 millions XPF pour la participation au financement des infrastructures nouvelles situées dans la ZAC de la commune de Dumbéa.

→ **L'enseignement**

126,8 millions XPF de crédits décomposés comme suit par opération, bénéficiaire et type de financement :

OPERATIONS	BENEFICIAIRE	CA	HCD	CPEC	TOTAL
CONSTRUCTION D'UNE ECOLE	PAITA	68 250 000	0	0	68 250 000
CONFORT THERMIQUE DANS LES ECOLES	NON DEFINIS	0	30 000 000	0	30 000 000
	NOUMEA	6 000 000	0	0	6 000 000
TRANSFORMATION ECOLE BEGONIAS EN BATIMENT EXEMPLAIRE HQE	LA FOA	0	0	16 000 000	16 000 000
TRAVAUX AMELIORATION DES ECOLES DE LA VILLE	DUMBEA	6 561 416	0	0	6 561 416
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE		80 811 416	30 000 000	16 000 000	126 811 416
Fonction 2-ENSEIGNEMENT		80 811 416	30 000 000	16 000 000	126 811 416

→ **La sécurité et l'ordre public**

100 millions XPF de crédits pour une participation aux programmes communaux de renforcement de la sécurité et de la lutte contre la délinquance.

→ **Les transports et communication**

86,7 millions XPF de crédits pour les voiries communales décomposés comme suit par opération, bénéficiaire et type de financement :

OPERATIONS	BENEFICIAIRE	CA	CPEC	PCI	TPSLN	TOTAL
REQUALIFICATION DU PORT DESPOINTES	NOUMEA	26 250 000	0	0	0	26 250 000
. INFRASTRUCTURES ET TRANSPORT TERRESTRE		26 250 000	0	0	0	26 250 000
VOIES PRIMAIRES ASSAINISSEMENT MONT MOU	PAITA	15 000 000	0	0	0	15 000 000
OUVRAGES D'ART DE DOGNY A PIERRAT	LA FOA	0	9 600 000	0	0	9 600 000
AMENAGEMENT VOIE PIETONNE ST PHILIPPO 2 1 VILLAGE	THIO	0	0	0	7 400 000	7 400 000
AMENAGEMENT DE LA ROUTE MUNICIPALE DE TEREEMBA (VU17)	MOINDOU	0	7 300 000	0	0	7 300 000
AMENAGEMENT VOIRIES TRANSPORT EN COMMUN HORS MO PVS	SMTU	5 750 000	0	0	0	5 750 000
VOIES PRIMAIRES ROUTE ZIZA RT 1	PAITA	5 400 000	0	0	0	5 400 000
REFECTION ROUTE DE LA THIA	LA FOA	0	0	5 250 000	0	5 250 000
ROUTE DE TENDEA	FARINO	0	0	4 800 000	0	4 800 000
. INFRASTRUCTURES ET TRANSPORT TERRESTRES		26 150 000	16 900 000	10 050 000	7 400 000	60 500 000
Fonction 8-TRANSPORTS ET COMMUNICATION		52 400 000	16 900 000	10 050 000	7 400 000	86 750 000

→ **La culture, la jeunesse, les sports et les loisirs**

5,4 millions XPF de crédits décomposés comme suit par opération, bénéficiaire et type de financement :

OPERATIONS	BENEFICIAIRE	CPEC	PCI	TOTAL
VALORISATION DU CŒUR DE VILLE ET DES BERGES DE LA FOA	LA FOA	3 360 000	0	3 360 000
SALLE POLYVALENTE A VAO	ILE DES PINS	0	2 063 328	2 063 328
. SPORTS		3 360 000	2 063 328	5 423 328
Fonction 3-CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS, LOISIRS		3 360 000	2 063 328	5 423 328

b. Le programme des maitrises d'ouvrage déléguées

Pour l'exercice 2021, les crédits proposés pour les opérations en faveur des communes, réalisées sous maîtrise d'ouvrage déléguée, s'élèvent ainsi à **313 millions XPF**. Les crédits sont répartis sur les opérations suivantes :

OPERATION	COMMUNE	SECTEUR	DEPENSES	RECETTES (PM)
YATE-ROUTES MUNICIPALES 10 & 12	YATE	voirie	138 000 000	0
MD-ROUTE MUNICIPALE 15	MONT-DORE	voirie	122 000 000	0
CS-INTERNET A L'ECOLE	toutes communes	enseignement	34 000 000	0
RESORPTION DEPOTS SAUVAGES	toutes communes	environnement	14 532 936	7 266 468
EXTENSION DES PISTES DE TINA	NOUMEA	sports	4 500 000	0
TOTAL			313 032 936	7 266 468

E. FONCTION 7 - L'AMENAGEMENT ET L'ENVIRONNEMENT

Les investissements relatifs à l'aménagement et à l'environnement s'élèvent à **1,339 milliard XPF** répartis principalement comme suit par programme et opération :

Programme 25 – Environnement

609,3 millions XPF répartis principalement comme suit par opération et financement :

→ **La côte oubliée**

294,5 millions XPF de crédits financés sur le CD 2017-2022 pour des études et travaux de restauration écologique des anciens sites dégradés par le feu et l'activité minière au sein du parc de la Côte oubliée.

→ **La gestion des déchets**

132,3 millions XPF de crédits comprenant :

- la participation à des projets relatifs au traitement des déchets 67,0 millions XPF, avec notamment :
 - 40 millions XPF pour une subvention à l'unité de compostage industriel,
 - 12 millions XPF pour une subvention à l'investissement d'une structure de gestion des fusées et signaux pyrotechniques périmés.
 - les études et travaux de réhabilitation pour la résorption des dépôts sauvages 49,3 millions XPF,
 - la réalisation de diverses études 16,0 millions XPF, dont 10 millions XPF pour la création d'un observatoire des déchets.
- Ces opérations sont financées comme suit :

Opérations	Dépenses	Recettes	% financ.	Provenance des recettes		
				CCA	TAP	CD 17-22
PROJETS P/TRAIT. DECHETS	67 000 000	39 500 000	59%	27 500 000	12 000 000	0
RESORPTION DEPOTS SAUVAGES	49 300 000	24 650 000	50%	20 000 000	0	4 650 000
ETUDES P/GESTION DECHETS	16 000 000	8 000 000	50%	8 000 000	0	0
TOTAL	132 300 000	72 150 000	55%	55 500 000	12 000 000	4 650 000

→ **Le plan de prévention des feux de forêts**

46,2 millions XPF de crédits dont 41 millions XPF financés sur le CD 2017-2022 et comprenant :

- l'acquisition de 2 véhicules équipés pour sapeurs de feux volontaires 21,8 millions XPF,
- l'installation de système de détection précoce d'incendie sur site pilote 10,0 millions XPF,
- l'aménagement de conduites d'eau et l'installation de signalétiques 9,0 millions XPF,
- l'aménagement de pistes et de points d'eau 5,0 millions XPF.

→ **L'aménagement du domaine de Déva**

34 millions XPF de crédits comprenant :

- la mise en valeur touristique et le développement économique du domaine de Déva, confiés par convention, revue en 2021, à la SEM Mwe Ara 20,0 millions XPF,
- la poursuite des travaux pour la construction d'un bâtiment pour le Peloton de Surveillance et d'Intervention à Cheval (PSIC) de la gendarmerie nationale 13,0 millions XPF,
- les études relatives à la construction des bâtiments de l'espace culturel financées sur le CD 2017-2022 et ce sous réserve que le projet ne subisse plus de modification. 1,0 million XPF.

→ **Le parc provincial de la rivière bleue**

31,6 millions XPF de crédits comprenant notamment :

- l'aménagement du parc 15,5 millions XPF, avec :
 - 10 millions XPF pour l'amélioration et l'entretien des pistes carrossables non revêtues,
 - 3,5 millions XPF pour le déplacement et le renforcement du réservoir de stockage d'eau de Ouénarou,
 - 2 millions XPF pour la sécurisation d'une section de sentiers de randonnées et la protection contre l'érosion.
- l'acquisition de matériel 13,2 millions XPF, dont 11 millions XPF pour l'acquisition d'une pelle rétro et 2 millions XPF pour le remplacement d'un groupe électrogène.

→ **Le parc des grandes fougères**

21,5 millions XPF de crédits pour l'aménagement et l'équipement du parc des grandes fougères comprenant notamment :

- l'aménagement de la zone d'accueil, du faré et de l'aire de jeux pour enfants 8,0 millions XPF,
- la construction d'un bloc sanitaire 5,0 millions XPF,
- l'acquisition d'un quad de 6 places 4,0 millions XPF,
- l'aménagement des pistes et des sentiers 2,0 millions XPF,
- l'acquisition de plants pour le reboisement de l'arboretum 2,0 millions XPF.

→ **Les aires protégées aménagées**

20,2 millions XPF de crédits comprenant notamment :

- les aires aménagées du Grand Nouméa 7,4 millions XPF, comprenant :
 - 5,4 millions XPF pour le remplacement des aménagements marins vieillissants,
 - 2 millions XPF pour l'installation de panneaux relatifs à la réglementation et aux bons gestes.
- les aires aménagées du nord 6,6 millions XPF, avec notamment :
 - 3,1 millions XPF pour le remplacement de panneaux d'information à Thio, sur la zone côtière ouest et à Bourail,
 - 3 millions XPF pour le remplacement et l'installation de nouvelles balises et mats de réserves,
- le parc du grand lagon sud 5,0 millions XPF, pour l'évaluation du plan de gestion « patrimoine mondial de l'UNESCO » 2013-2017 et l'actualisation du plan 2021-2025.

→ **Le parc zoologique et forestier**

9,7 millions XPF de crédits comprenant notamment :

- l'acquisition d'un module d'exposition sur les espèces protégées disparues 5,0 millions XPF,
- la modernisation des installations 2,0 millions XPF, pour le remplacement de bancs, fontaines et tables de pique-nique,
- l'installation de panneaux sur les espèces végétales 1,2 million XPF.

→ **Les autres opérations**

19,2 millions XPF répartis sur les opérations suivantes :

- l'équipement des navires chargés de la surveillance des milieux naturels 8,9 millions XPF,
- la réalisation et la participation à diverses études dans le cadre de la conservation et de la gestion de la biodiversité 6,7 millions XPF,
- la participation à des études et des tests de nouvelles technologies pour la protection et le suivi des populations de requin, réalisés par le Centre Sécurité Requin de l'île de la Réunion 3,5 millions XPF.

Programme 27 - Zones industrielles, artisanales et d'aménagement concerté

400 millions XPF répartis comme suit par opération et financement :

→ **Les ZAC de Dumbéa-sur-mer et PANDA**

350 millions XPF pour une subvention d'équilibre à la Société d'Équipement de la Nouvelle-Calédonie (SECAL) au titre des ZAC de Dumbéa-sur-Mer et PANDA.

→ **L'écopôle Recyclerie**

50 millions XPF de crédits, financés au titre du Fonds Exceptionnel d'Investissement (FEI) 2020, pour la création d'une zone d'activité dédiée aux initiatives de recyclage et de réemploi.

Programme 41 – Développement forestier

155 millions XPF de crédits pour une avance en compte-courant à la SEM Sud Forêt pour donner une nouvelle ambition à la mise en œuvre du programme de boisement en province Sud.

Programme 26 – Urbanisme

140,0 millions XPF répartis sur les opérations suivantes :

- le stockage des déchets inertes par endigage 100,0 millions XPF,
- une participation à la société ENERCAL pour le déplacement de la ligne haute tension allant de Ducos vers le Mont-Dore sur la ZAE de la Conception, conformément au protocole d'accord de réalisation de la VDE, 25,0 millions XPF,
- les études et les travaux d'aménagement du site de la Briqueterie 9,0 millions XPF,
- une étude pour la valorisation du foncier provincial du lotissement « Les charpentiers de Numbo » en lien avec le gouvernement et la commune 5,0 millions XPF,
- les analyses d'impact sur l'ouverture potentielle de nouvelles plages au public 1,0 million XPF.

Programme 29 – Aménagement rural

35,6 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

- la participation aux travaux de recherche d'eau souterraine 32,0 millions XPF,
- les périmètres irrigués collectifs 3,6 millions XPF.
dont 3,3 millions XPF de participations aux aménagements des barrages de la Tamoia et de la Ouaménié.

F. FONCTION 6 - L'ECONOMIE, L'EMPLOI ET LA FORMATION

Les dépenses de ce secteur s'établissent à **922,3 millions XPF** répartis principalement comme suit par programme et opérations suivantes :

Programme 34 - Soutien à l'investissement

Les crédits relatifs au soutien à l'investissement s'élèvent à **770 millions XPF** répartis comme suit :

- secteur rural 380 millions XPF,
pour les aides accordées au titre du dispositif de soutien à la PPAP (DISPPAP),
- secteur commerce et industrie 275 millions XPF,
comprenant :
 - 205 millions XPF pour les aides accordées au titre du Code des Aides pour le Soutien à l'Economie (CASE), dont 20 millions XPF pour les aides aux entreprises des communes rurales financées sur le CD 2017-2022
 - 70 millions XPF pour l'aide à la sécurisation des commerces, dont 40 millions XPF pour l'aménagement d'espaces de vente réservés aux boissons alcoolisées dans les commerces ayant une superficie de moins de 350 m²,
- secteur touristique 85 millions XPF,
pour les aides accordées au titre du Code des Aides pour le Soutien à l'Economie (CASE) et une première approche de la poursuite des aides au secteur touché par prolongation de la fermeture des liaisons internationales,

- secteur maritime 30 millions XPF,
pour les aides accordées au titre Code des Aides pour le Soutien
à l'Economie (CASE).

Programme 38 – Tourisme

114 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

- la poursuite de l'aménagement de la zone d'accueil des croisiéristes sur la baie de Kuto, en partie sur le CI 2017-2022, 96,0 millions XPF,
- les études pour l'aménagement touristique du site de la Flotille 10,0 millions XPF,
- la pose de signalisations touristiques sur la commune de l'Ile des pins 8,0 millions XPF.

Programme 40 - Stations provinciales

24,1 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

- l'aménagement et l'équipement de la station zootechnique de Port-Laguerre 11,5 millions XPF,
comprenant notamment :
 - 6,5 millions XPF pour la poursuite du programme d'amélioration génétique des cheptels bovin et ovin par l'importation d'embryons,
 - 3 millions XPF pour la poursuite de l'amélioration du réseau de clôtures,
 - 2 millions XPF pour la création de parcelles d'agroforesterie.
- l'aménagement de la pépinière de Port-Laguerre 7,0 millions XPF,
dont 5 millions XPF pour l'amélioration du réseau d'irrigation et 2 millions XPF pour la rénovation d'une serre.
- le gros entretien et les réparations de la station aquacole de Saint-Vincent 3,0 millions XPF,
- l'aménagement et l'équipement des biofabriques 2,6 millions XPF.

Programme 39 - Expansion générale

8 millions XPF de crédits dont 5 millions XPF pour la mise en œuvre d'actions de développement touristique et économiques de l'Ile des pins et 3 millions XPF de subventions d'équipement pour les radios associatives.

Programme 37 – Agriculture

2,6 millions XPF de crédits pour l'acquisition d'équipements techniques.

Programme 31 – Emploi

2 millions XPF de crédits pour l'acquisition de kits utilisés dans le cadre de méthode de recrutement par simulation (MRS).

Programme 33 – Insertion

1 million XPF de crédits pour l'acquisition de matériels pour la mise en œuvre des Travaux d'Intérêt Général (TIG).

Programme 01 – Administration

0,6 million XPF de crédits pour l'acquisition de matériel et mobilier pour les services.

G. FONCTION 0 - L'EQUIPEMENT DE L'ADMINISTRATION

Les dépenses de ce secteur s'établissent à **879,2 millions XPF** répartis principalement comme suit par programme et opérations suivantes :

Programme 01 - Administration

878,6 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

→ L'équipement informatique

238 millions XPF répartis comme suit :

- l'acquisition de micro-ordinateurs, de licences bureautiques et de matériels périphériques 64,0 millions XPF, comprenant notamment :
 - 29 millions XPF pour les logiciels,
 - 16,2 millions XPF pour le matériel périphérique,
 - 14,5 millions XPF pour les postes informatiques,
- le matériel et les logiciels nécessaires au fonctionnement et à la surveillance des systèmes et réseaux dont 51,3 millions XPF pour le matériel, 53,0 millions XPF,
- les applications métiers utilisées par les directions pour des travaux de gestion de projet et des développements internes, 37,0 millions XPF,
- les applications de gestion des aides et des subventions de la collectivité pour des travaux de gestion de projet et des développements internes, 19,0 millions XPF,
- les applications de gestion des ressources humaines 15,0 millions XPF,
- les applications de communication 10,0 millions XPF,
- les applications de gestion du patrimoine 9,0 millions XPF,
- le système d'information géographique de la collectivité 8,0 millions XPF,
- les applications de gestion médicale dans les centres médicaux 7,0 millions XPF,
- l'infocentre pour la mise en œuvre des outils informatiques décisionnels 6,0 millions XPF,
- l'application de gestion éducative 5,0 millions XPF,
- l'application de gestion financière 5,0 millions XPF,
- les études pour la mise en place, d'un socle d'information commun pour faciliter le développement de services numériques aux administrés 1,0 million XPF.

→ Le budget participatif

230 millions XPF de crédits pour le financement de la participation provinciale aux différents projets retenus, principalement dans le domaine de la protection de l'environnement, de l'éducation et de la protection du patrimoine au titre de la campagne lancée au 2^{ème} semestre 2020.

→ L'amélioration de la conception énergétique

132,8 millions XPF de crédits d'études et de travaux visant à l'amélioration énergétique des bâtiments provinciaux comprenant notamment :

- les travaux des 6^{ème} et 8^{ème} tranches du programme pluriannuel de production photovoltaïque 64,0 millions XPF, pour l'aérodrome de l'île des pins, le centre médical polyvalent, les bâtiments sociaux, le centre des activités nautiques, le foyer de l'enfance et la maison de santé de Dumbéa, la subdivision nord de la DAEM, le centre d'accueil de Poé, le stade PLGC et les logements du grand Sud

- les travaux de la 5^{ème} tranche du programme pluriannuel de production photovoltaïque pour les collèges de Plum, d'Apogoti et des portes de fer, le CMS et l'antenne DEFE de Paita, le foyer de l'enfance et les maisons de santé de Dumbéa, La Foa et Bourail, 54,0 millions XPF,
- le remplacement des ampoules de l'hôtel de province et de l'immeuble Clémenceau et la réhabilitation de la production d'eau chaude des locaux de la DPASS 14,5 millions XPF.

→ **Les grosses réparations et les aménagements dans les bâtiments provinciaux**

82,5 millions XPF de crédits répartis comme suit :

- les bâtiments du secteur Sud 69,0 millions XPF, comprenant notamment :
 - 11 millions XPF pour le remplacement du deck du patio du CAPS et le changement de condensateurs des climatiseurs,
 - 11 millions XPF pour des travaux d'aménagement et de réfection des sols de l'immeuble Clémenceau,
 - 8 millions XPF pour la démolition du foyer tahitien, en continuité des travaux de réseaux engagés en 2020 sur le foyer wallisien,
 - 7,5 millions XPF pour des travaux d'aménagement et le remplacement de climatiseurs à Port-Laguerre,
 - 5,5 millions XPF pour la charpente de Ko We Kara,
 - 5 millions XPF pour des travaux d'aménagement des locaux de la Direction de l'Economie, de la Formation et de l'Emploi
- les bâtiments du secteur Nord 13,5 millions XPF, comprenant notamment :
 - 5 millions XPF pour des travaux d'aménagement au centre d'accueil de Poé,
 - 2 millions XPF pour le remplacement des menuiseries et le raccordement au réseau d'eaux usées de l'antenne de Thio,

→ **La cartographie**

53,5 millions XPF de crédits comprenant notamment :

- l'acquisition de matériels 40,0 millions XPF, comprenant 30 millions XPF pour sept solutions GPS en temps réel et 10 millions XPF pour une station robotisée,
- l'acquisition, la rectification d'images aériennes et la cartographie 13,5 millions XPF. dont 10 millions XPF financés sur le CDI 2017-2022.

→ **Le pôle technique**

46 millions XPF de crédits comprenant :

- les études pour la construction d'un pôle technique regroupant les services de la Direction de l'Aménagement, de l'Équipement et des Moyens (DAEM) sur le site de la Vallée du Tir, 35,0 millions XPF,
- les études pour la construction d'une antenne relais de la DAEM sur le site actuel de la subdivision Sud 11,0 millions XPF.

→ **L'équipement de la collectivité**

37,6 millions XPF de crédits pour l'équipement des directions en mobilier et matériel de bureau dont 21,5 millions XPF pour l'amélioration du système de sonorisation de l'hémicycle et de l'auditorium du CAPS.

→ **L'hélicoptère**

15,5 millions XPF pour le gros entretien et les révisions techniques obligatoires de l'hélicoptère.

→ **Les dépôts et cautionnements**

15 millions XPF de crédits comprenant :

- 14 millions XPF de cautions versées aux bailleurs sociaux, dans le cadre de l'accès des familles dans les logements sociaux ;
- 1 million XPF de restitution de cautions perçues au titre des locations de logements provinciaux.

→ **Les autres opérations**

26,7 millions XPF de crédits répartis sur les principales opérations suivantes :

- le gros entretien, les aménagements et l'équipement des logements 12,7 millions XPF,
- la poursuite du renouvellement du parc automobile provincial 11,0 millions XPF,
- les études diverses préalables à la réalisation de travaux sur les bâtiments 3,0 millions XPF.

Programme 02 – Institutions

0,6 million XPF de crédits pour l'acquisition de matériels pour le service Communication.

H. FONCTION 3 - LA CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS

Les crédits affectés à ce secteur s'élèvent à **249,9 millions XPF** répartis notamment sur les opérations suivantes :

Programme 13 – Patrimoine

Les crédits relatifs au patrimoine s'élèvent à **133,1 millions XPF** répartis sur les opérations suivantes :

→ **La conservation et la sauvegarde du patrimoine**

43,5 millions XPF de crédits de subventions pour participer à la restauration et la sauvegarde de bâtiments historiques comprenant notamment :

- une subvention pour la restauration de l'église de la mission de Saint-Louis, 10,5 millions XPF,
- une subvention pour la restauration du bâtiment d'accueil du musée de Bourail, 10,0 millions XPF,
- une subvention à l'association « la cathédrale, notre patrimoine » 10,0 millions XPF, pour la restauration des vitraux notamment,
- la maîtrise d'ouvrage pour les travaux de conservation et de sauvegarde des bâtiments, 5,5 millions XPF,
- le dispositif d'aides à la restauration des bâtiments classés, 5,0 millions XPF,
- une subvention à l'association Témoignage d'un passé (ATUP) pour la sécurisation du site de la boulangerie de Nouville, 2,5 millions XPF.

→ **Le château Hagen**

30,8 millions XPF de crédits pour divers travaux et agencements dont 25 millions XPF pour la réfection du mur de soutènement et des palissades du parvis Taragnat.

→ **La restauration des bâtiments historiques provinciaux**

25 millions XPF de crédits pour :

- la conservation des vestiges et la sécurisation de la boulangerie et de la poudrière du site de Prony, 15,0 millions XPF,
- la sécurisation du puits, la mise d'un accès sécurisé et d'un portail au camp Brun à Boulouparis, 5,0 millions XPF,
- la conservation des sols, des portes de la boulangerie et de l'annexe du four à chaux de Téremba, 5,0 millions XPF.

→ **La boulangerie de Nouville**

20 millions XPF de crédits comprenant :

- les travaux sur la toiture du bâtiment, 10,0 millions XPF,
pour la conservation des ventelles et l'amélioration de la ventilation naturelle,
- la mise en valeur des vestiges archéologiques et l'aménagement du site dans le
cadre de l'ouverture du musée du bagne, 10,0 millions XPF.

→ **Les autres opérations**

13,8 millions XPF répartis sur les opérations suivantes :

- la protection du patrimoine bâti de l'Ile des pins 5,4 millions XPF,
pour des études sur l'enceinte du fort et l'annexe de Kuto,
- les études relatives à la valorisation du patrimoine archéologique 4,0 millions XPF,
- l'aménagement intérieur des réserves du stade PLGC pour y stocker les
collections provinciales, 3,0 millions XPF,
- les subventions d'équipements 1,0 million XPF
pour l'acquisition par l'association « Fortunes de mer » d'un magnétomètre,
- les panneaux d'information de travaux archéologiques sur les sites protégés 0,4 million XPF.

Programme 15 – Sports

55,8 millions XPF répartis notamment sur les opérations suivantes :

- le golf de Tina 15,0 millions XPF,
pour la pose de panneaux photovoltaïques et le développement
d'activités touristiques et d'actions en faveur de la jeunesse
dans le domaine golfique, confié par convention à la SAEM de Tina,
- les sentiers de randonnées 12,2 millions XPF,
pour l'aménagement et l'équipement des sentiers et des refuges,
- la participation à l'acquisition d'équipements sportifs
par les comités provinciaux et associations, 10,8 millions XPF,
- l'aménagement et équipement du centre des activités nautiques (CAN) 7,7 millions XPF,
dont 3,3 millions XPF pour le renouvellement des équipements sportifs
et 1,7 million XPF pour divers matériels de sécurité et de secours,
- la sécurisation du stade PLGC 4,0 millions XPF,
- le gros entretien des boucles de Netcha 1,0 million XPF.

Programme 14 – Culture

49 millions XPF pour la participation au fonds d'aides à la création audiovisuelle et cinématographique.

Par ailleurs, sur ce programme, il est également proposé l'ouverture de l'autorisation de programme n° 14-2021-1
« Maison de Wallis et Futuna » à hauteur de 100 millions XPF.

Programme 16 – Jeunesse

11,9 millions XPF répartis sur les principales opérations suivantes :

- le centre d'accueil de Poé 8,8 millions XPF,
dont 4 millions XPF pour l'extension et la sécurisation du bike park et 2,6
millions XPF pour la création d'un sentier botanique,
- la participation à l'acquisition d'équipements par les associations
œuvrant dans le domaine de la jeunesse, 3,0 millions XPF,
- l'acquisition de divers matériels pour les actions en faveur de la jeunesse 0,1 million XPF.

Par ailleurs, sur ce programme, il est également proposé l'ouverture de l'autorisation de programme n° 16-2021-2 « Site de Néméara - aménagement » à hauteur de 300 millions XPF pour des travaux de sécurisation et d'aménagement pour un projet lié à la jeunesse.

Programme 01 – Administration

0,05 million XPF pour l'achat de divers mobiliers et matériel pour les directions provinciales.

I. FONCTION 11 - LES MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

Ce programme regroupe l'ensemble des investissements réalisés sous maîtrise d'ouvrage provinciale réalisée pour le compte de personnes de droit public ou privé. Le programme 46 – « travaux pour autre tiers » regroupe toutes les opérations réalisées en faveur de l'Etat, de la Nouvelle-Calédonie ou de tiers privés.

Il exclut les investissements en faveur des communes qui sont rattachés au programme 45 – « investissements communaux ».

Le traitement comptable de ces opérations est identique à celui du programme 45 – « investissements communaux ». Ainsi, chaque opération est présentée en dépenses et en recettes ce qui permet de présenter les participations de l'Etat, de la Nouvelle-Calédonie ou des tiers pour l'opération concernée.

A l'achèvement des travaux, le bilan de l'opération doit être équilibré. Cet équilibre se fait généralement par une subvention d'investissement qui représente ainsi la contribution provinciale définitive.

Pour 2021, les crédits proposés s'élèvent ainsi à **60 millions XPF** répartis sur les opérations suivantes :

OPERATION POUR TIERS	SECTEUR	DEPENSES	RECETTES (PM)
PLAN DE PREVENTION DES FEUX DE FORETS	environnement	39 000 000	19 500 000
RESTRUCTURATION DE LA FOL	culture	10 000 000	0
ENTRETIEN DES COURS D'EAU	cours d'eau	7 000 000	0
REHABILITATION DES SITES DEGRADES	environnement	4 000 000	0
TOTAL		60 000 000	19 500 000

→ Le plan de prévention des feux de forêts

39 millions XPF de crédits financés sur le CD 2017-2022 et comprenant :

- l'élaboration du plan de prévention des feux de forêts et les études sur le dispositif de détection automatique d'incendies sur site pilote, 15,0 millions XPF,
- l'aménagement de pistes de défense des forêts contre les incendies et de points d'eau, 15,0 millions XPF,
- l'aménagement de conduites d'eau et la mise en place de signalétiques 9,0 millions XPF.

→ Les autres opérations

21 millions XPF répartis sur les opérations suivantes :

- la restructuration de la FOL 10,0 millions XPF,
 - les travaux d'aménagement des cours d'eau 7,0 millions XPF,
 - la réhabilitation des sites dégradés 4,0 millions XPF
- pour la réalisation d'études sur les bassins versants de La Foa et de la Coulée.

SECTION 2 – LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Entre 2020 et 2021, les dépenses de fonctionnement affichent une baisse de 4,925 milliards XPF (-12%) décomposée comme suit :

- ➔ + 960,9 millions XPF au titre des rémunérations et charges afférentes,
- ➔ + 6,8 millions XPF au titre du fonctionnement des services,
- ➔ - 6,465 milliards XPF au titre des interventions et subventions dont le périmètre a été revu,
- ➔ + 572 millions XPF au titre des mouvements financiers.

La structure de la section de fonctionnement se présente comme suit par grands postes :

POSTES	BP 2021	%	BP 2020	%	var %
Rémunérations et charges afférentes	20 943 920 000	58%	19 982 975 000	49%	5%
Fonctionnement des services	1 339 062 876	4%	1 332 293 916	3%	1%
Interventions directes et subventions	12 650 452 994	35%	19 115 530 476	47%	-34%
Mouvements financiers	1 131 413 836	3%	558 811 308	1%	102%
TOTAL	36 064 849 706	100%	40 989 610 700	100%	-12%

A – LES DEPENSES DES SERVICES COMMUNS

A.1 - LES REMUNERATIONS ET CHARGES AFFERENTES

L'enveloppe relative au personnel provincial et aux élus s'élève à **20,943 milliards XPF**.

1. La rémunération des agents et les dépenses annexes

20,522 milliards XPF de crédits concernant notamment :

- les rémunérations et les charges sociales des agents titulaires et non titulaires 19,607 milliards XPF,

Sur la base d'une masse salariale estimée à 19,415 milliards XPF à la clôture de l'exercice 2020, les mesures suivantes seront prises en compte en 2021 :

- le glissement-vieillesse-technicité (GVT) à hauteur de 0,6%, soit environ 108 millions XPF ;
- les ajustements à opérer « hors cycle de paie » pour 83 millions XPF ;
- la validation de services précaires et les évolutions de cotisations sociales dont notamment celle prévue pour la Caisse locale de Retraites (CLR) pour 211 millions XPF ;
- pour solde, l'ajustement global attendu sur le volume des postes ouverts au budget moyennant :
 - la création de 40 postes pour répondre au pilotage de nouvelles missions (dont 30 pour l'insertion et l'épanouissement de la jeunesse et 4 pour le tourisme) pour une enveloppe estimée à 290 millions XPF ;
 - la suppression au tableau des effectifs, au 1^{er} janvier 2021, de 80 postes à l'issue du travail engagé en 2020 avec les directions pour mettre en phase nos moyens avec notre capacité d'action ;
 - la poursuite de la rationalisation estimée pour 2021 à 59 « équivalent temps plein » (ETP), soit une économie attendue de -500 millions XPF.

- les remplaçants d'enseignants du 1^{er} degré, 355,0 millions XPF,
- les remplaçants sur les autres missions provinciales, 305,0 millions XPF,
- la formation du personnel provincial, 173,6 millions XPF,
comprenant :
 - la cotisation à l'Institut de Formation à l'Administration Publique (IFAP), 145,2 millions XPF,
 - les formations spécifiques hors IFAP, 21,6 millions XPF,
 - les indemnités de formation, les frais de transports et d'hébergement 6,8 millions XPF.

- les frais communs relatifs au personnel permanent, dont 25,0 millions XPF pour le fonds d'insertion professionnelle des handicapés et 17,5 millions XPF de frais de transport de personnes et de bagages.

80,8 millions XPF.

L'instruction comptable M52 opère une répartition par fonction des crédits relatifs à la rémunération des agents provinciaux. La répartition par fonction, chapitre et direction de la rémunération des agents titulaires, des remplaçants et des autres dépenses de personnels se présente comme suit :

FONCTION	Chapitres	Directions	masse salariale	remplaçants	autres dép. de personnel	BP 2021	répartition
0-ADMINISTRATION DE LA COLLECTIVITE	930	DAEM-DAJI-DFI-DRH-DSIN	3 470 600 000	305 000 000	254 650 000	4 030 250 000	20%
2-ENSEIGNEMENT	932	DES	10 330 000 000	355 000 000		10 685 000 000	52%
3-CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS, LOISIRS	933	DCJS	502 400 000			502 400 000	2%
4-SANTE-SOCIAL	934-935	DASS-DL	3 058 000 000			3 058 000 000	15%
6-ECO, EMPLOI & FORMAT ^o PROF.	939	DDDT (ex DDR)-DEFE	1 410 000 000			1 410 000 000	7%
7-AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT	937	DDDT (ex DENV)	836 000 000			836 000 000	4%
TOTAL			19 607 000 000	660 000 000	254 650 000	20 521 650 000	100%

Les crédits relatifs aux remplaçants d'instituteurs et les divers remplaçants sont affectés respectivement à la fonction 2-Enseignement et à la fonction 0-Administration générale.

2. Les indemnités des élus et les dépenses annexes

422,3 millions XPF de crédits concernant notamment :

- les indemnités et les charges sociales des élus,
- les frais de transport et les indemnités liés aux missions,
- la formation des élus.

409,0 millions XPF,
13,1 millions XPF,
0,2 million XPF.

A.2 - LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES

Les crédits relatifs au fonctionnement courant de la collectivité s'élèvent à **1,339 milliard XPF**, en croissance maîtrisée de 0,5% par rapport à 2020 et répartis comme suit par poste de dépenses :

POSTES	BP 2021	%	BP 2020	%	var %
ENTRETIEN DU PATRIMOINE	824 479 000	62%	771 959 106	58%	6,8%
ADMINISTRATION GENERALE	302 153 876	23%	320 343 810	24%	-5,7%
PARC AUTOMOBILE	103 050 000	8%	117 711 000	9%	-12,5%
TELECOMMUNICATIONS-LIGNES SPECIALISEES	40 000 000	3%	40 000 000	3%	0,0%
LOGEMENTS	23 400 000	2%	30 100 000	2%	-22,3%
HELICOPTERE	16 800 000	1%	19 000 000	1%	-11,6%
KO WE KARA	13 840 000	1%	16 500 000	1%	-16,1%
FONCTIONNEMENT DES CENTRES DE SOINS	6 600 000	0%	8 750 000	1%	-24,6%
FONCTIONNEMENT DES FOYERS	5 220 000	0%	4 170 000	0%	25,2%
STADE DU PLGC	3 520 000	0%	3 760 000	0%	-6,4%
TOTAL	1 339 062 876	100%	1 332 293 916	100%	0,5%

La répartition par fonction, chapitre et direction de l'ensemble des dépenses communes se présente comme suit :

FONCTION	Chap.	Directions	Masse salariale	Remplaçants	Institutions (Elus)	Autres dép. de personnel	Fonc. des services	BP 2021	%
0-ADMINISTRATION DE LA COLLECTIVITE	930	DEPS-DAFA-DFI-DJA-DRH-DSI-SCOM	3 470 600 000	305 000 000	422 270 000	254 650 000	1 027 197 876	5 479 717 876	25%
2-ENSEIGNEMENT	932	DES	10 330 000 000	355 000 000			55 330 000	10 740 330 000	48%
3-CULTURE, JEUNESSE, SPORTS, LOISIRS	933	DC-DJS	502 400 000				14 590 000	516 990 000	2%
4-SANTE-SOCIAL	934-935	DASS-DL	3 058 000 000				133 905 000	3 191 905 000	14%
6-ECO, EMPLOI & FORMAT ^o PROF	939	DDR-DEFE	1 410 000 000				10 795 000	1 420 795 000	6%
7-AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT	937	DENV	836 000 000				46 220 000	882 220 000	4%
8-TRANSPORTS ET COMMUNICATION	938	DEPS	0				51 025 000	51 025 000	0%
TOTAL			19 607 000 000	660 000 000	422 270 000	254 650 000	1 339 062 876	22 282 982 876	100%

B – LES INTERVENTIONS ET SUBVENTIONS

Les dépenses d'interventions et de subventions s'élèvent à **12,650 milliards XPF**. Ces dépenses se répartissent sur les postes suivants :

POSTES	BP 2021	%	BP 2020	%	var %
INTERVENTIONS SUR ET HORS CONTRAT	10 213 219 146	81%	15 964 971 378	84%	-36%
SUBVENTIONS HORS CONTRAT	2 437 233 848	19%	3 150 559 098	16%	-23%
TOTAL	12 650 452 994	100%	19 115 530 476	100%	-34%

Cette baisse de 34% concerne principalement le secteur de la santé-social (-51%) et de l'enseignement suite au retour à la Nouvelle-Calédonie des dépenses d'aide médicale et du financement de l'enseignement privé.

Ces dépenses se répartissent sur les fonctions et programmes suivants :

PROGRAMME		BP 2021	BP 2020	var %
19	MEDICO-SOCIAL	2 500 225 810	2 554 682 000	-2%
17	AIDE MEDICALE	1 411 295 573	5 663 000 000	-75%
20	SANTE PUBLIQUE	272 581 820	265 900 000	3%
18	HABITAT SOCIAL	35 740 000	51 165 000	-30%
42	MISSION CONDITION FEMININE	13 286 000	18 400 000	-28%
FONCTION 4-SANTE-SOCIAL		4 233 129 203	8 553 147 000	-51%
08	ALLOCATIONS D'ENSEIGNEMENT	1 115 445 520	1 094 415 950	2%
12	VIE SCOLAIRE ET EDUCATIVE	419 860 000	496 920 000	-16%
10	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	385 366 708	408 846 272	-6%
07	COLLEGES PUBLICS	378 000 000	428 000 000	-12%
11	INTERNATS	150 740 716	147 755 000	2%
09	ENSEIGNEMENT PRIVE	0	1 140 650 000	-100%
FONCTION 2-ENSEIGNEMENT		2 449 412 944	3 716 587 222	-34%
31	EMPLOI	628 379 620	734 242 600	-14%
38	TOURISME	462 750 000	628 050 000	-26%
37	AGRICULTURE	409 535 400	415 955 700	-2%
39	EXPANSION GENERALE	289 380 000	429 040 487	-33%
33	INSERTION	256 044 336	495 546 084	-48%
36	FORMATION	185 250 000	220 500 000	-16%
35	PECHE ET AQUACULTURE	43 500 000	49 900 000	-13%
40	STATIONS PROVINCIALES	29 740 000	32 000 000	-7%
FONCTION 6-ECONOMIE, EMPLOI & FORMAT° PROFESSIONNELLE		2 304 579 356	3 005 234 871	-23%
30	TRANSPORT PUBLIC TERRESTRE	724 000 000	724 000 000	0%
21	RESEAU ROUTIER	528 130 000	554 085 200	-5%
24	INFRA & TRSPRT - MARITIME	292 235 000	289 500 000	1%
22	INFRA & TRSPRT - AERIEN	58 855 000	93 220 000	-37%
FONCTION 8-TRANSPORTS ET COMMUNICATION		1 603 220 000	1 660 805 200	-3%
16	JEUNESSE	464 839 500	440 367 500	6%
14	CULTURE	182 580 000	218 051 250	-16%
15	SPORTS	163 845 000	172 655 000	-5%
13	PATRIMOINE	75 905 000	73 910 000	3%
FONCTION 3-CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS, LOISIRS		887 169 500	904 983 750	-2%
25	ENVIRONNEMENT	644 193 173	682 343 615	-6%
41	DEVELOPPEMENT FORESTIER	10 000 000	170 800 000	-94%
23	COURS D'EAU	8 000 000	40 000 000	-80%
29	AMENAGEMENT RURAL	5 000 000	3 000 000	67%
26	URBANISME	3 150 000	3 800 000	-17%
FONCTION 7-AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT		670 343 173	899 943 615	-26%
02	INSTITUTIONS	178 522 470	175 922 470	1%
01	ADMINISTRATION	174 076 348	43 906 348	296%
FONCTION 0-ADMINISTRATION GENERALE		352 598 818	219 828 818	60%
01	ADMINISTRATION	150 000 000	155 000 000	-3%
FONCTION 1-SECURITE ET ORDRE PUBLIC		150 000 000	155 000 000	-3%
TOTAL		12 650 452 994	19 115 530 476	-34%

B.1 - FONCTION 4 - LA SANTE PUBLIQUE ET L'ACTION SOCIALE

Au budget 2021, les crédits sur cette fonction s'élèvent à **4,233 milliards XPF** en diminution de -4,320 milliards XPF par rapport à 2020 (-51%) suite à la reprise par la Nouvelle-Calédonie des dépenses d'aide médicale à compter du 1^{er} avril 2021.

Programme 19 – Médico-social

2,500 milliards XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

→ **L'aide aux personnes âgées :**

1,399 milliard XPF de crédits,

répartis sur les principales actions suivantes :

- | | |
|---------------------------------------------------------------------|---------------------|
| ▪ les aides à domicile au titre du dispositif de minimum vieillesse | 1,191 milliard XPF, |
| ▪ les frais de placement | 171,0 millions XPF, |
| ▪ les indemnités personnelles | 18,0 millions XPF, |
| ▪ la Contribution Calédonienne de Solidarité sur les aides versées | 12,0 millions XPF, |
| ▪ le dispositif Sociatel | 6,0 millions XPF, |
| ▪ les aides pour le maintien à domicile | 1,0 million XPF. |

→ **L'aide aux enfants assistés :**

364,5 millions XPF de crédits comprenant notamment :

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| ▪ le coût des familles d'accueil dont le statut est en cours d'évolution | 190,0 millions XPF, |
| ▪ les frais de placement familial et dans les foyers | 88,0 millions XPF, |
| ▪ les mesures éducatives en milieu ouvert de l'APEJ | 59,5 millions XPF, |
| ▪ les frais de transport | 16,0 millions XPF. |

→ **Les subventions :**

327 millions XPF de crédits dont le détail prévisionnel des principaux bénéficiaires est en annexe 2 du présent rapport de présentation.

→ **L'aide à la famille :**

320 millions XPF de crédits, comprenant notamment :

- | | |
|----------------------------------------------------------|---------------------|
| ▪ les aides de première nécessité | 146,0 millions XPF, |
| ▪ les aides à l'entrée et au maintien dans les logements | 125,0 millions XPF, |
| ▪ les frais de transport | 20,5 millions XPF, |
| ▪ les aides diverses à l'insertion | 15,0 millions XPF, |
| ▪ les aides à la garderie | 6,0 millions XPF. |

→ **Les autres opérations :**

89,6 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| ▪ les vacances | 47,8 millions XPF, |
| ▪ les frais de fonctionnement des foyers provinciaux | 29,7 millions XPF, |
| ▪ la formation des personnels des structures sociales et médico-sociales, | 9,0 millions XPF, |
| ▪ l'aide aux personnes handicapées
essentiellement pour le dispositif SOCIATEL. | 3,1 millions XPF. |

Programme 17 – Aide médicale

Les dépenses d'aide médicale s'élèvent à **1,411 milliard XPF** pour le premier trimestre 2021. A compter du 1^{er} avril, il est prévu une prise en charge de ces dépenses par la Nouvelle-Calédonie, titulaire de la compétence.

Les crédits proposés se répartissent sur les postes suivants :

- | | |
|------------------------------------------|---------------------|
| ▪ les liquidations des dépenses de santé | 1,155 milliard XPF, |
| ▪ les soins externes du CHT | 120,4 millions XPF, |

▪ les liquidations des dépenses de santé au titre des frais d'évacuations sanitaires extérieures (Australie, Métropole, ...)	95,1 millions XPF,
▪ les diverses dépenses de santé pour la prise en charge de couches et alèses pour adultes,	10,6 millions XPF,
▪ le Fonds Autonome de Compensation des Transports sanitaires terrestres et Urgences ambulancière (FACTUR)	9,5 millions XPF,
▪ les liquidations province Sud pour les soins externes du CHS	8,0 millions XPF,
▪ la prise en charge des moyens séjours aux CHT et CHS	7,3 millions XPF,
▪ les dépenses de santé CAFAT, pour les consultations au centre médical du Receiving	5,0 millions XPF.

Programme 20 – Santé publique

272,6 millions XPF de crédits répartis sur les principales opérations suivantes :

▪ l'achat de produits pharmaceutiques et de vaccins destinés aux centres médico-sociaux	105,0 millions XPF,
▪ le fonctionnement des structures médico-sociales dont 25,3 millions XPF pour les honoraires médicaux,	65,2 millions XPF,
▪ les vacations et les charges sociales afférentes	42,4 millions XPF,
▪ la participation aux fonds de compensation de dépistage et de prévention en santé publique,	33,7 millions XPF,
▪ les frais de transport et de destruction des déchets infectieux et la blanchisserie des vêtements des structures de Nouméa et du Grand Nouméa	15,6 millions XPF,
▪ l'éducation sanitaire pour les campagnes et interventions de prévention dans les écoles et les tribus,	5,5 millions XPF,
▪ les subventions, le détail prévisionnel des principaux bénéficiaires est en annexe 2 du présent rapport de présentation.	5,2 millions XPF.

Programme 18 – Habitat social

35,7 millions XPF de crédits répartis sur les principales opérations suivantes :

▪ les frais de gestion relatifs aux aides individuelles à l'habitat	16,6 millions XPF,
▪ la mission de coordination de la restructuration de l'habitat insalubre du site de Kawati	16,0 millions XPF,
▪ les opérations d'études sur l'habitat social au titre de la convention de financement (CF) 2021-2022	1,9 million XPF.

Programme 42 – Mission condition féminine

13,3 millions XPF de crédits comprenant :

▪ le fonctionnement de la mission, la promotion de l'autonomie des femmes et des actions de sensibilisation et de prévention auprès des publics cibles	6,9 millions XPF,
▪ une enveloppe de crédits de subventions destinée à soutenir les associations de femmes	6,4 millions XPF.

Le détail prévisionnel des principaux bénéficiaires est en annexe 2 du présent rapport de présentation.

B.2 - FONCTION 2 - L'ENSEIGNEMENT

2,449 milliards XPF prévus en 2021, répartis sur les programmes et opérations suivants :

Programme 08 – Allocations d'enseignement

1,115 milliard XPF de crédits pour les bourses et allocations d'enseignement répartis sur les opérations suivantes :

Opérations	BP 2021	BP 2020	var.	var %
Bourses demi-pension	402 300 000	380 049 950	22 250 050	5,9%
Complément bourses pension	245 518 800	0	245 518 800	.
Bourses pension	62 721 000	60 784 000	1 937 000	3,2%
Complément bourses demi-pension	20 621 227	0	20 621 227	.
Bourses internat demi-pension	16 074 000	15 633 000	441 000	2,8%
Bourses externat	11 562 480	12 617 000	-1 054 520	-8,4%
Bourses internat pension	10 012 500	14 202 000	-4 189 500	-29,5%
TOTAL BOURSES	768 810 007	483 285 950	285 524 057	59,1%
Gratuité - demi-pension	122 759 400	365 100 000	-242 340 600	-66,4%
Gratuité - pension	10 310 613	27 996 000	-17 685 387	-63,2%
TOTAL REPAS GRATUITS	133 070 013	393 096 000	-260 025 987	-66,1%
Allocations spéciale rentrée scolaire	137 485 500	130 914 000	6 571 500	5,0%
Frais de transport	70 150 000	79 100 000	-8 950 000	-11,3%
Frais communs	5 930 000	8 020 000	-2 090 000	-26,1%
TOTAL	1 115 445 520	1 094 415 950	21 029 570	1,9%

Programme 12 – Vie scolaire et éducative

419,9 millions XPF de crédits qui concernent principalement les opérations suivantes :

- les actions d'accompagnement à la scolarité financés sur la convention de fonctionnement (CF) 2021-2022 141,0 millions XPF,
- la location et la maintenance de matériel informatique dans les écoles primaires dans le cadre de l'opération «Développement de l'Internet» (ODI) 140,0 millions XPF,
- les subventions, 60,6 millions XPF,
le détail prévisionnel des principaux bénéficiaires est en annexe 2 du présent rapport de présentation.
- les actions éducatives dans les écoles primaires dans le cadre du « passeport découvertes » 43,5 millions XPF,
- les interventions en faveur de l'éducation dans le cadre de la CF 2021-2022 21,0 millions XPF,
- les frais communs 7,5 millions XPF,
dont 4,5 millions de prix pour les bacheliers ayant obtenu une mention,
- le dispositif « Innov' écoles » visant à accompagner les établissements pour des expérimentations sur divers thèmes tels que les rythmes scolaires, l'école et la santé, l'école numérique ou les liaisons écoles-collèges, 5,0 millions XPF,
- les actions liées au dispositif de Classe d'Aide à la Socialisation et à la Scolarisation à dominante Educative (CLASSE) 1,3 million XPF.

Programme 10 – Enseignement supérieur

385,3 millions XPF de crédits qui concernent principalement les opérations suivantes :

- les bourses pour les études hors de la Nouvelle-Calédonie 150,6 millions XPF,
- les bourses d'excellence 67,4 millions XPF,
- les frais de transports 30,0 millions XPF,
- les mesures de suivi et d'accompagnement des étudiants boursiers avant et après leur départ en Métropole 26,8 millions XPF,
- les allocations de rentrée 26,2 millions XPF,
- la protection sociale des étudiants 18,3 millions XPF,

▪ les primes d'installation des étudiants non boursiers en Métropole	18,0 millions XPF,
▪ les bourses pour les études en Nouvelle-Calédonie	11,5 millions XPF,
▪ les aides forfaitaires BTS	8,0 millions XPF,
▪ les mesures d'amélioration de la réussite des étudiants dans leur parcours universitaire au titre de la CF 2021-2022	7,6 millions XPF,
▪ les prix d'encouragement à la recherche	7,2 millions XPF,
▪ le plan Jeunesse Outre-mer au titre de la CF 2021-2022 pour l'opération « Parcours d'excellence » destinée à soutenir les associations présentant des projets innovants ou organisant un soutien scolaire auprès de jeunes lycéens et étudiants, aux fins de faciliter la réussite de leurs études,	5,5 millions XPF,
▪ les prix d'excellence	3,0 millions XPF,
▪ la prise en charge des intérêts des prêts contractés par les étudiants	1,5 million XPF.

Programme 07 – Collèges publics

378,0 millions XPF comprenant notamment :

▪ la participation aux charges de fonctionnement des collèges publics	287,0 millions XPF,
▪ la maintenance et l'assistance technique des matériels et logiciels	75,0 millions XPF,
▪ l'entretien des bâtiments et des espaces verts	16,0 millions XPF.

Programme 11 – Internats

150,7 millions XPF de crédits pour les postes suivants :

▪ l'alimentation	82,0 millions XPF,
▪ la gestion générale des internats de Bourail et La Foa dont 9,8 millions XPF pour le transport et l'hébergement des étudiants de l'île Ouen, 7,6 millions XPF pour l'électricité et 6,3 millions XPF pour le nettoyage des locaux,	48,7 millions XPF,
▪ les actions directes au titre du dispositif des internats d'excellence sur la CF 2021-2022.	20,0 millions XPF.

B.3 - FONCTION 6 - L'ECONOMIE, L'EMPLOI ET LA FORMATION

2,304 milliards XPF prévus en 2021, répartis sur les programmes et opérations suivants :

Programme 31 – Emploi

628,4 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

▪ le Programme Provincial d'Insertion Citoyenne (PPIC)	460,0 millions XPF,
▪ l'accompagnement des demandeurs d'emplois dans leurs démarches,	80,0 millions XPF,
▪ les contrats provinciaux d'aide à l'emploi	30,0 millions XPF,
▪ le dispositif du service civique qui monte en puissance	16,0 millions XPF,
▪ le dispositif d'évaluation en milieu de travail des demandeurs d'emploi	16,0 millions XPF,
▪ l'aide à la mobilité	10,0 millions XPF,
▪ les contrats d'emploi en faveur des personnes handicapées	9,0 millions XPF,
▪ les indemnités des stagiaires travaillant dans les services de la collectivité	3,8 millions XPF,
▪ les indemnités des personnes recrutées dans le cadre du dispositif « Job d'été »	2,6 millions XPF,
▪ la formation des agents recrutés dans le cadre du PPIC	0,9 million XPF.

Programme 38 – Tourisme

462,7 millions XPF de crédits prévus en 2021 répartis sur les opérations suivantes :

→ **Les subventions :**

384,9 millions XPF de crédits dont le détail prévisionnel des principaux bénéficiaires est en annexe 2 du présent rapport de présentation.

→ **Les autres interventions en matière touristique :**

77,8 millions XPF de crédits pour les principales actions suivantes :

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| ▪ la participation au fonctionnement de l' Aquarium des lagons | 52,0 millions XPF, |
| ▪ la poursuite de l'accompagnement en itinérance des structures touristiques de l'intérieur, | 7,5 millions XPF, |
| ▪ des études pour le développement du secteur | 5,0 millions XPF, |
| ▪ l'observatoire du tourisme pour des enquêtes statistiques sur le tourisme | 5,0 millions XPF, |
| ▪ l'accompagnement de l'accueil en tribu | 3,0 millions XPF, |
| ▪ un audit de classement des hôtels et résidence de tourisme et la mise en place de label équestre et le suivi des structures labellisées | 2,7 millions XPF. |

Programme 37 – Agriculture

409,6 millions XPF de crédits prévus et répartis sur les opérations suivantes :

→ **Les subventions :**

240,9 millions XPF de crédits dont le détail prévisionnel des principaux bénéficiaires est en annexe 2 du présent rapport de présentation.

→ **Les autres opérations :**

168,7 millions XPF de crédits comprenant notamment :

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| ▪ l'Institut Agronomique Calédonien (IAC) pour son fonctionnement, au titre de la CF 2021-2022, | 67,6 millions XPF, |
| ▪ la protection sociale des exploitants agricoles | 58,0 millions XPF, |
| ▪ l'aide aux soins vétérinaires des animaux de rente, | 22,0 millions XPF, |
| ▪ les frais communs relatifs à l'agriculture dont : | 12,0 millions XPF, |
| → 9 millions XPF pour des parcours de formations dans les filières prioritaires et à enjeux, | |
| → 1,5 million XPF pour les prestations liées à l'organisation de la foire de Bourail, | |
| → 1 million XPF pour la prise en charge d'analyses au titre de l'amélioration de la fertilité des sols. | |
| ▪ la poursuite de partenariats engagés au titre des tutelles techniques, méthodologiques et de formations avec des organismes métropolitains en matière d'accompagnement sur les filières prioritaires et à enjeux | 7,6 millions XPF, |
| ▪ l'agriculture familiale au titre des prestations d'animation de groupes d'acteurs régionaux | 1,5 million XPF. |

Programme 39 – Expansion générale

289,4 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

→ **Les subventions :**

236,5 millions XPF de crédits dont le détail prévisionnel des principaux bénéficiaires est en annexe 2 du présent rapport de présentation.

→ **La technopole de l'ADECAL**

42 millions XPF de crédits pour le fonctionnement et la programmation de l'ADECAL-Technopole sur CF 2021-2022.

→ **Les interventions diverses en matière économique**

10,9 millions XPF de crédits pour les principales actions suivantes :

- la participation de la direction de l'économie, de la formation et de l'emploi à diverses foires et expositions 3,5 millions XPF,
- le fonctionnement du bureau des investisseurs pour accompagner les porteurs locaux et extérieurs de projets économiques dans leurs démarches d'installation en province Sud 3,0 millions XPF,
- les actions d'animation des filières économiques, de collecte d'information statistiques et la réalisation d'études préalables à la création de zones franches, 3,0 millions XPF,
- le fonctionnement du Consortium de Coopération pour la Recherche, l'Enseignement Supérieur et l'Innovation en Calédonie (CRESICA) sur CF 2021-2022 1,4 million XPF.

A noter que pour les opérations recherche financées par la nouvelle convention de financement, un audit sera réalisé en 2021 et déterminera les sommes à inscrire pour 2022.

Programme 33 – Insertion

256,0 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

→ **Les chantiers de jeunes :**

115,4 millions XPF pour la réalisation de chantiers de jeunes dont 11 millions XPF sur CF 2021-2022.

→ **Les stages d'insertion :**

94,5 millions XPF dont 49,5 millions XPF pour les stages de l'école de la réussite visant à favoriser l'insertion sociale et/ou professionnelle de public en difficulté en province Sud et 45 millions XPF pour les stages d'aide à la formation et à l'insertion rapide d'insertion.

→ **Les autres opérations :**

46,1 millions XPF de crédits comprenant :

- la lutte contre l'exclusion à la tribu de Saint-Louis sur CF 2021-2022 20,0 millions XPF,
- les subventions, 14,1 millions XPF,
le détail prévisionnel des principaux bénéficiaires est en annexe 2 du présent rapport de présentation.
- les actions d'insertion sur CF 2021-2022 8,5 millions XPF,
pour le projet socio-culturel global de la tribu de Saint-Louis,
- les frais communs relatifs à l'insertion professionnelle, pour l'estimation du coût annuel des chantiers d'insertion 2,0 million XPF.
- l'acquisition de matériel et frais de transport au titre des travaux d'intérêt général (TIG) 1,5 million XPF.

Programme 36 – Formation

185,2 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

- l'organisation de stages de formation 101,0 millions XPF,
- les subventions 74,7 millions XPF,
dont le détail prévisionnel des principaux bénéficiaires est en annexe 2 du présent rapport de présentation.

- les frais communs pour la formation et l'accompagnement des structures et filières économiques. 9,0 millions XPF.

Programme 35 – Pêche et aquaculture

43,5 millions XPF de crédits prévus en 2021 répartis sur les principales opérations suivantes :

→ **Les subventions :**

41,4 millions XPF de crédits dont le détail prévisionnel des principaux bénéficiaires est en annexe 2 du présent rapport de présentation.

→ **La pêche et l'aquaculture :**

2,1 millions XPF de crédits pour l'entretien des dispositifs de concentration de poissons (DCP).

Programme 40 – Stations provinciales

29,7 millions XPF comprenant des crédits pour le fonctionnement de :

- la station zootechnique de Port-Laguerre 14,0 millions XPF,
- les bio-fabriques 10,8 millions XPF,
- la pépinière de Port-Laguerre 4,9 millions XPF.

B.4 - FONCTION 8 - LES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

1,603 milliard XPF répartis sur les programmes et opérations suivants :

Programme 30 – Transport public terrestre

724 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

→ **Les transports publics suburbains :**

699 millions XPF de crédits pour le fonctionnement du réseau de transport publics géré par le Syndicat Mixte des Transports Urbains (SMTU).

→ **Les autres opérations :**

25 millions XPF de crédits au titre de la participation provinciale au Syndicat Mixte des Transports Interurbains (SMTI).

Programme 21 – Réseau routier

528,1 millions XPF de crédits comprenant :

- l'entretien du réseau provincial 319,5 millions XPF,
- l'entretien du réseau territorial, délégué par convention et financé en intégralité par la Nouvelle-Calédonie 114,6 millions XPF,
- l'entretien des ouvrages d'arts 40,0 millions XPF,
- les réparations suite aux dégradations causées par les usagers (accidents...) 36,9 millions XPF,
- l'entretien de routes communales 17,1 millions XPF.

Programme 24 – Infrastructure et transport maritime

292,2 millions XPF de crédits comprenant :

- le maintien de la desserte maritime de passagers sur l'île des Pins dans l'attente de la mise en place d'une délégation de service public, cette opération intègre tous les dispositifs liés à la continuité territoriale avec une recette de 140 millions XPF inscrite au titre de cette opération, 275,0 millions XPF,
- l'entretien des wharfs et des ouvrages maritimes 17,2 millions XPF.

Programme 22 – Infrastructure aérienne

58,8 millions XPF de crédits comprenant notamment :

- la gestion et le fonctionnement de l'aéroport de l'île des pins 56,5 millions XPF,
- le fonctionnement de l'aérodrome de Ouatom 1,4 million XPF,
- le fonctionnement de l'aérodrome de Poé 0,9 million XPF.

B.5 - FONCTION 3 - LA CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS

887,2 millions XPF de crédits prévus en 2021, répartis sur les programmes et opérations suivants :

Programme 16 – Jeunesse

464,8 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

→ Les subventions :

214,0 millions XPF de crédits dont le détail prévisionnel des principaux bénéficiaires est en annexe 2 du présent rapport de présentation.

→ Les actions en faveur de la jeunesse de la convention de fonctionnement 2021-2022 :

86,7 millions XPF pour la participation provinciale aux actions menées par les communes de l'agglomération en faveur de la jeunesse.

→ Le centre d'accueil de Poé

56,3 millions XPF pour le fonctionnement du centre dont 33,3 millions XPF pour la restauration et l'entretien de l'unité de chauffe et 8,8 millions XPF pour l'entretien des locaux.

→ Les autres opérations :

107,8 millions XPF répartis sur les opérations suivantes :

- le programme « Planet Youth » pour la mise en place d'un plan de prévention des conduites addictives et d'épanouissement de la jeunesse 27,6 millions XPF,
- les actions globalisées pour la jeunesse 24,1 millions XPF,
- le fonctionnement de l'espace provincial Jeunes 22,3 millions XPF,
- le fonds expérimental pour la jeunesse (FEJ) 16,5 millions XPF pour proposer aux jeunes, des quartiers défavorisés notamment, un accès facilité et à moindre coût de la pratique d'activités physiques, sportives et culturelles afin de lutter contre les facteurs de risques sanitaires et leurs conséquences néfastes. Ces actions sont financées en totalité par l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP) suite à un appel à projet.
- les actions en faveur de la jeunesse dans les communes de l'intérieur au titre de la CF 2021-2022 8,0 millions XPF,

- l'accueil des volontaires du service civique universel 7,5 millions XPF,
- l'organisation du carrefour vacances à l'Hôtel de la province Sud 1,8 million XPF.

Programme 14 – Culture

182,6 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

→ **Les subventions :**

145 millions XPF de crédits dont le détail prévisionnel des principaux bénéficiaires est en annexe 2 du présent rapport de présentation.

→ **Les autres opérations :**

37,6 millions XPF de crédits pour les opérations suivantes :

- la formation artistique 10,4 millions XPF,
- pour l'attribution de bourses d'enseignement artistique
- la création et la diffusion audiovisuelle 6,8 millions XPF,
- le fonctionnement du bureau d'accueil de tournage 5,9 millions XPF,
- l'éducation artistique et culturelle 3,9 millions XPF,
- les actions en faveur des publics spécifiques 2,4 millions XPF,
- l'organisation d'animations culturelles diverses 2,0 millions XPF,
- les aides à la création du livre et de la lecture 1,8 million XPF,
- les aides à la création des arts visuels 1,6 million XPF,
- la participation à la fête de la musique 1,5 million XPF,
- l'aide à la création musicale 1,2 million XPF.

Programme 15 – Sports

163,8 millions XPF de crédits répartis sur les principales opérations suivantes :

→ **Les subventions :**

107,1 millions XPF de crédits dont le détail prévisionnel des principaux bénéficiaires est en annexe 2 du présent rapport de présentation.

→ **Le centre des activités nautiques (CAN) :**

15,6 millions XPF pour le fonctionnement du centre et l'entretien du matériel.

→ **Les sentiers de randonnées :**

15,0 millions XPF dont 11,8 millions XPF pour l'entretien des pistes.

→ **Les boucles de Tina :**

11,6 millions XPF dont 10 millions XPF pour l'entretien des pistes.

→ **Les actions en faveur de la pratique du sport :**

8,9 millions XPF pour des actions dans le cadre de l'encadrement des écoles primaires, pour les publics à risque (santé) ou socialement en difficulté.

→ **Les autres opérations :**

5,6 millions XPF pour l'entretien des sites sportifs suivants :

- la participation au fonctionnement du centre aquatique régional de Dumbéa 2,2 millions XPF,
- les boucles de Netcha 1,6 million XPF,
- les activités sur les sites de pleine nature 1,1 million XPF,
- le site d'escalade de Téréka 0,7 million XPF.

Programme 13 – Patrimoine

75,9 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

→ **Les subventions :**

32,2 millions XPF de crédits dont le détail prévisionnel des principaux bénéficiaires est en annexe 2 du présent rapport de présentation.

→ **Les autres opérations :**

43,7 millions XPF répartis sur les opérations suivantes :

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| ▪ l'entretien du château HAGEN | 15,3 millions XPF, |
| ▪ l'institut d'archéologie de Nouvelle-Calédonie et du pacifique (IANCP) | 15,2 millions XPF, |
| ▪ diverses actions de valorisation du patrimoine de sensibilisation
dont 2 millions XPF pour des études architecturales et techniques sur le parc
de monuments historiques | 5,0 millions XPF |
| ▪ la gestion des collections provinciales
dont 2,5 millions XPF pour la location de dock pour la collection Paturel, | 4,2 millions XPF, |
| ▪ diverses études patrimoniales et l'organisation des journées de l'archéologie, | 2,1 millions XPF, |
| ▪ l'entretien de diverses bâtisses à vocations patrimoniales | 1,8 million XPF. |

B.6 - FONCTION 7 - L'AMENAGEMENT ET L'ENVIRONNEMENT

670,3 millions XPF prévus en 2021, répartis sur les programmes et opérations suivants :

Programme 25 – Environnement

644,2 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

→ **Les subventions :**

229 millions XPF de crédits dont le détail prévisionnel des principaux bénéficiaires est en annexe 2 du présent rapport de présentation.

→ **La gestion des déchets :**

70 millions XPF de crédits répartis comme suit :

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| ▪ des actions financées en totalité par la taxe de soutien aux actions de lutte
contre les pollutions (TAP)
comprenant : | 59,0 millions XPF, |
| → 25 millions XPF pour l'évacuation du stock historique des navires hors d'usage, | |
| → 24 millions XPF pour l'évacuation du stock historique de médicaments périmés, | |
| → 10 millions XPF pour une étude sur une organisation de collecte des déchets dangereux et diffus, | |
| ▪ des actions financées à 50% par l'accord-cadre l'ADEME 2017-2021
comprenant notamment : | 11,1 millions XPF |
| → 6 millions XPF d'études sur des appels à projets qui seront validés en comité de pilotage, | |
| → 2,1 millions XPF pour l'organisation de la semaine européenne de réduction des déchets, | |
| → 2 millions XPF pour un atelier technique de l'ADEME, | |
| → 1 million XPF pour une étude sur les indicateurs. | |

→ **La gestion et l'entretien des aires protégées aménagées:**

57,1 millions XPF de crédits comprenant les principales actions suivantes :

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| ▪ la gestion des aires de la Netcha, de la Madeleine et des Bois du Sud | 30,1 millions XPF, |
| ▪ l'entretien des mouillages et balisages | 6,8 millions XPF, |

- l'entretien des aires aménagées et des îlots 6,4 millions XPF,
 - la lutte contre les espèces envahissantes 3,7 millions XPF.
- **Le suivi des projets industriels et miniers du Grand Sud :**
56 millions XPF de crédits pour le fonctionnement de l'Observatoire de l'Environnement (CEIL).
- **Les installations classées :**
43,9 millions XPF pour le suivi et la surveillance des installations classées dont 43,4 millions XPF pour les prestations de la Direction des Mines et de l'Energie de Nouvelle-Calédonie (DIMENC).
- **Le parc zoologique et forestier :**
38,6 millions XPF de crédits pour le fonctionnement du parc comprenant notamment :
- l'eau, l'assainissement et l'électricité 7,5 millions XPF,
 - l'alimentation des animaux 7,0 millions XPF,
 - l'entretien et les réparations 5,5 millions XPF.
- **La surveillance des milieux naturels :**
27,3 millions XPF de crédits comprenant les principaux postes suivants :
- le carburant des unités de surveillance 8,0 millions XPF,
 - des actions de lutte contre les chats haret et les rats au Dzumac pour protéger les colonies de pétrels 4,0 millions XPF,
 - l'entretien et la réparation du matériel et des bateaux 4,0 millions XPF,
 - une étude sur les gros gibiers envahissants 3,6 millions XPF,
 - l'acquisition de petits matériels 1,9 million XPF.
- **Le parc provincial de la rivière-bleue :**
26,9 millions XPF de crédits pour le fonctionnement du parc dont 11,4 millions XPF pour l'entretien de la voirie et des terrains et 3 millions XPF pour le carburant.
- **La conservation des espaces naturels**
26,8 millions XPF concernant une subvention à verser au GIP Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) de Nouvelle-Calédonie, dans le cadre de la CF 2021-2022.
- **Le domaine de Déva :**
20,6 millions XPF de crédits comprenant les principaux postes suivants :
- la maintenance du réseau d'adduction d'eau brute 12,0 millions XPF,
 - la consommation électrique du captage du Cap 6,0 millions XPF,
 - l'entretien et la réparation des voies et réseaux 2,5 millions XPF.
- **Les autres opérations :**
47,9 millions XPF de crédits répartis sur les principales opérations suivantes :
- le fonctionnement du Centre National de Recherche sur le nickel et l'environnement (CNRT) au titre de la CF 2021-2022 11,6 millions XPF,
 - le fonctionnement du parc des grandes fougères 7,6 millions XPF,
 - l'achat de plants de reboisement 7,5 millions XPF,
 - les actions au titre de la conservation et gestion de la biodiversité 7,2 millions XPF,
 - les actions de sensibilisation à l'environnement 5,6 millions XPF,
 - les frais d'enquêtes relatives aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) 3,5 millions XPF,
 - le plan de prévention des feux de forêts pour l'équipement de sapeurs de feux volontaires 2,8 millions XPF,
 - le programme d'observation des tortues 2,0 millions XPF.

Programme 41 – Développement forestier

10 millions XPF de crédits pour la gestion de la régénération naturelle des pinus et l'entretien des plantations forestières à l'Ile des pins.

Programme 23 – Cours d'eau

8 millions XPF pour l'entretien des cours d'eau financé en totalité par l'Agence rurale de Nouvelle-Calédonie.

Programme 29 – Aménagement rural

5 millions XPF de crédits pour le suivi de l'évolution du biseau salé sur la côte ouest.

Programme 26 – Urbanisme

3,1 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

- | | |
|---------------------------------------------------------------|-------------------|
| ▪ des frais d'études pour l'amélioration de la réglementation | 2,0 millions XPF, |
| ▪ diverses études relatives aux aménagements urbains | 1,1 million XPF. |

B.7 - FONCTION 0 - L'ADMINISTRATION GENERALE ET LES INSTITUTIONS

352,6 millions XPF répartis sur les opérations suivantes :

a. La communication et l'information

Pour l'exercice 2021, les crédits relatifs à la communication s'élèvent à **157,4 millions XPF**, montant identique à celui de l'exercice 2020, pour la promotion des actions provinciales dans les différents domaines d'action de la collectivité dont 32 millions XPF pour les sites internet provinciaux, 30 millions XPF pour des insertions dans les médias et sur internet, 23 millions XPF de PAO et frais divers, 15 millions XPF pour la réalisation de brochures, de flyers et d'affiches et 9 millions XPF pour le site « TAZAR » dont la gestion va intégrer l'espace provincial jeunes.

b. Les subventions

168,2 millions XPF de crédits dont le détail prévisionnel des principaux bénéficiaires est en annexe 2 du présent rapport de présentation.

c. Les relations publiques

14,8 millions XPF de crédits pour diverses actions relevant des relations publiques.

d. Les autres opérations :

12,2 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| ▪ l'entretien et la gestion du domaine public maritime | 5,5 millions XPF, |
| ▪ les actions en faveur de l'écomobilité au sein de l'administration | 3,0 millions XPF, |
| ▪ les frais d'assurance pour la cartographie | 2,0 millions XPF, |
| ▪ le fonctionnement du logiciel VIRTUOZ pour le suivi et l'analyse de la consommation énergétique des bâtiments, | 1,5 million XPF, |
| ▪ les frais d'actes sur terrains provinciaux | 0,2 million XPF. |

B.8 - FONCTION 1 - LA SECURITE ET L'ORDRE PUBLIC

Pour 2021, il est proposé **150 millions XPF** de crédits de paiement.

Cette enveloppe de fonctionnement sera destinée aux missions de protection des personnes, de surveillance des bâtiments assurées par les communes de la province Sud ou la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM). A noter que la participation de la province Sud au développement du dispositif de caméras de vidéo-protection des communes perdure jusqu'au 31 décembre 2021.

SECTION 3 - LES MOUVEMENTS FINANCIERS

Les mouvements financiers s'élèvent à **4,2 milliards XPF** répartis comme suit par rubrique :

RUBRIQUES	INV	FONC	Total
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	2 550 000 000	450 100 000	3 000 100 000
LIGNE DE TRESORERIE	0	75 000 000	75 000 000
AUTRES MOUVEMENTS	0	1 131 413 836	1 131 413 836
TOTAL	2 550 000 000	1 656 513 836	4 206 513 836

A – LE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS

Le remboursement en capital s'élève, pour 2021, à **2,550 milliards XPF** contre 2,268 milliard XPF en 2020 soit une hausse de 282 millions XPF (+12%). La charge des intérêts s'établit à **450,1 millions XPF** en baisse de 48 millions XPF par rapport à 2020 (-10%).

Ces crédits, d'un montant total de **3 milliards XPF**, comprennent les annuités suivantes :

- dette en place 2 990 millions XPF,
- prévision de mobilisation 2021 10,3 millions XPF.

	INTERETS	CAPITAL	ANNUITE
DETTE EN PLACE	439 800 000	2 550 000 000	2 989 800 000
AFD (dont 2,5 Mdf de 2020 dont 1,574 Md à 1,85%, 537 MF à 0,6% et 389 MF à 0% sur 15 ans)	243 000 000	1 600 000 000	1 843 000 000
BNC (dont prêt 2020 de 1,5 Mdf à 1,75% sur 15 ans)	30 000 000	150 000 000	180 000 000
CEIDF	3 400 000	60 000 000	63 400 000
BDT	71 000 000	356 000 000	427 000 000
CFFL	24 000 000	187 000 000	211 000 000
BCI (dont CAP BRED : 4,8 MF)	9 500 000	67 000 000	76 500 000
SGCB (dont SWAP de taux : 27,9 MF et prêt 2020 de 500 MF à 1,7% sur 15 ans)	38 900 000	130 000 000	168 900 000
intérêts courus non échus (ICNE) ¹	5 000 000	0	5 000 000
provision pour variation de taux	15 000 000	0	15 000 000
PREVISION DE MOBILISATION 2021	10 300 000	0	10 300 000
prêt 2021 de 3,5 Mdf à 1,80% sur 15 ans & comm de 0,5% soit 13,25 MF (vers. Estimé le 01-10-21 et 1ère échéance le 30-04-22)	10 300 000	0	10 300 000
TOTAL	450 100 000	2 550 000 000	3 000 100 000

¹ Contraction des ICNE 2020 moins ICNE 2021 soit environ 5 MF

B – LA LIGNE DE TRESORERIE

Pour 2021, les intérêts et commission de non-utilisation prévus au titre des lignes de trésorerie s'élèvent à **75 millions XPF**, contre 65 millions XPF en 2020 soit une hausse de 10 millions XPF (+15%) liés à la hausse de l'enveloppe de tirage qui passe de 5,5 milliards XPF à 6 milliards XPF et du taux d'intérêt (1,75% contre 1,60%).

C – LES AUTRES MOUVEMENTS

Sont retenues principalement les opérations suivantes :

- 577 millions XPF en dotation non ventilée, correspondant à la quote-part de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat au titre de l'aide médicale. Il est envisagé de reverser cette quote-part à la Nouvelle-Calédonie sur la base d'un dispositif conventionnel suite au transfert des dépenses relatives à l'aide médicale ;
- 340 millions XPF en opérations non ventilées destinés à divers ajustements comptables dont notamment, les provisions pour créances irrécouvrables, litiges, frais d'actes et de contentieux, remboursement de trop-perçus à la Nouvelle-Calédonie, reclassements comptables et ajustements des opérations contractualisées ;
- 122 millions XPF au titre des frais de collecte des centimes additionnels à reverser à la Nouvelle-Calédonie ;
- 45 millions XPF d'admission en non-valeur de créances qui ne sont plus en mesure d'être recouvrées au terme des procédures habituelles appliquées par le trésorier de la collectivité ;
- 21 millions XPF au titre d'annulations de titres émis à tort ;
- 20 millions XPF au titre de dommages et intérêt éventuels à verser ;
- 3 millions XPF au titre de remises gracieuses ;
- 2,9 millions XPF au titre de l'indemnité de gestion du trésorier.

CHAPITRE 3 – LES MOUVEMENTS D'ORDRE

A. LES AMORTISSEMENTS

La dotation aux amortissements 2021 est estimée pour son montant net à **3,360 milliards XPF** et décomposée comme suit :

- 4,9 milliards XPF au titre de la dotation aux amortissements,
- 860 millions XPF au titre de la reprise des subventions d'équipements reçues,
- 624 millions XPF au titre de la neutralisation de l'amortissement des subventions d'équipements,
- 55 millions XPF au titre du solde des écritures de reclassement comptables.

Les trois dernières inscriptions s'effectuent en dépenses d'investissement et en recettes de fonctionnement et viennent en diminution des 4,9 milliards XPF d'amortissement.

B. LES RECLASSEMENTS COMPTABLES

2,079 milliards XPF sont prévus au titre des reclassements comptables suivants :

- la transformation de l'avance en compte-courant d'associé ouvert dans les comptes de la SAEM Promosud au profit de la province Sud pour 827 millions XPF, comprenant 450 millions XPF d'avances en compte-courant de la SAEM Sud Forêt détenus par Promosud et transférés à la province sud et 377 millions XPF de prise de participation au capital de la SAEM Promosud, conformément aux dispositions de la délibération 47-2020/APS du 30 juillet 2020,
- les avances opérées dans le cadre des aides individuelles habitat social reclassées en subventions d'équipement 500 millions XPF,
- les frais d'études et de recherche qui ont abouti à des travaux 500 millions XPF.
- les avances opérées dans le cadre des fonds de développement 252 millions XPF.

CHAPITRE 4 – L'AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement est constitué de l'ensemble des mouvements d'ordre qui permettent de financer les dépenses d'investissement à partir des ressources de fonctionnement.

L'autofinancement est constitué :

- d'une partie obligatoire avec la dotation aux amortissements des biens acquis, des subventions d'équipements versées et des frais d'étude et de recherche en faveur de tiers,
- d'une partie facultative avec le prélèvement sur l'excédent de recettes de fonctionnement affecté à la section d'investissement.

Pour 2021, l'autofinancement s'élève à **3,360 milliards XPF** au titre du montant net de la dotation aux amortissements. La structure de financement du budget primitif 2021 se présente comme suit :

RECETTES	BP 2021		BP 2020		Var. BP/BP
	INV	FONC	INV	FONC	
RESSOURCES REELLES	4 907 014 525	39 950 433 800	5 335 470 048	44 667 710 700	-10,3%
EMPRUNTS	4 600 000 000		3 500 000 000		31,4%
AUTOFINANCEMENT	3 360 484 094		3 115 000 000		.
TOTAL	12 867 498 619	39 950 433 800	11 950 470 048	44 667 710 700	-6,7%

DEPENSES	BP 2021		BP 2020		Var. BP/BP
	INV	FONC	INV	FONC	
INVESTISSEMENTS DIRECTS	10 317 498 619		9 682 470 048		6,6%
MOUVEMENTS FINANCIERS		1 131 413 836		558 811 308	
DEPENSES DE GESTION		34 933 435 870		40 430 799 392	-13,6%
EMPRUNTS	2 550 000 000	525 100 000	2 268 000 000	563 100 000	8,6%
AUTOFINANCEMENT		3 360 484 094		3 115 000 000	7,9%
TOTAL	12 867 498 619	39 950 433 800	11 950 470 048	44 667 710 700	-6,7%

Pour 2021, le niveau de l'épargne de gestion, de l'épargne brute et nette se présente comme suit :

		BP 2021	BP 2020
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	A	39 950 433 800	44 667 710 700
DEPENSES DE GESTION	B	36 064 849 706	40 989 610 700
EPARGNE DE GESTION	<i>C (A-B)</i>	3 885 584 094	3 678 100 000
Intérêts sur emprunts	D	525 100 000	563 100 000
EPARGNE BRUTE	<i>E (C-D)</i>	3 360 484 094	3 115 000 000
<i>Taux</i>		<i>8,4%</i>	<i>7,0%</i>
Remb. en capital des emprunts	F	2 550 000 000	2 268 000 000
EPARGNE NETTE	<i>G (E-F)</i>	810 484 094	847 000 000

TITRE II – LES AUTORISATIONS PLURIANNUELLES

Conformément aux dispositions du règlement budgétaire et financier adopté par délibération modifiée n° 37-2019/APS du 20 juin 2019, à chaque session budgétaire, un état récapitulatif des autorisations de programmes et d'engagement est joint en annexe des rapports de présentation des documents budgétaires (budget primitif, budget supplémentaire et décision modificative).

A ce titre, les ouvertures, ajustements et clôtures d'autorisations de programmes et d'engagement dans le cadre du présent budget primitif 2021 vous sont présenté en annexe du projet de délibération.

TITRE III – LES PROPOSITIONS DE VOTE PAR CHAPITRE

Conformément aux dispositions de la délibération N° 11-2011/APS du 26 mai 2011, l'assemblée de province Sud a opté pour un vote par fonction de son budget élaboré sous le régime de l'instruction M.52.

En application de cette modalité de vote par fonction, il vous est donc proposé, ci-après, une présentation de la balance générale du budget par chapitre, conformément à l'instruction comptable M52 en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2012.

L'annexe n°01 du présent rapport présente, ensuite, les mesures nouvelles par chapitre. Au sein de chaque chapitre, les propositions de crédits sont listées par nature, programme et opération pour permettre une meilleure lisibilité des actions provinciales.

Ainsi, pour 2021, le projet de budget primitif s'élève donc à **57,98 milliards XPF** décomposés comme suit :

- 16,486 milliards XPF en section d'investissement ;
- 41,490 milliards XPF en section de fonctionnement.

En mouvements réels, les dépenses s'élèvent à **49,4 milliards XPF** dont 12,9 milliards XPF en section d'investissement et 36,6 milliards XPF en fonctionnement.

Dépenses et Recettes par section et chapitre

Chapitre - libellé chapitre	RECETTE		Total RECETTE	DEPENSE		Total DEPENSE
	INV	FONC		INV	FONC	
900-ADMINISTRATION GENERALE	39 500 000	0	39 500 000	1 346 503 297	0	1 346 503 297
901-SECURITE ET ORDRE PUBLIC	0	0	0	100 000 000	0	100 000 000
902-ENSEIGNEMENT	1 322 830 750	0	1 322 830 750	1 985 352 416	0	1 985 352 416
903-CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	7 154 321	0	7 154 321	255 358 413	0	255 358 413
904-SANTE	162 429 628	0	162 429 628	327 500 000	0	327 500 000
905-PROTECTION ET ACTION SOCIALE	804 955 656	0	804 955 656	1 366 820 441	0	1 366 820 441
906-TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE	0	0	0	3 000 000	0	3 000 000
907-AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	250 300 000	0	250 300 000	1 857 881 116	0	1 857 881 116
908-TRANSPORTS ET COMMUNICATION	514 477 702	0	514 477 702	1 767 750 000	0	1 767 750 000
909-ECONOMIE	10 000 000	0	10 000 000	919 300 000	0	919 300 000
922-DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 489 600 000	0	1 489 600 000	0	0	0
923-DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES	4 600 000 000	0	4 600 000 000	2 565 000 000	0	2 565 000 000
924011-CI/CS-INTERNET A L'ECOLE	0	0	0	34 000 000	0	34 000 000
924022-ENTRETIEN DES COURS D'EAU	0	0	0	7 000 000	0	7 000 000
924027-REHABILITATION DES SITES DEGRADEES	0	0	0	4 000 000	0	4 000 000
924037-EXTENSION DES PISTES DE TINA	0	0	0	4 500 000	0	4 500 000
924079-YATE-RM10 & RM13	0	0	0	138 000 000	0	138 000 000
924080-MD-RM16	0	0	0	122 000 000	0	122 000 000
924086-PLAN DE PREVENTION DES FEUX DE FORETS	19 500 000	0	19 500 000	39 000 000	0	39 000 000
924087-RESTRUCTURATION DE LA FOL	0	0	0	10 000 000	0	10 000 000
924088-RESORPTION DEPOTS SAUVAGES	7 266 468	0	7 266 468	14 532 936	0	14 532 936
925-OPERATIONS PATRIMONIALES (OP. D'ORDRE)	2 079 082 786	0	2 079 082 786	2 079 082 786	0	2 079 082 786
926-TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS (OP. D'ORDRE)	4 900 000 000	0	4 900 000 000	1 539 515 906	0	1 539 515 906
954-PRODUIT DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS (RECETTES)	279 000 000	0	279 000 000	0	0	0
. INV	16 486 097 311	0	16 486 097 311	16 486 097 311	0	16 486 097 311
930-ADMINISTRATION GENERALE	0	357 210 000	357 210 000	0	6 841 730 530	6 841 730 530
931-SECURITE ET ORDRE PUBLIC	0	0	0	0	150 000 000	150 000 000
932-ENSEIGNEMENT	0	301 836 300	301 836 300	0	13 189 742 944	13 189 742 944
933-CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	0	74 300 000	74 300 000	0	1 404 159 500	1 404 159 500
934-SANTE	0	60 600 000	60 600 000	0	3 220 486 820	3 220 486 820
935-PROTECTION ET ACTION SOCIALE	0	1 709 000 000	1 709 000 000	0	4 215 342 383	4 215 342 383
936-TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE	0	528 750 000	528 750 000	0	1 069 673 956	1 069 673 956
937-AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	0	220 447 500	220 447 500	0	1 557 368 173	1 557 368 173
938-TRANSPORTS ET COMMUNICATION	0	276 040 000	276 040 000	0	1 603 220 000	1 603 220 000
939-ECONOMIE	0	30 000 000	30 000 000	0	2 691 125 400	2 691 125 400
940-IMPOSITIONS DIRECTES	0	1 300 000 000	1 300 000 000	0	0	0
941-AUTRES IMPOTS ET TAXES	0	5 200 000 000	5 200 000 000	0	122 000 000	122 000 000
942-DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	0	29 823 250 000	29 823 250 000	0	0	0
943-OPERATIONS FINANCIERES	0	69 000 000	69 000 000	0	525 100 000	525 100 000
946-TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS (OP. D'ORDRE)	0	1 539 515 906	1 539 515 906	0	4 900 000 000	4 900 000 000
. FONC	0	41 489 949 706	41 489 949 706	0	41 489 949 706	41 489 949 706
Total général	16 486 097 311	41 489 949 706	57 976 047 017	16 486 097 311	41 489 949 706	57 976 047 017

Annexes au rapport

Annexe n° 01 – Les propositions de crédits par chapitre, nature, programme et opération.

Annexe n° 02 – Les prévisions de subventions de fonctionnement (sur crédits de paiement ouverts au budget par l'assemblée).

Annexe n° 03 – Le projet de délibération, ses annexes relatives aux autorisations de programmes et d'engagement et le fascicule budgétaire.

DETAIL DES CREDITS
PAR CHAPITRE

PROVINCE SUD
- BUDGET PRIMITIF 2021 -

Annexe N°01 - Le détail des crédits par chapitre

CHAPITRE	PROG	OPERATION	BP 2021		BP 2020	
			RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00047	LOGEMENTS	0	0	0	750 000
	06D00169	BATIMENTS PROVINCIAUX	0	0	0	5 000 000
	06D00205	HELICOPTERE	0	15 500 000	0	2 000 000
	06D00279	TERRAINS PROVINCIAUX	0	0	0	250 000 000
	06D00299	CARTOGRAPHIE	0	43 500 000	3 000 000	25 600 000
	06D00312	PARC AUTOMOBILE	0	11 000 000	0	61 300 000
	06D00352	EQUIPEMENTS GLOBALISES - ADMINISTRATION	0	37 600 000	0	10 550 000
	15D05098	AMELIORATION CONCEPTION ENERGETIQUE	0	0	0	63 000 000
	15D05099	BAT PROV-GROSSES REPARATIONS ET AMENAGEMENTS	0	0	0	19 800 000
	15D05111	INFORMATIQUE	0	238 000 000	0	246 100 000
	15D05192	ETUDES PRE-PROGRAMMES	0	3 000 000	4 875 000	0
	17D05786	CREANCES SUR CESSIONS DE BIENS IMMOBILIERS	39 500 000	0	41 465 675	5 350 000
	18D05922	PTA-ANTENNE DEFE	0	0	0	300 000
	18D05923	AMELIORATION CONCEPTION ENERGETIQUE	0	132 800 000	0	68 000 000
	18D05924	BAT PROV-GROSSES REPARATIONS ET AMENAGEMENTS	0	82 500 000	0	94 650 000
	18D05925	LOGEMENTS	0	12 750 000	0	17 000 000
	19D06020	NOUMEA-POLE TECHNIQUE	0	46 000 000	0	42 000 000
	20D06200	BUDGET PARTICIPATIF	0	230 000 000	0	0
	20D06239	INFORMATIQUE - SOCLE PAYS	0	1 000 000	0	10 000 000
	20D06248	CDI-LIDAR - CARTOGRAPHIE	0	10 000 000	0	0
	Programme 01-ADMINISTRATION		39 500 000	863 650 000	49 340 675	921 400 000
	12D03739	COMMUNICATION-INFORMATION	0	600 000	0	500 000
	Programme 02-INSTITUTIONS		0	600 000	0	500 000
	06D00424	CS-CONTRIBUTION GLOBALISEE	0	482 253 297	0	417 111 731
	Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL		0	482 253 297	0	417 111 731
	CHAPITRE 900-ADMINISTRATION GENERALE		39 500 000	1 346 503 297	49 340 675	1 339 011 731
	19D06024	CS-CONTRIBUTION GLOBALISEE	0	0	0	122 500 000
	19D06031	SECURITE	0	100 000 000	0	0
	Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL		0	100 000 000	0	122 500 000
	CHAPITRE 901-SECURITE ET ORDRE PUBLIC		0	100 000 000	0	122 500 000
	06D00169	BATIMENTS PROVINCIAUX	0	1 000 000	0	2 000 000
	Programme 01-ADMINISTRATION		0	1 000 000	0	2 000 000
	06D00018	DGE - COLLEGE	1 013 000 000	0	1 023 000 000	0
	06D00037	DOTATION GLOBALE - COLLEGES PUBLICS	0	136 500 000	0	136 500 000
	06D00073	TOUS COLLEGES	0	180 000 000	0	110 000 000
	06D00086	COLLEGE BAUDOUX	0	0	0	3 600 000
	06D00097	COLLEGE D'AUTEUIL	0	0	0	1 000 000
	06D00191	COLLEGE DE RIVIERE-SALEE	0	4 200 000	0	44 000 000
	07D00884	COLLEGE DUMBEA SUR MER-1	0	2 100 000	0	3 000 000
	08D01427	COLLEGES-CABLAGE INFORMATIQUE	0	50 000 000	0	20 000 000
	09D02074	COLLEGE 300 YATE	0	0	0	32 000 000
	14D04842	COLLEGES-MATERIELS ET EQUIPEMENTS NUMERIQUES	51 000 000	180 000 000	0	171 900 000
	15D05094	COLLEGE LOUISE MICHEL - PAITA	0	16 600 000	0	100 000
	15D05185	COLLEGES - ASSAINISSEMENT	0	5 000 000	0	49 100 000
	16D05399	COLLEGE MARIOTTI 16-20	0	0	0	67 150 000
	16D05400	ECONOMIE D'ENERGIE-COLLEGES	0	106 500 000	22 511 981	107 500 000
	16D05428	COLLEGE DE THIO	0	0	0	1 000 000
	19D05964	SECURISATION DES COLLEGES	200 000 000	300 000 000	150 000 000	200 000 000
	20D06189	AUDIT-COLLEGES PUBLICS	0	0	0	25 000 000
	20D06190	COLLEGE DE KAMERE	0	53 000 000	0	16 500 000
	20D06236	CONFORT THERMIQUE ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	0	17 500 000	0	32 000 000
	21D06320	COLLEGE DE BOULARI - RENOVATION	0	57 500 000	0	0
	21D06321	COLLEGE DE BOURAIL - RENOVATION	0	12 100 000	0	0
	21D06322	COLLEGE DE KOUTIO - RENOVATION	0	12 500 000	0	0
	21D06323	COLLEGE DE NORMANDIE - RENOVATION	0	44 600 000	0	0
	21D06324	COLLEGE LOUISE MICHEL - PAITA-RENOVATION	0	2 100 000	0	0
	21D06337	COLLEGE BAUDOUX	0	3 600 000	0	0
	21D06338	COLLEGE MARIOTTI	0	54 000 000	0	0
	21D06339	COLLEGE D'AUTEUIL	0	22 000 000	0	0
	Programme 07-COLLEGES PUBLICS		1 264 000 000	1 259 800 000	1 195 511 981	1 020 350 000
	06D00466	MISE AUX NORMES & RENOVATION BATIMENTS	58 830 750	78 441 000	171 562 500	237 500 000
	Programme 09-ENSEIGNEMENT PRIVE		58 830 750	78 441 000	171 562 500	237 500 000
	11D03150	TOUS INTERNATS	0	19 000 000	0	20 500 000
	16D05403	INTERNAT DE BOURAIL	0	17 000 000	0	4 000 000
	16D05404	INTERNAT DE LA FOA	0	2 300 000	0	24 500 000
	20D06192	INTERNAT DE DUMBEA SUR MER	0	0	0	4 000 000
	Programme 11-INTERNATS		0	38 300 000	0	53 000 000
	18D05918	INNOV' ECOLES	0	0	0	500 000
	21D06334	EQUIPEMENT NUMERIQUE DES ECOLES	0	481 000 000	0	0
	Programme 12-VIE SCOLAIRE ET EDUCATIVE		0	481 000 000	0	500 000
	17D05685	CA-EQUIPEMENTS SCOLAIRES	0	80 811 416	0	18 075 000
	17D05692	CPEC-EQUIPEMENTS SCOLAIRES	0	16 000 000	0	0
	20D06237	CONFORT THERMIQUE ET PHONIQUE ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	0	30 000 000	0	5 000 000
	Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL		0	126 811 416	0	23 075 000
	CHAPITRE 902-ENSEIGNEMENT		1 322 830 750	1 985 352 416	1 367 074 481	1 336 425 000
	06D00352	EQUIPEMENTS GLOBALISES - ADMINISTRATION	0	50 000	0	50 000
	Programme 01-ADMINISTRATION		0	50 000	0	50 000
	06D00051	NEA-BOULANGERIE DE NOUVILLE	0	20 000 000	0	36 000 000
	06D00057	PAT BATI-CHATEAU HAGEN	0	29 350 000	0	13 530 000
	07D00601	PAT BATI-CHS DE NOUVILLE	0	0	0	2 000 000
	08D01310	PAT BATI-CONSERVATION & SAUVEGARDE	0	43 500 000	0	36 000 000
	11D03512	COLLECTIONS PROVINCIALES	0	3 000 000	0	14 140 000
	12D04355	PAT BATI-PROTECTION-ILE DES PINS	7 154 321	5 400 000	51 240 000	61 000 000
	13D04436	PAT BATI-VALORISATION MONUMENTS HISTORIQUES	0	400 000	0	0
	15D05128	NEA-KO WE KARA	0	0	0	5 500 000

PROVINCE SUD
- BUDGET PRIMITIF 2021 -

Annexe N°01 - Le détail des crédits par chapitre

CHAPITRE	PROG	OPERATION	BP 2021		BP 2020	
			RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	15D05187	NEA-CHATEAU HAGEN	0	1 500 000	0	0
	15D05257	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT-PATRIMOINE	0	1 000 000	0	0
	17D05675	PAT ARCHEOLOGIQUE	0	4 000 000	0	1 500 000
	18D05919	RESTAURATION BATIMENTS PROVINCIAUX	0	25 000 000	0	18 500 000
	19D06018	MAISON DE L'AMIRANTE	0	0	0	26 000 000
	Programme 13-PATRIMOINE		7 154 321	133 150 000	51 240 000	214 170 000
	13D04213	RESTRUCTURATION DE LA FOL	0	0	4 675 000	11 000 000
	16D05427	AIDES AUX PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES ET CINEMATOGRAPHIQUES	0	49 000 000	0	55 000 000
	Programme 14-CULTURE		0	49 000 000	4 675 000	66 000 000
	06D00153	ACTIONS SPORTS - GLOBALISEES	0	0	0	350 000
	10D02856	LES BOUCLES DE NETCHA	0	1 000 000	0	1 000 000
	11D03655	EQUIPEMENTS SPORTIFS POUR TIERS	0	10 880 000	0	13 600 000
	12D03763	SENTIERS DE RANDONNEES	0	12 200 000	0	15 000 000
	13D04198	GOLF DE TINA	0	20 000 000	0	20 000 000
	15D05091	STADE DU PLGC	0	4 000 000	0	1 000 000
	15D05095	CENTRE DES ACTIVITES NAUTIQUES	0	7 735 085	0	15 650 000
	15D05114	SITES SPORTIFS-DIVERS AMENAGEMENTS ET GROS ENTRETIEN	0	0	0	7 000 000
	Programme 15-SPORTS		0	55 815 085	0	73 600 000
	06D00150	ACTIONS JEUNESSE - GLOBALISEES	0	100 000	0	150 000
	13D04212	EQUIPEMENTS STRUCTURES SOCIO EDUCATIVES POUR TIERS	0	3 000 000	0	4 000 000
	15D05096	BRL-CAP POE	0	8 823 000	0	5 430 000
	Programme 16-JEUNESSE		0	11 920 000	0	9 580 000
	16D05440	CS-INVESTISSEMENTS COMMUNAUX 2017-2021	0	2 063 328	0	0
	17D05677	CA-EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS	0	0	0	14 137 500
	17D05693	CPEC-EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS	0	3 360 000	0	50 391 104
	Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL		0	5 423 328	0	64 528 604
CHAPITRE 903-CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS			7 154 321	255 358 413	55 915 000	427 928 604
	06D00169	BATIMENTS PROVINCIAUX	0	3 500 000	0	4 000 000
	06D00312	PARC AUTOMOBILE	0	0	0	18 000 000
	06D00352	EQUIPEMENTS GLOBALISES - ADMINISTRATION	0	3 100 000	0	4 000 000
	Programme 01-ADMINISTRATION		0	6 600 000	0	26 000 000
	11D03155	IDP-CMS DE VAO	97 040 651	170 000 000	13 969 830	26 000 000
	11D03185	EQUIPEMENTS MEDICAUX	0	25 000 000	0	24 920 000
	15D05117	CMS CMP-DIVERS AMENAGEMENTS ET GROS ENTRETIEN	0	2 500 000	0	2 000 000
	17D05705	THIO-MAISON DE SANTE THIO	54 750 000	73 000 000	62 632 460	99 000 000
	17D05716	NEA-MAISON DE SANTE KAMERE	7 500 000	10 000 000	56 934 043	76 000 000
	18D05929	CMS CMP-DIVERS AMENAGEMENTS ET GROS ENTRETIEN	0	10 400 000	0	57 110 000
	20D06244	BRL-MAISON DE SANTE BOURAIL	3 138 977	30 000 000	0	0
	Programme 20-SANTE PUBLIQUE		162 429 628	320 900 000	133 536 333	285 030 000
CHAPITRE 904-SANTE			162 429 628	327 500 000	133 536 333	311 030 000
	06D00169	BATIMENTS PROVINCIAUX	0	600 000	0	600 000
	06D00352	EQUIPEMENTS GLOBALISES - ADMINISTRATION	0	0	0	2 560 000
	Programme 01-ADMINISTRATION		0	600 000	0	3 160 000
	06D00215	AIDE A L'HABITAT GROUPE	0	5 713 200	0	0
	06D00259	AIDES A L'HABITAT INDIVIDUEL	65 000 000	0	74 000 000	0
	07D00605	FONDS DE GARANTIE HABITAT SOCIAL	0	0	0	35 418 997
	11D03393	RESTRUCTURATION DE L'HABITAT SPONTANE	0	10 000 000	0	3 000 000
	14D04845	RENOVATION URBAINE DE SAINT-QUENTIN	0	275 000 000	0	0
	17D05723	AIDE A L'HABITAT GROUPE	671 756 743	896 027 870	686 589 160	929 970 622
	17D05725	AIDES A L'HABITAT INDIVIDUEL	64 198 913	85 598 550	64 198 913	85 598 550
	17D05735	ETUDES HABITAT SOCIAL	4 000 000	5 000 000	13 000 000	10 000 000
	21D06330	APPARTEMENT RELAIS	0	3 000 000	0	0
	Programme 18-HABITAT SOCIAL		804 955 656	1 280 339 620	837 788 073	1 063 988 169
	06D00152	FOYERS	0	750 000	0	3 000 000
	15D05235	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT-MEDICO SOCIAL	0	6 630 821	0	6 800 000
	18D05926	FOYERS	0	2 500 000	0	20 050 000
	19D06019	FOYER POUR ADOLESCENTS	0	60 000 000	0	13 800 000
	20D06342	MAISON DE L'ENFANCE DE BOURAIL	0	16 000 000	0	0
	Programme 19-MEDICO-SOCIAL		0	85 880 821	0	43 650 000
CHAPITRE 905-PROTECTION ET ACTION SOCIALE			804 955 656	1 366 820 441	837 788 073	1 110 798 169
	08D02194	EMPLOIS-FRAIS COMMUNS	0	2 000 000	0	2 000 000
	Programme 31-EMPLOI		0	2 000 000	0	2 000 000
	16D05413	TRAVAUX D'INTERET GENERAL-TIG	0	1 000 000	0	2 000 000
	Programme 33-INSERTION		0	1 000 000	0	2 000 000
CHAPITRE 906-TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE			0	3 000 000	0	4 000 000
	07D00526	GESTION DES DECHETS	72 150 000	132 300 000	36 500 000	73 000 000
	08D01726	AMENAGEMENT DU DOMAINE DE DEVA	750 000	34 000 000	0	281 500 000
	12D03717	SURVEILLANCE DES MILIEUX NATURELS	0	8 960 000	0	6 040 000
	12D03718	CONSERVATION ET GESTION DE LA BIODIVERSITE	2 250 000	6 750 000	3 000 000	17 670 000
	13D04181	AIRES PROTEGEES AMENAGEES	0	20 250 000	0	22 050 000
	15D05090	MD-PARC PROVINCIAL DE LA RIVIERE BLEUE	0	31 600 000	0	43 000 000
	15D05092	NEA-PARC ZOOLOGIQUE & FORESTIER	0	9 700 000	0	47 500 000
	15D05255	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT-ENVIRONNEMENT	0	3 500 000	0	0
	19D06015	PLAN DE PREVENTION DES FEUX DE FORETS	22 900 000	46 200 000	0	0
	19D06017	COTE OUBLIEE	147 250 000	294 500 000	0	7 500 000
	21D06335	PARC DES GRANDES FOUGERES	0	21 500 000	0	0
	Programme 25-ENVIRONNEMENT		245 300 000	609 260 000	39 500 000	498 260 000
	06D00017	AMENAGEMENTS URBAINS	0	14 000 000	2 114 000	9 000 000
	13D04194	SCHEMAS PROVINCIAUX D'AMENAGEMENT	0	1 000 000	0	2 000 000
	16D05424	STOCKAGE DES DECHETS INERTES 2017-2022	0	0	0	100 000 000
	20D06191	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT-ZIZA	0	25 000 000	0	25 000 000
	21D06329	SITE DE KOUTIO KOUETA	0	100 000 000	0	0
	Programme 26-URBANISME		0	140 000 000	2 114 000	136 000 000
	16D05423	ZAC-EQUILIBRE FINANCIER	0	350 000 000	0	500 000 000
	20D06242	ECOPOLE RECYCLERIE	0	50 000 000	0	0

PROVINCE SUD
- BUDGET PRIMITIF 2021 -

Annexe N°01 - Le détail des crédits par chapitre

CHAPITRE	PROG	OPERATION	BP 2021		BP 2020	
			RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	Programme 27-ZIZA-ZAC			400 000 000		500 000 000
	15D05075	PERIMETRES IRRIGUES COLLECTIFS	0	3 600 000	0	5 500 000
	15D05076	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	0	32 000 000	0	43 600 000
	Programme 29-AMENAGEMENT RURAL		0	35 600 000	0	49 100 000
	21D06341	SUD FORET	0	155 000 000	0	0
	Programme 41-DEVELOPPEMENT FORESTIER		0	155 000 000	0	0
	06D00424	CS-CONTRIBUTION GLOBALISEE	0	47 400 000	0	12 400 000
	15D05179	CS-SM PARC DES GRANDES FOUGERES	0	0	0	3 500 000
	16D05440	CS-INVESTISSEMENTS COMMUNAUX 2017-2021	0	98 566 323	0	100 900 000
	17D05682	CA-AEP	0	105 196 616	0	93 233 581
	17D05683	CA-ASSAINISSEMENT	0	117 587 062	0	201 426 708
	17D05684	CA-EQUIPEMENTS URBAINS	0	57 093 311	0	49 989 029
	17D05688	CPEC-ASSAINISSEMENT	0	54 327 872	0	47 362 500
	17D05689	CPEC-EQUIPEMENTS URBAINS	0	6 700 000	0	24 350 000
	17D05691	CPEC-AEP	0	21 149 932	0	69 729 226
	17D05734	ADEME-ACCORD CADRE 2017-2021	5 000 000	10 000 000	10 000 000	20 000 000
	Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL		5 000 000	518 021 116	10 000 000	622 891 044
CHAPITRE 907-AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT			250 300 000	1 857 881 116	51 614 000	1 806 251 044
	06D00286	TERRAINS - RESEAU ROUTIER	0	0	0	2 450 000
	15D05118	RENFORCEMENT RP RESEAU SUD 2015-2019	0	0	24 150 000	0
	15D05124	SECURISATION DES TALUS 2015-2019	0	35 500 000	16 500 000	33 000 000
	15D05127	AMENAGEMENT DES ROUTES 2015-2019	0	0	116 729 410	205 000 000
	15D05175	REHABILITATION DE CARRIERES	0	3 000 000	0	0
	17D05720	SECURISATION 2017-2021	0	0	35 935 000	51 000 000
	18D05927	RENFORCEMENT RP RESEAU SUD	0	300 000 000	0	300 000 000
	18D05930	RENFORCEMENT RP RESEAU NORD	0	100 000 000	0	200 000 000
	18D05931	RECONSTRUCTIONS OUVRAGES D'ART	375 000 000	500 000 000	300 000 000	400 000 000
	18D05932	SECURISATION	0	166 500 000	0	116 000 000
	18D05933	REPRISE D'OUVRAGE D'ASSAINISSEMENT	0	2 000 000	0	30 000 000
	18D05934	SECURISATION DES TALUS	0	75 000 000	40 000 000	110 000 000
	18D05935	ETUDES SUR RESEAU ROUTIER	0	40 000 000	0	30 000 000
	18D05936	MATERIEL D'ENTRETIEN DE VOIRIE	0	2 000 000	0	8 000 000
	18D05937	REPARATIONS ET CONFORMITE OUVRAGES D'ART	0	33 000 000	0	82 000 000
	18D05938	AMENAGEMENT DES ROUTES	139 477 702	335 000 000	37 275 000	110 000 000
	Programme 21-RESEAU ROUTIER		514 477 702	1 592 000 000	570 589 410	1 677 450 000
	06D00472	AERODROME DE OUATOM	0	0	0	170 000
	07D00552	BRL-AERODROME DE POE	0	0	0	11 170 000
	14D05195	HELISTATIONS	0	0	0	290 000
	15D05089	IDP-AERODROME DE MOUE	0	64 000 000	0	70 000 000
	Programme 22-INFRA & TRSPRT - AERIEN		0	64 000 000	0	81 630 000
	16D05397	REHABILITATION OUVRAGES MARITIMES 2015-2019	0	0	6 740 783	0
	18D05943	REHABILITATION OUVRAGES MARITIMES	0	25 000 000	0	205 000 000
	Programme 24-INFRA & TRSPRT - MARITIME		0	25 000 000	6 740 783	205 000 000
	08D01673	CPTSLN-EQUIPEMENTS PUBLICS	0	7 400 000	0	20 000 000
	16D05440	CS-INVESTISSEMENTS COMMUNAUX 2017-2021	0	10 050 000	0	75 000 000
	17D05686	CA-ROUTES	0	52 400 000	0	20 000 000
	17D05690	CPEC-ROUTES	0	16 900 000	0	64 205 500
	Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL		0	86 750 000	0	179 205 500
CHAPITRE 908-TRANSPORTS ET COMMUNICATION			514 477 702	1 767 750 000	577 330 193	2 143 285 500
	06D00352	EQUIPEMENTS GLOBALISES - ADMINISTRATION	0	600 000	0	600 000
	Programme 01-ADMINISTRATION		0	600 000	0	600 000
	06D00295	PRETS D'HONNEUR	0	0	0	10 000 000
	15D05077	CASE MARITIME - MISE EN OEUVRE PPAP	0	30 000 000	0	30 000 000
	15D05085	CASE - INDUSTRIE & COMMERCE-15/19	0	35 000 000	0	20 000 000
	15D05086	CASE - TOURISME-15/19	0	10 000 000	0	25 000 000
	17D05698	DISPOSITIF SOUTIEN PPAP 2017-2021	0	380 000 000	0	300 000 000
	18D05945	AIDE A LA SECURISATION DES COMMERCE	0	70 000 000	0	80 000 000
	20D06155	PRETS D'EQUIPEMENTS 2020-2024	0	0	0	50 000 000
	20D06157	CASE - INDUSTRIE & COMMERCE 2020-2025	0	150 000 000	0	150 000 000
	20D06158	CASE - TOURISME 2020-2025	0	75 000 000	0	65 000 000
	20D06251	CD-CASE - INDUSTRIE COMMERCE	10 000 000	20 000 000	0	0
	Programme 34-SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT		10 000 000	770 000 000	0	730 000 000
	06D00257	EQUIPEMENTS TECHNIQUES	0	2 600 000	0	5 500 000
	Programme 37-AGRICULTURE		0	2 600 000	0	5 500 000
	15D05106	IDP-ZONE ACCUEIL DES CROISIERISTES KUTO	0	96 000 000	83 421 293	100 000 000
	18D05939	AMENAGEMENT SITES TOURISTIQUES	0	10 000 000	0	1 000 000
	20D06187	SIGNALISATION TOURISTIQUE	0	8 000 000	0	5 000 000
	Programme 38-TOURISME		0	114 000 000	83 421 293	106 000 000
	16D05431	ETUDES ET PROJETS ECONOMIQUES	0	5 000 000	0	5 000 000
	18D06075	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT-EXPANSION GENERALE	0	3 000 000	0	0
	Programme 39-EXPANSION GENERALE		0	8 000 000	0	5 000 000
	15D05080	BIOFABRIQUES	0	2 000 000	0	10 000 000
	15D05081	PEPINIERE DE PORT-LAGUERRE	0	7 000 000	0	20 000 000
	15D05082	STATION AQUACOLE DE ST-VINCENT	0	3 000 000	0	3 000 000
	15D05083	STATION ZOOTECHNIQUE DE PORT LAGUERRE	0	11 500 000	0	19 040 000
	18D05940	BIOFABRIQUE DE PORT-LAGUERRE	0	600 000	0	8 200 000
	Programme 40-STATIONS PROVINCIALES		0	24 100 000	0	60 240 000
	06D00424	CS-CONTRIBUTION GLOBALISEE	0	0	0	6 500 000
	16D05440	CS-INVESTISSEMENTS COMMUNAUX 2017-2021	0	0	0	52 000 000
	Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL		0	0	0	58 500 000
CHAPITRE 909-ECONOMIE			10 000 000	919 300 000	83 421 293	965 840 000
	06D00013	DGE-NC	1 489 600 000	0	1 694 800 000	0
	Programme 01-ADMINISTRATION		1 489 600 000	0	1 694 800 000	0
CHAPITRE 922-DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			1 489 600 000	0	1 694 800 000	0
	09D02354	CONSIGNATIONS-DEPOTS-CAUTIONNEMENTS	0	15 000 000	5 300 000	19 300 000

PROVINCE SUD
- BUDGET PRIMITIF 2021 -

Annexe N°01 - Le détail des crédits par chapitre

CHAPITRE	PROG	OPERATION	BP 2021		BP 2020	
			RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	Programme 01-ADMINISTRATION		0	15 000 000	5 300 000	19 300 000
	06D00157	EMPRUNTS PROVINCIAUX	4 600 000 000	2 550 000 000	3 500 000 000	2 268 000 000
	Programme 03-EMPRUNTS		4 600 000 000	2 550 000 000	3 500 000 000	2 268 000 000
CHAPITRE 923-DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES			4 600 000 000	2 565 000 000	3 505 300 000	2 287 300 000
	06D00430	CS-INTERNET A L'ECOLE	0	34 000 000	0	27 500 000
	Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL		0	34 000 000	0	27 500 000
CHAPITRE 924011-CI/CS-INTERNET A L'ECOLE			0	34 000 000	0	27 500 000
	13D04207	COURS D'EAU-AGENCE RURALE	0	0	11 000 000	10 000 000
	13D04211	COURS D'EAU-PROGRAMME PROVINCIAL	0	7 000 000	0	20 000 000
	Programme 46-TRAVAUX POUR AUTRES TIERS		0	7 000 000	11 000 000	30 000 000
CHAPITRE 924022-ENTRETIEN DES COURS D'EAU			0	7 000 000	11 000 000	30 000 000
	11D03597	SITES DEGRADEES	0	4 000 000	0	18 600 000
	Programme 46-TRAVAUX POUR AUTRES TIERS		0	4 000 000	0	18 600 000
CHAPITRE 924027-REHABILITATION DES SITES DEGRADEES			0	4 000 000	0	18 600 000
	12D03813	EXTENSION DES PISTES DE TINA	0	4 500 000	0	3 000 000
	Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL		0	4 500 000	0	3 000 000
CHAPITRE 924037-EXTENSION DES PISTES DE TINA			0	4 500 000	0	3 000 000
	15D05107	NEA-BOUCLES DE TINA	0	0	0	1 000 000
	Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL		0	0	0	1 000 000
CHAPITRE 924073-BOUCLES DE TINA			0	0	0	1 000 000
	17D05717	YATE-RM10 & RM12	0	138 000 000	0	0
	Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL		0	138 000 000	0	0
CHAPITRE 924079-YATE-RM10 & RM13			0	138 000 000	0	0
	17D05718	MD-RM15	0	122 000 000	0	0
	Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL		0	122 000 000	0	0
CHAPITRE 924080-MD-RM16			0	122 000 000	0	0
	20D06199	ETUDES ET PROJETS ECONOMIQUES	0	0	0	5 000 000
	Programme 46-TRAVAUX POUR AUTRES TIERS		0	0	0	5 000 000
CHAPITRE 924085-ETUDES ET PROJETS ECONOMIQUES			0	0	0	5 000 000
	20D06238	PLAN DE PREVENTION DES FEUX DE FORETS	19 500 000	39 000 000	0	11 000 000
	Programme 46-TRAVAUX POUR AUTRES TIERS		19 500 000	39 000 000	0	11 000 000
CHAPITRE 924086-PLAN DE PREVENTION DES FEUX DE FORETS			19 500 000	39 000 000	0	11 000 000
	20D06243	RESTRUCTURATION DE LA FOL	0	10 000 000	0	0
	Programme 46-TRAVAUX POUR AUTRES TIERS		0	10 000 000	0	0
CHAPITRE 924087-RESTRUCTURATION DE LA FOL			0	10 000 000	0	0
	21D06336	CD-DECHETS INFRASTRUCTURES COMMUNALES	7 266 468	14 532 936	0	0
	Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL		7 266 468	14 532 936	0	0
CHAPITRE 924088-RESORPTION DEPOTS SAUVAGES			7 266 468	14 532 936	0	0
	06D00360	RECLASSEMENT D'INVESTISSEMENT	252 000 000	252 000 000	0	0
	09D02594	HABITAT SOCIAL	500 000 000	500 000 000	1 055 000 000	1 055 000 000
	13D04655	RECLASSEMENT DES FERDI	500 000 000	500 000 000	400 000 000	400 000 000
	20D06250	PROMOSUD - SUD FORET	827 082 786	827 082 786	0	0
	Programme 06-MOUVEMENTS D'ORDRE		2 079 082 786	2 079 082 786	1 455 000 000	1 455 000 000
CHAPITRE 925-OPERATIONS PATRIMONIALES (OPERATION D'ORDRE DEPENSES ET RECETTES)			2 079 082 786	2 079 082 786	1 455 000 000	1 455 000 000
	06D00321	AMORTISSEMENTS	4 900 000 000	860 000 000	4 500 000 000	795 000 000
	06D00360	RECLASSEMENT D'INVESTISSEMENT	0	55 000 000	0	0
	18D05941	NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS	0	624 515 906	0	590 000 000
	Programme 06-MOUVEMENTS D'ORDRE		4 900 000 000	1 539 515 906	4 500 000 000	1 385 000 000
CHAPITRE 926-TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS (OPERATIONS D'ORDRE EN DEPENSES ET RECETTES)			4 900 000 000	1 539 515 906	4 500 000 000	1 385 000 000
	11D03610	CESSIONS DE BIENS IMMOBILIERES & MOBILIERES	265 000 000	0	454 350 000	0
	Programme 01-ADMINISTRATION		265 000 000	0	454 350 000	0
	06D00362	PDTS DOMANIAUX ET D'EXPLOITATION - STATIONS PROVINCIALES	14 000 000	0	14 000 000	0
	Programme 40-STATIONS PROVINCIALES		14 000 000	0	14 000 000	0
CHAPITRE 954-PRODUIT DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS (RECETTES)			279 000 000	0	468 350 000	0
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT			16 486 097 311	16 486 097 311	14 790 470 048	14 790 470 048
	06D00031	DOMAINE PUBLIC MARITIME	125 000 000	5 470 000	70 000 000	6 600 000
	06D00033	DOMMAGES, INTERETS ET PENALITES	0	20 000 000	0	20 000 000
	06D00047	LOGEMENTS	5 000 000	23 400 000	2 640 000	30 100 000
	06D00102	REMISES GRACIEUSES	0	3 000 000	0	5 000 000
	06D00109	REPLACEMENTS DIVERS	0	305 000 000	0	300 000 000
	06D00117	FORMATION DU PERSONNEL PROVINCIAL	0	173 600 000	0	175 000 000
	06D00159	ADMINISTRATION GENERALE	0	133 448 876	0	136 498 810
	06D00190	ADMISSION EN NON-VALEUR	0	45 000 000	0	45 000 000
	06D00205	HELICOPTERE	0	16 800 000	0	19 000 000
	06D00212	MASSE SALARIALE	0	3 470 600 000	0	2 381 470 000
	06D00249	INDEMNITES TRESORIER	0	2 900 000	0	3 000 000
	06D00274	TELECOMMUNICATIONS - LIGNES SPECIALISEES	0	40 000 000	0	40 000 000
	06D00279	TERRAINS PROVINCIAUX	90 710 000	200 000	90 713 000	100 000
	06D00287	PRESTATIONS TOPOGRAPHIQUES ET CARTOGRAPHIQUES	3 000 000	0	1 800 000	0
	06D00294	TITRES ANNULES	0	21 000 000	0	21 500 000
	06D00297	ENTRETIEN DU PATRIMOINE	0	727 339 000	0	610 205 666
	06D00299	CARTOGRAPHIE	0	2 000 000	0	800 000
	06D00312	PARC AUTOMOBILE	0	60 550 000	0	75 426 000
	06D00319	IMMEUBLES - ADMINISTRATION	128 000 000	0	134 660 000	0
	06D00371	PERSONNEL PERMANENT - FRAIS COMMUNS	0	80 800 000	0	84 255 000
	07D00613	SUBVENTIONS HCD	0	161 906 348	0	31 906 348
	09D02114	AIDES AUX AGENTS PROVINCIAUX HANDICAPES	0	250 000	0	250 000
	09D02154	FONDS DOCUMENTAIRES	0	0	0	500 000
	11D03602	KO WE KARA	5 500 000	13 840 000	5 500 000	16 500 000
	11D03606	FONCTIONNEMENT DES FOYERS	0	5 220 000	0	4 170 000
	11D03607	FONCTIONNEMENT DES CENTRES DE SOINS	0	6 600 000	0	8 750 000
	12D03799	OPERATIONS NON VENTILEES	0	340 513 836	0	324 191 308
	15D05098	AMELIORATION CONCEPTION ENERGETIQUE	0	1 500 000	0	1 000 000
	19D05961	ECOMOBILITE	0	3 000 000	0	3 000 000
	21D06315	DOTATION NON VENTILLEE	0	577 000 000	0	0

PROVINCE SUD
- BUDGET PRIMITIF 2021 -

Annexe N°01 - Le détail des crédits par chapitre

CHAPITRE	PROG	OPERATION	BP 2021		BP 2020	
			RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	Programme 01-ADMINISTRATION		357 210 000	6 240 938 060	305 313 000	4 344 223 132
	06D00099	RELATIONS PUBLIQUES	0	14 802 470	0	12 002 470
	06D00222	MISSIONS	0	13 070 000	0	13 070 000
	06D00246	INDEMNITES ELUS	0	409 000 000	0	410 000 000
	07D00567	FORMATION DES ELUS	0	200 000	0	400 000
	07D00614	SUBVENTIONS HCD	0	6 300 000	0	6 500 000
	12D03739	COMMUNICATION-INFORMATION	0	157 420 000	0	157 420 000
	Programme 02-INSTITUTIONS		0	600 792 470	0	599 392 470
CHAPITRE 930-ADMINISTRATION GENERALE			357 210 000	6 841 730 530	305 313 000	4 943 615 602
	13D04203	SECURITE	0	150 000 000	0	155 000 000
	Programme 01-ADMINISTRATION		0	150 000 000	0	155 000 000
CHAPITRE 931-SECURITE ET ORDRE PUBLIC			0	150 000 000	0	155 000 000
	06D00115	REMPLACEMENTS ENSEIGNANTS	0	355 000 000	0	300 000 000
	06D00159	ADMINISTRATION GENERALE	0	42 980 000	0	45 080 000
	06D00212	MASSE SALARIALE	0	10 330 000 000	0	9 604 000 000
	06D00297	ENTRETIEN DU PATRIMOINE	0	11 250 000	0	17 000 000
	06D00312	PARC AUTOMOBILE	0	1 100 000	0	1 600 000
	Programme 01-ADMINISTRATION		0	10 740 330 000	0	9 967 680 000
	06D00037	DOTATION GLOBALE - COLLEGES PUBLICS	0	287 000 000	0	317 000 000
	15D05097	COLLEGES NUMERIQUES - ASSISTANCE ET MAINTENANCE	0	75 000 000	0	95 000 000
	15D05176	ENTRETIEN DES COLLEGES	0	16 000 000	0	16 000 000
	Programme 07-COLLEGES PUBLICS		0	378 000 000	0	428 000 000
	06D00125	GRATUITE - 1/2-PENSION	0	122 759 400	0	365 100 000
	06D00170	TRANSPORTS	0	70 150 000	0	79 100 000
	06D00302	ALLOC.SPECIALE DE RENTREE SCOLAIRE	0	137 485 500	0	130 914 000
	06D00359	BOURSES - EXTERNAT	0	11 562 480	0	12 617 000
	10D02817	BOURSES - PENSION	0	62 721 000	0	60 784 000
	10D02818	GRATUITE - PENSION	0	10 310 613	0	27 996 000
	10D02819	BOURSES - DEMI-PENSION	0	402 300 000	0	380 049 950
	11D03611	BOURSES - IP PENSION	10 012 300	10 012 500	15 167 000	14 202 000
	11D03612	BOURSES - IP DEMI-PENSION	16 074 000	16 074 000	15 633 000	15 633 000
	20D06196	ALLOCATIONS D'ENSEIGNEMENT-FRAIS COMMUNS	0	5 930 000	0	8 020 000
	21D06325	COMPLEMENT BOURSES - DEMI-PENSION	0	245 518 800	0	0
	21D06326	COMPLEMENT BOURSE PENSION	0	20 621 227	0	0
	Programme 08-ALLOCATIONS D'ENSEIGNEMENT		26 086 300	1 115 445 520	30 800 000	1 094 415 950
	06D00048	DOTATION GLOBALE - ENSEIGNEMENT PRIVE	0	0	0	1 140 650 000
	Programme 09-ENSEIGNEMENT PRIVE		0	0	0	1 140 650 000
	06D00175	FRAIS DE TRANSPORTS - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	30 000 000	0	28 260 000
	06D00239	OPERATIONS NON VENTILEES - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	20 388 000	0	20 516 000
	06D00305	ALLOCATION DE RENTREE	0	26 250 000	0	26 605 000
	06D00314	PRIX D'ENCOURAGEMENT	0	7 258 000	0	12 771 900
	06D00345	BONIFICATION PRETS	0	1 470 000	0	2 800 000
	06D00369	BOURSES HORS TERRITOIRE	0	150 579 280	0	156 201 700
	06D00373	BOURSES NC	0	11 485 000	0	11 485 000
	07D00554	AIDES FORFAITAIRES BTS	0	8 000 000	0	0
	07D00555	PRIX D'EXCELLENCE	0	3 000 000	0	3 000 000
	07D00557	FRET BAGAGES DES ETUDIANTS	0	1 000 000	0	1 000 000
	07D00658	AIDES EXCEPTIONNELLES	0	500 000	0	500 000
	13D04495	BOURSES D'EXCELLENCE	0	67 388 500	0	71 371 832
	16D05406	PRIME D'INSTALLATIONS	0	18 000 000	0	22 500 000
	17D05719	UNC-EVOLUTION IUT & ACCES JEUNES ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	7 682 928	0	7 634 840
	17D05781	PLAN JEUNESSE OUTRE-MER - PARCOURS EXCELLENCE ET PROJETS INNOVANTS	0	5 525 000	0	7 500 000
	20D06241	ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS	0	26 840 000	0	36 700 000
	Programme 10-ENSEIGNEMENT SUPERIEUR		0	385 366 708	0	408 846 272
	06D00188	GESTION GENERALE	65 000 000	48 740 716	65 000 000	49 755 000
	06D00301	ALIMENTATION	0	82 000 000	0	78 000 000
	10D03203	INTERNATS D'EXCELLENCE	15 000 000	20 000 000	15 000 000	20 000 000
	Programme 11-INTERNATS		80 000 000	150 740 716	80 000 000	147 755 000
	06D00187	ENSEIGNEMENT - FRAIS COMMUNS	0	7 460 000	0	7 300 000
	07D00616	SUBVENTIONS HCD	0	60 600 000	0	31 000 000
	08D01146	OPERATION ODI	90 000 000	140 000 000	100 000 000	230 000 000
	08D01147	SANTE SCOLAIRE ET HANDICAP	0	1 300 000	0	2 120 000
	17D05704	ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE	105 750 000	141 000 000	120 750 000	156 000 000
	17D05721	CA-FONCTIONNEMENT-JEUNESSE	0	21 000 000	0	21 000 000
	18D05918	INNOV' ECOLES	0	5 000 000	0	6 000 000
	20D06194	PASSEPORT DECOUVERTE	0	43 500 000	0	43 500 000
	Programme 12-VIE SCOLAIRE ET EDUCATIVE		195 750 000	419 860 000	220 750 000	496 920 000
CHAPITRE 932-ENSEIGNEMENT			301 836 300	13 189 742 944	331 550 000	13 684 267 222
	06D00159	ADMINISTRATION GENERALE	0	9 020 000	0	10 860 000
	06D00212	MASSE SALARIALE	2 600 000	502 400 000	2 600 000	492 100 000
	06D00297	ENTRETIEN DU PATRIMOINE	0	600 000	0	1 500 000
	06D00312	PARC AUTOMOBILE	0	1 450 000	0	1 750 000
	Programme 01-ADMINISTRATION		2 600 000	513 470 000	2 600 000	506 210 000
	06D00057	PAT BATI-CHATEAU HAGEN	0	15 355 000	0	16 740 000
	07D00601	PAT BATI-CHS DE NOUVILLE	0	100 000	0	150 000
	07D00617	SUBVENTIONS HCD	0	32 200 000	0	29 600 000
	08D01306	PAT BATI-VALORISATION SENSIBILISATION	0	5 050 000	0	2 800 000
	11D03149	PAT BATI-ANSE N'DU	0	250 000	0	250 000
	11D03512	COLLECTIONS PROVINCIALES	0	4 230 000	0	4 630 000
	13D04216	VALORISATION DU PATRIMOINE	0	2 100 000	0	1 100 000
	16D05433	PAT BATI-DOCK DE BOULOUPARIS	0	670 000	0	430 000
	17D05788	ARCHEOLOGIE	0	15 200 000	0	16 200 000
	18D05919	RESTAURATION BATIMENTS PROVINCIAUX	0	750 000	0	0
	19D06018	MAISON DE L'AMIRAUTE	0	0	0	2 010 000
	Programme 13-PATRIMOINE		0	75 905 000	0	73 910 000

PROVINCE SUD
- BUDGET PRIMITIF 2021 -

Annexe N°01 - Le détail des crédits par chapitre

CHAPITRE	PROG	OPERATION	BP 2021		BP 2020	
			RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	11D03619	ANIMATIONS CULTURELLES DIVERSES	0	2 000 000	0	5 000 000
	11D03621	SUBVENTIONS HCD	0	144 980 000	0	148 161 250
	11D03622	PUBLIC SPECIFIQUE	0	2 400 000	0	3 000 000
	11D03626	FORMATION ARTISTIQUE	0	10 450 000	0	10 600 000
	11D03627	EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE	700 000	3 900 000	0	5 030 000
	11D03629	AIDES A LA CREATION MUSIQUE	0	1 227 200	0	1 700 000
	11D03630	AIDES A LA CREATION LIVRE ET LECTURE	0	1 839 500	0	2 550 000
	11D03631	CREATION DIFFUSION AUDIOVISUELLE / UN ETE AU CINE	0	6 810 000	0	8 000 000
	11D03632	AIDES A LA CREATION ARTS VISUELS	0	1 593 800	0	2 210 000
	12D03735	CREATION DIFFUSION CULTURES URBAINES	0	0	0	8 300 000
	12D03798	BUREAU D'ACCUEIL DE TOURNAGE	0	5 879 500	0	7 500 000
	14D04840	FETE DE LA MUSIQUE	0	1 500 000	0	2 000 000
	19D05952	FESTIVAL PROVINCIAL	0	0	0	11 000 000
	20D06240	MAISON DE WALLIS ET FUTUNA	0	0	0	3 000 000
	Programme 14-CULTURE		700 000	182 580 000	0	218 051 250
	06D00061	STADE DU PLGC	1 000 000	3 520 000	0	3 760 000
	06D00153	ACTIONS SPORTS - GLOBALISEES	0	8 935 000	0	10 010 000
	06D00332	CESSIONS D'IMMEUBLES - SPORTS	0	0	1 000 000	0
	06D00475	CENTRE DES ACTIVITES NAUTIQUES	25 000 000	15 615 000	25 000 000	19 245 000
	07D00619	SUBVENTIONS HCD	0	107 065 000	0	107 100 000
	10D02856	LES BOUCLES DE NETCHA	0	1 600 000	0	3 500 000
	11D03412	SITE D'ESCALADE DE TEREKA	0	750 000	0	750 000
	12D03763	SENTIERS DE RANDONNEES	0	15 000 000	0	17 300 000
	12D03764	SPORTS NATURES	0	1 060 000	0	2 900 000
	13D04177	PISTES DE TINA	0	11 620 000	0	11 850 000
	18D05915	SPL DE DUMBEA	0	2 200 000	0	0
	Programme 15-SPORTS		26 000 000	167 365 000	26 000 000	176 415 000
	06D00150	ACTIONS JEUNESSE - GLOBALISEES	0	15 575 000	0	10 000 000
	06D00276	CENTRE D'ACCUEIL DE POE	15 000 000	56 370 000	15 000 000	67 140 000
	07D00523	CARREFOUR VACANCES	0	1 800 000	0	2 750 000
	07D00620	SUBVENTIONS HCD	0	214 000 000	0	238 800 000
	07D00720	CONTROLE DES CVL	17 000 000	0	17 000 000	0
	09D02007	POLITIQUE DE LA JEUNESSE	0	8 537 000	0	12 000 000
	17D05676	CA-FONCTIONNEMENT-JEUNESSE	0	86 677 500	0	86 677 500
	17D05687	CPEC-JEUNESSE	0	8 000 000	0	8 000 000
	17D05875	YOUTH PLANET-PROGRAMME DE RECHERCHE ET DE COLLECTE	0	27 600 000	0	10 000 000
	19D05951	SERVICE CIVIQUE UNIVERSEL	0	7 500 000	0	5 000 000
	20D06252	FONDS D'EXPERIMENTATION POUR LA JEUNESSE	13 000 000	16 480 000	0	0
	21D06331	ESPACE JEUNES	0	22 300 000	0	0
	Programme 16-JEUNESSE		45 000 000	464 839 500	32 000 000	440 367 500
CHAPITRE 933-CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS			74 300 000	1 404 159 500	60 600 000	1 414 953 750
	06D00159	ADMINISTRATION GENERALE	0	67 135 000	0	60 800 000
	06D00212	MASSE SALARIALE	0	2 814 000 000	0	2 824 400 000
	06D00297	ENTRETIEN DU PATRIMOINE	0	50 920 000	0	100 433 440
	06D00312	PARC AUTOMOBILE	0	15 850 000	0	17 000 000
	Programme 01-ADMINISTRATION		0	2 947 905 000	0	3 002 633 440
	06D00120	EDUCATION SANITAIRE	0	5 550 000	0	10 000 000
	06D00161	SANTE SCOLAIRE	0	0	26 478 700	0
	06D00179	SERVICES SANITAIRES - FRAIS COMMUNS	0	15 600 000	0	15 100 000
	06D00195	VACATIONS - SANTE PUBLIQUE	1 800 000	42 379 320	0	45 000 000
	06D00199	SOINS CMS	40 000 000	0	33 000 000	0
	06D00315	CENTRES MEDICO-SOCIAUX	0	65 160 000	0	70 000 000
	06D00317	PRODUITS PHARMACEUTIQUES	0	105 000 000	0	72 000 000
	06D00411	CAFAT CMS	12 800 000	0	45 000 000	0
	07D00575	RECETTES DE SANTE PUBLIQUE NON VENTILEES	6 000 000	0	0	0
	07D00624	SUBVENTIONS HCD	0	5 212 500	0	14 000 000
	09D02396	FONDS DE COMPENSATION DEPISTAGE ET PREVENTION EN SANTE PUBLIQUE	0	33 680 000	0	28 000 000
	13D04155	EVALUATION ETUDES PROSPECTIVES	0	0	0	5 000 000
	18D05949	CMS-HOSPITALISATION	0	0	0	6 800 000
	Programme 20-SANTE PUBLIQUE		60 600 000	272 581 820	104 478 700	265 900 000
CHAPITRE 934-SANTE			60 600 000	3 220 486 820	104 478 700	3 268 533 440
	06D00159	ADMINISTRATION GENERALE	0	3 125 000	0	4 425 000
	06D00212	MASSE SALARIALE	0	244 000 000	0	210 900 000
	06D00297	ENTRETIEN DU PATRIMOINE	0	7 670 000	0	8 670 000
	Programme 01-ADMINISTRATION		0	254 795 000	0	223 995 000
	06D00025	PROVINCE - DGF DES CENTRES HOSPITALIERS	0	0	0	998 000 000
	06D00119	CAFAT - LIQUIDATIONS DEPENSES DE SANTE	108 000 000	95 097 000	430 000 000	400 000 000
	06D00126	PROVINCE - SOINS EXTERNES CHT	0	120 437 500	0	320 000 000
	07D00761	REMBOURSEMENT DEPENSES D'AIDE MEDICALE	5 000 000	0	20 000 000	0
	07D00964	PROVINCE - SOINS EXTERNES CHS	0	8 000 000	0	55 000 000
	07D01406	PROVINCE - DEPENSES DE SANTE ET DIVERS	0	10 611 781	0	127 000 000
	13D04204	CONVENTION-MOYENS SEJOURS	0	7 336 578	0	33 000 000
	15D05575	PROVINCE-FONDS AUTONOME COMPENS TRANSPORTS TERRESTRES & URGENCES	0	9 500 000	0	30 000 000
	17D05701	PROVINCE - LIQUIDATIONS DEP SANTE	0	1 155 312 714	0	3 700 000 000
	20D06246	PROVINCE - DEPENSE DE SANTE CAFAT	0	5 000 000	0	0
	Programme 17-AIDE MEDICALE		113 000 000	1 411 295 573	450 000 000	5 663 000 000
	06D00183	GESTION DES AIDES INDIVIDUELLES	0	16 590 000	0	16 590 000
	07D00622	SUBVENTIONS HCD	0	0	0	5 000 000
	09D02314	ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	0	650 000	0	550 000
	09D02415	ACTIONS COLLECTIVES	0	550 000	0	1 625 000
	11D03393	RESTRUCTURATION DE L'HABITAT SPONTANE	0	16 000 000	2 000 000	25 600 000
	17D05681	CA-FONCTIONNEMENT-HABITAT	0	1 950 000	0	1 800 000
	Programme 18-HABITAT SOCIAL		0	35 740 000	2 000 000	51 165 000
	06D00152	FOYERS	0	29 730 150	0	30 000 000
	06D00211	AIDE A LA FAMILLE	0	320 000 000	0	286 000 000

PROVINCE SUD
- BUDGET PRIMITIF 2021 -

Annexe N°01 - Le détail des crédits par chapitre

CHAPITRE	PROG	OPERATION	BP 2021		BP 2020	
			RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00231	AIDE AUX ENFANTS ASSISTES	0	364 500 000	0	383 200 000
	06D00238	AIDE AUX PERSONNES AGEES	897 000 000	1 399 100 000	897 000 000	1 477 932 000
	06D00248	OPERATIONS NON VENTILEES - MEDICO SOCIAL	37 000 000	0	19 000 000	0
	06D00254	AIDE AUX PERSONNES HANDICAPEES	0	3 100 000	0	2 200 000
	06D00384	PLACEMENTS SOCIAUX - MEDICO-SOCIAL	650 000 000	0	500 000 000	0
	07D00623	SUBVENTIONS HCD	0	326 970 000	0	336 350 000
	09D01886	VACATIONS - MEDICO-SOCIAL	0	47 825 660	0	30 000 000
	13D04223	ACCOMPAGNEMENTS DES ORGANISATIONS MEDICO-SOCIALES	0	9 000 000	0	9 000 000
	19D06135	RAPPEL A LA RESPONSABILITE PARENTALE	12 000 000	0	12 000 000	0
	Programme 19-MEDICO-SOCIAL		1 596 000 000	2 500 225 810	1 428 000 000	2 554 682 000
	06D00272	OPERATIONS NON VENTILEES - CONDITION FEMININE	0	6 886 000	0	12 000 000
	07D00625	SUBVENTIONS HCD	0	6 400 000	0	6 400 000
	Programme 42-MISSION CONDITION FEMININE		0	13 286 000	0	18 400 000
CHAPITRE 935-PROTECTION ET ACTION SOCIALE			1 709 000 000	4 215 342 383	1 880 000 000	8 511 242 000
	06D00278	PPIC	0	460 000 000	25 000 000	560 000 000
	06D00291	CONTRATS EMPLOI FORMATION	0	30 000 000	0	35 000 000
	06D00296	CONTRATS HANDICAPES	0	9 000 000	0	9 000 000
	07D00553	EVALUATION MILIEU TRAVAIL	0	16 000 000	0	11 000 000
	07D00568	FORMATION DES PPIC	0	940 000	0	1 000 000
	07D00760	AIDE A LA MOBILITE	0	10 000 000	0	10 000 000
	07D00924	INDEMNITES AUX STAGIAIRES	0	3 799 620	0	4 000 000
	11D03232	SERVICE CIVIQUE	0	16 000 000	0	20 642 600
	12D04035	PLACEMENT ET FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI	427 500 000	0	427 500 000	0
	16D05436	JOBS D'ETE	0	2 640 000	0	3 600 000
	18D05946	ACCOMPAGNEMENT DEMANDEURS D'EMPLOI	0	80 000 000	0	80 000 000
	Programme 31-EMPLOI		427 500 000	628 379 620	452 500 000	734 242 600
	06D00298	STAGES MIJ	0	0	0	50 500 000
	07D00521	INSERTION PROFESSIONNELLE	0	2 000 000	0	0
	07D00631	SUBVENTIONS HCD	0	14 100 000	0	254 590 000
	08D01769	CHANTIERS DE JEUNES	86 250 000	115 400 000	86 250 000	115 000 000
	16D05413	TRAVAUX D'INTERET GENERAL-TIG	0	1 500 000	0	2 500 000
	17D05680	CA-FONCTIONNEMENT-INSERTION	0	8 544 336	0	7 956 084
	17D05722	LUTTE EXCLUSION TRIBU DE ST LOUIS	15 000 000	20 000 000	15 000 000	20 000 000
	18D05944	STAGES ECOLE DE LA REUSSITE	0	49 500 000	0	45 000 000
	21D06327	STAGES D'INSERTION	0	45 000 000	0	0
	Programme 33-INSERTION		101 250 000	256 044 336	101 250 000	495 546 084
	06D00112	FORMATION-FRAIS COMMUNS	0	9 000 000	0	15 000 000
	06D00227	STAGES - OP GLOBALISEE	0	101 000 000	0	103 000 000
	07D00633	SUBVENTIONS HCD	0	74 750 000	0	102 000 000
	17D05780	FORMATION DES AGENTS COMMUNAUX	0	500 000	0	500 000
	Programme 36-FORMATION		0	185 250 000	0	220 500 000
CHAPITRE 936-TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE			528 750 000	1 069 673 956	553 750 000	1 450 288 684
	06D00159	ADMINISTRATION GENERALE	0	28 475 000	0	15 090 000
	06D00212	MASSE SALARIALE	0	836 000 000	0	760 950 000
	06D00297	ENTRETIEN DU PATRIMOINE	0	1 750 000	0	750 000
	06D00312	PARC AUTOMOBILE	0	20 800 000	0	6 060 000
	Programme 01-ADMINISTRATION		0	887 025 000	0	782 850 000
	13D04206	COURS D'EAU-AGENCE RURALE	0	8 000 000	44 000 000	40 000 000
	Programme 23-COURS D'EAU		0	8 000 000	44 000 000	40 000 000
	06D00068	PARC PROVINCIAL DE LA RIVIERE BLEUE	17 000 000	26 870 000	17 000 000	32 425 000
	06D00092	INSTALLATIONS CLASSEES	0	43 890 000	0	45 110 000
	06D00176	ENQUETES ICPE	2 215 000	3 465 000	2 100 000	4 600 000
	06D00308	AMENAGEMENT ET GESTION SITES TERRESTRES	5 000 000	0	5 000 000	0
	07D00526	GESTION DES DECHETS	97 532 500	70 115 000	5 000 000	10 000 000
	07D00528	SUIVI PROJETS INDUSTRIELS & MINIERES DU GRAND SUD	0	56 000 000	0	56 000 000
	07D00627	SUBVENTIONS HCD	13 500 000	229 050 000	14 000 000	332 351 500
	08D01190	PARC ZOOLOGIQUE & FORESTIER	25 000 000	38 585 000	25 000 000	38 475 000
	08D01726	AMENAGEMENT DU DOMAINE DE DEVA	12 000 000	20 600 000	16 000 000	21 100 000
	09D02027	ACTION DE SENSIBILISATION A L'ENVIRONNEMENT	0	5 600 000	0	7 800 000
	12D03717	SURVEILLANCE DES MILIEUX NATURELS	0	27 281 500	0	25 148 000
	12D03718	CONSERVATION ET GESTION DE LA BIODIVERSITE	0	7 239 976	0	6 700 000
	13D04181	AIRES PROTEGEES AMENAGEES	0	57 086 667	0	61 409 115
	16D05755	TAP-TAXE DE SOUTIEN AUX ACTIONS DE LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS	0	0	31 191 500	0
	17D05726	CNRT	0	11 604 000	0	11 600 000
	17D05727	CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS	0	26 800 000	0	26 800 000
	17D05995	OBSERVATION DES TORTUES	0	2 000 000	0	2 825 000
	19D06015	PLAN DE PREVENTION DES FEUX DE FORETS	0	2 820 000	0	0
	21D06319	PLANTS DE BOISEMENT	0	7 500 000	0	0
	21D06335	PARC DES GRANDES FOUGERES	4 200 000	7 686 030	0	0
	Programme 25-ENVIRONNEMENT		176 447 500	644 193 173	115 291 500	682 343 615
	06D00017	AMENAGEMENTS URBAINS	0	1 150 000	0	1 800 000
	11D03191	AMELIORATION DE LA REGLEMENTATION	0	2 000 000	0	2 000 000
	16D05424	STOCKAGE DES DECHETS INERTES 2017-2022	40 000 000	0	40 000 000	0
	Programme 26-URBANISME		40 000 000	3 150 000	40 000 000	3 800 000
	15D05076	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	4 000 000	5 000 000	31 000 000	3 000 000
	Programme 29-AMENAGEMENT RURAL		4 000 000	5 000 000	31 000 000	3 000 000
	06D00260	SYLVICULTURE	0	10 000 000	0	10 000 000
	06D00398	PLANTS DE REBOISEMENT - DEV FORESTIER	0	0	0	5 800 000
	07D00637	SUBVENTIONS HCD	0	0	0	155 000 000
	Programme 41-DEVELOPPEMENT FORESTIER		0	10 000 000	0	170 800 000
CHAPITRE 937-AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT			220 447 500	1 557 368 173	230 291 500	1 682 793 615
	06D00212	MASSE SALARIALE	0	0	0	1 020 270 000
	Programme 01-ADMINISTRATION		0	0	0	1 020 270 000
	06D00008	DEPREDACTION DE VOIRIE	6 300 000	0	15 000 000	0
	06D00324	ENTRETIEN DU RESEAU	0	319 480 000	0	341 885 200

PROVINCE SUD
- BUDGET PRIMITIF 2021 -

Annexe N°01 - Le détail des crédits par chapitre

CHAPITRE	PROG	OPERATION	BP 2021		BP 2020	
			RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00393	DEGATS ROUTIERS	0	36 900 000	0	41 000 000
	08D01244	PROG CALEDONIEN - ENTRETIEN DES ROUTES TERRITORIALES	114 000 000	114 650 000	127 500 000	112 200 000
	11D03188	ENTRETIEN ROUTES COMMUNALES	0	17 100 000	0	19 000 000
	15D05177	ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ARTS	0	40 000 000	0	40 000 000
	Programme 21-RESEAU ROUTIER		120 300 000	528 130 000	142 500 000	554 085 200
	06D00003	IDP-AERODROME DE MOUE	0	0	23 500 000	1 900 000
	06D00472	AERODROME DE OUATOM	650 000	1 385 000	650 000	1 910 000
	07D00552	BRL-AERODROME DE POE	340 000	940 000	340 000	1 000 000
	14D05195	HELISTATIONS	250 000	30 000	250 000	40 000
	15D05089	IDP-AERODROME DE MOUE	14 500 000	56 500 000	0	88 370 000
	Programme 22-INFRA & TRSPRT - AERIEN		15 740 000	58 855 000	24 740 000	93 220 000
	06D00288	ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES	0	17 235 000	0	19 500 000
	20D06197	DESSERTE MARITIME ILE DES PINS	140 000 000	275 000 000	200 000 000	270 000 000
	Programme 24-INFRA & TRSPRT - MARITIME		140 000 000	292 235 000	200 000 000	289 500 000
	06D00165	TRANSPORTS PUBLICS SUBURBAINS	0	699 000 000	0	699 000 000
	11D03187	TRANSPORTS PUBLICS INTERURBAINS	0	25 000 000	0	25 000 000
	Programme 30-TRANSPORT PUBLIC TERRESTRE		0	724 000 000	0	724 000 000
CHAPITRE 938-TRANSPORTS ET COMMUNICATION			276 040 000	1 603 220 000	367 240 000	2 681 075 200
	06D00159	ADMINISTRATION GENERALE	0	17 970 000	0	47 590 000
	06D00212	MASSE SALARIALE	0	1 410 000 000	0	1 405 910 000
	06D00289	BUREAU DE GESTION ECOFI	0	0	4 000 000	0
	06D00297	ENTRETIEN DU PATRIMOINE	0	24 950 000	0	33 400 000
	06D00312	PARC AUTOMOBILE	0	3 300 000	0	15 875 000
	Programme 01-ADMINISTRATION		0	1 456 220 000	4 000 000	1 502 775 000
	06D00368	PECHE ET AQUACULTURE	0	2 100 000	0	3 100 000
	07D00632	SUBVENTIONS HCD	0	41 400 000	0	46 800 000
	Programme 35-PECHE ET AQUACULTURE		0	43 500 000	0	49 900 000
	06D00207	AGRICULTURE - FRAIS COMMUNS	0	12 000 000	0	15 500 000
	06D00356	PROTECTION SOCIALE EXPLOITANTS AGRICOLES	0	58 000 000	0	50 000 000
	06D00399	ETUDES - AGRICULTURE	0	7 630 000	0	15 000 000
	07D00634	SUBVENTIONS HCD	0	240 900 000	0	241 200 000
	15D05182	COURSES HIPPIQUES - PMU	30 000 000	0	40 000 000	0
	15D05536	AGRICULTURE FAMILIALE	0	1 500 000	0	3 000 000
	17D05696	INSTITUT AGRONOMIQUE NEO CALEDONIEN 2017-2021	0	67 505 400	0	71 255 700
	20D06198	AIDES AUX SOINS VETERINAIRES	0	22 000 000	0	20 000 000
	Programme 37-AGRICULTURE		30 000 000	409 535 400	40 000 000	415 955 700
	06D00151	TOURISME - INTERVENTIONS	0	72 850 000	0	72 850 000
	07D00635	SUBVENTIONS HCD	0	384 900 000	0	545 200 000
	19D05960	OBSERVATOIRE DU TOURISME	0	5 000 000	0	10 000 000
	Programme 38-TOURISME		0	462 750 000	0	628 050 000
	06D00262	OPERATIONS NON VENTILEES - EXPANSION GENERALE	0	3 000 000	0	13 000 000
	07D00630	SUBVENTIONS HCD	0	236 500 000	0	363 600 000
	17D05697	CRESICA 2017-2021	0	1 380 000	0	2 940 487
	17D05777	ADECAL-TECHNOPOLE 17-21	0	42 000 000	0	42 000 000
	17D05778	PLAN STRATEGIQUE ECONOMIE-EMPLOI	0	0	0	4 000 000
	19D05956	FOIRES ET EXPOSITIONS	0	3 500 000	0	3 500 000
	21D06328	BUREAU DES INVESTISSEURS	0	3 000 000	0	0
	Programme 39-EXPANSION GENERALE		0	289 380 000	0	429 040 487
	06D00362	PDTS DOMANIAUX ET D'EXPLOITATION - STATIONS PROVINCIALES	0	0	2 800 000	0
	15D05080	BIOFABRIQUES	0	10 840 000	0	13 100 000
	15D05081	PEPINIERE DE PORT-LAGUERRE	0	4 900 000	0	4 900 000
	15D05083	STATION ZOOTECNIQUE DE PORT LAGUERRE	0	14 000 000	0	14 000 000
	Programme 40-STATIONS PROVINCIALES		0	29 740 000	2 800 000	32 000 000
CHAPITRE 939-ECONOMIE			30 000 000	2 691 125 400	46 800 000	3 057 721 187
	06D00320	COMMUNICATION TELEPHONIQUE	1 300 000 000	0	1 296 000 000	0
	Programme 01-ADMINISTRATION		1 300 000 000	0	1 296 000 000	0
CHAPITRE 940-IMPOSITIONS DIRECTES			1 300 000 000	0	1 296 000 000	0
	06D00059	DROIT D'ENREGISTREMENT	1 200 000 000	0	1 500 000 000	0
	06D00114	LICENCE DEBITS DE BOISSONS	50 000 000	0	50 000 000	0
	06D00307	CENTIMES ADDITIONNELS	0	122 000 000	0	140 120 000
	06D00329	CONTRIBUTION FONCIERE	450 000 000	0	470 000 000	0
	06D00355	PATENTES	1 350 000 000	0	1 483 000 000	0
	15D05183	IMPOT SUR LE REVENU DES VALEURS MOBILIERES	650 000 000	0	800 000 000	0
	15D05184	TAXE SUR LE PRODUIT DES JEUX	1 500 000 000	0	2 000 000 000	0
	Programme 01-ADMINISTRATION		5 200 000 000	122 000 000	6 303 000 000	140 120 000
CHAPITRE 941-AUTRES IMPOTS ET TAXES			5 200 000 000	122 000 000	6 303 000 000	140 120 000
	08D01606	DGF-NC	23 973 250 000	0	27 275 687 500	0
	08D01607	DGF-ETAT	5 850 000 000	0	5 850 000 000	0
	Programme 01-ADMINISTRATION		29 823 250 000	0	33 125 687 500	0
CHAPITRE 942-DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			29 823 250 000	0	33 125 687 500	0
	06D00116	LIGNE DE TRESORERIE	0	75 000 000	0	65 000 000
	06D00157	EMPRUNTS PROVINCIAUX	0	450 100 000	0	498 100 000
	Programme 03-EMPRUNTS		0	525 100 000	0	563 100 000
	06D00237	STCPI	69 000 000	0	63 000 000	0
	Programme 32-PARTICIPATIONS FINANCIERES		69 000 000	0	63 000 000	0
CHAPITRE 943-OPERATIONS FINANCIERES			69 000 000	525 100 000	63 000 000	563 100 000
	06D00321	AMORTISSEMENTS	860 000 000	4 900 000 000	795 000 000	4 500 000 000
	06D00360	RECLASSEMENT D'INVESTISSEMENT	55 000 000	0	0	0
	18D05941	NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS	624 515 906	0	590 000 000	0
	Programme 06-MOUVEMENTS D'ORDRE		1 539 515 906	4 900 000 000	1 385 000 000	4 500 000 000
CHAPITRE 946-TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS (OPERATIONS D'ORDRE EN DEPENSES ET RECETTES)			1 539 515 906	4 900 000 000	1 385 000 000	4 500 000 000
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT			41 489 949 706	41 489 949 706	46 052 710 700	46 052 710 700
TOTAL GENERAL			57 976 047 017	57 976 047 017	60 843 180 748	60 843 180 748

**PREVISIONS DE SUBVENTIONS
DE FONCTIONNEMENT**

PROVINCE SUD
- BUDGET PRIMITIF 2021 -

Annexe N° 02 - Prévisions de subventions de fonctionnement

Fonction	Prog	CREDITS GLOBALISES DE SUBVENTIONS ⁽¹⁾	DIR	BP 2021	BP 2020 (PM)
		19-MEDICO-SOCIAL		326 970 000	336 350 000
		20-SANTE PUBLIQUE		5 212 500	14 000 000
		18-HABITAT SOCIAL		0	5 000 000
		42-MISSION CONDITION FEMININE		6 400 000	6 400 000
		FONCTION 4-SANTE-SOCIAL		338 582 500	361 750 000
		12-VIE SCOLAIRE ET EDUCATIVE		60 600 000	31 000 000
		FONCTION 2-ENSEIGNEMENT		60 600 000	31 000 000
		38-TOURISME		384 900 000	545 200 000
		33-INSERTION		14 100 000	254 590 000
		39-EXPANSION GENERALE		236 500 000	363 600 000
		37-AGRICULTURE		240 900 000	241 200 000
		36-FORMATION		74 750 000	102 000 000
		35-PECHE ET AQUACULTURE		41 400 000	46 800 000
		FONCTION 6-ECONOMIE, EMPLOI & FORMAT° PROFESSIONNELLE		992 550 000	1 553 390 000
		16-JEUNESSE		214 000 000	238 800 000
		14-CULTURE		144 980 000	148 161 250
		15-SPORTS		107 065 000	107 100 000
		13-PATRIMOINE		32 200 000	29 600 000
		FONCTION 3-CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS, LOISIRS		498 245 000	523 661 250
		25-ENVIRONNEMENT		229 050 000	332 351 500
		41-DEVELOPPEMENT FORESTIER		0	155 000 000
		FONCTION 7-AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT		229 050 000	487 351 500
		02-INSTITUTIONS		6 300 000	6 500 000
		01-ADMINISTRATION		161 906 348	31 906 348
		FONCTION 0-ADMINISTRATION GENERALE		168 206 348	38 406 348
		01-ADMINISTRATION		150 000 000	155 000 000
		FONCTION 1-SECURITE ET ORDRE PUBLIC		150 000 000	155 000 000
		Total général		2 437 233 848	3 150 559 098

Fonction	Prog	CREDITS GLOBALISES DE SUBVENTIONS ⁽¹⁾	DIR	BP 2021	BP 2020 (PM)
		ASSOCIATION L'ACCUEIL	DASS	82 000 000	82 000 000
		FOYER BETHANIE LES MANGUIERS	DASS	70 000 000	50 000 000
		ASSOCIATION GESTIONNAIRE LES MANGUIERS	DASS	35 000 000	35 000 000
		ASSOCIATION DE COOPERATION SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE (LE REFUGE)	DASS	21 000 000	21 000 000
		ASSOCIATION DE REINTEGRATION DES ANCIENS PRISONNIERS	DASS	19 500 000	19 500 000
		ASSOCIATION POUR LA SURDITE	DASS	15 000 000	15 000 000
		ASSOCIATION LES BOIS NOIRS	DASS	11 450 000	13 000 000
		ASSOCIATION CALEDONNIENNE D'AIDE AUX PERSONNES AGEES	DASS	11 000 000	11 000 000
		CENTRE D'HEBERGEMENT D'URGENCE	DASS	10 000 000	0
		ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN DES ENFANTS ET ADOLESCENTS DEFICIENTS	DASS	8 800 000	8 800 000
		CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE	DASS	6 000 000	6 000 000
		ASSOCIATION D'AIDES AUX VICTIMES	DASS	6 000 000	6 000 000
		AMICALE DES PERSONNES AGEES DE N'GEA	DASS	5 800 000	5 800 000
		CENTRE DE RETRAITE DE LA FOA	DASS	5 000 000	5 000 000
		ASSOCIATION AU SERVICE DE NOS RETRAITES	DASS	3 800 000	3 800 000
		SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS	DASS	3 720 000	5 050 000
		SAINT VINCENT DE PAUL	DASS	3 000 000	3 000 000
		ASSOCIATION DE COOPERATION SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE (SOS ECOUTE)	DASS	3 000 000	0
		SECOURS CATHOLIQUE	DASS	1 800 000	1 800 000
		ASSOCIATION DE PARENTS D'ENFANTS HANDICAPES	DASS	1 800 000	1 500 000
		CROIX ROUGE FRANCAISE	DASS	1 500 000	1 500 000
		ASSOCIATION AUTISME ESPoir	DASS	500 000	0
		ASSOCIATION DEPOTAGE ET MANUTENTION DE NOUMEA	DASS	500 000	500 000
		UNION DES AMIS ET FAMILLES DE MALADE ET HANDICAPES	DASS	500 000	500 000
		SUBVENTIONS AUX AUTRES ORGANISMES PUBLICS OU PARA-PUBLICS	DASS	300 000	0
		FEDERATION DES ŒUVRES LAIQUES	DASS	0	600 000
		INSTANCE DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE	DASS	0	35 000 000
		ASSOCIATION VALENTIN HAUY - GROUPE NC	DASS	0	5 000 000
		Programme 19-MEDICO-SOCIAL		326 970 000	336 350 000
		SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS	DASS	4 212 500	4 212 500
		AIDE VOLONTAIRE AUX EVACUES CALEDONIENS	DASS	1 000 000	3 500 000
		ASSOCIATION MEDICALE LUTTE CONTRE IVRESSE PUBLIQUE ET MANIFESTE	DASS	0	6 287 500
		Programme 20-SANTE PUBLIQUE		5 212 500	14 000 000
		SIC MEDIATION SOCIALE	DL	0	5 000 000
		Programme 18-HABITAT SOCIAL		0	5 000 000
		SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS	SGPS	3 600 000	6 400 000
		SOS VIOLENCES SEXUELLES	SGPS	2 800 000	0
		Programme 42-MISSION CONDITION FEMININE		6 400 000	6 400 000
		FONCTION 4-SANTE-SOCIAL		338 582 500	361 750 000
		COMMUNES - VEILLE EDUCATIVE	DES	25 000 000	0
		PROJETS D'ACTIONS EDUCATIVES	DES	13 000 000	13 000 000
		ASSOCIATION LES LUCIOLES	DES	8 100 000	7 700 000
		NOUVELLE-CALEDONIE - DISPOSITIF DE PREVENTION DE DESCOLARISATION DANS LES COLLEGES	DES	8 000 000	0
		COMMUNE DE BOULOUPARIS - TRANSPORT SCOLAIRE DES COLLEGIENS	DES	6 500 000	6 500 000
		ASSOCIATION CULTURE ET DYNAMISATION (LANGUE DES SIGNES)	DES	0	1 800 000

PROVINCE SUD
- BUDGET PRIMITIF 2021 -

Annexe N° 02 - Prévisions de subventions de fonctionnement

Fonction	Prog	CREDITS GLOBALISES DE SUBVENTIONS ⁽¹⁾	DIR	BP 2021	BP 2020 (PM)
		ASSOCIATION DE PARENTS D'ENFANTS INADAPTES	DES	0	2 000 000
		Programme 12-VIE SCOLAIRE ET EDUCATIVE		60 600 000	31 000 000
		FONCTION 2-ENSEIGNEMENT		60 600 000	31 000 000
		PROMOTION DU TOURISME	DEFE	384 600 000	0
		SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS	DEFE	300 000	300 000
		GIE NOUVELLE-CALEDONIE TOURISME POINT SUD	DEFE	0	490 000 000
		POINTS I DE DROIT PRIVE	DEFE	0	46 900 000
		SYNDICAT DES ACTIVITES NAUTIQUES TOURISTIQUES	DEFE	0	8 000 000
		Programme 38-TOURISME		384 900 000	545 200 000
		REGIMENT DU SERVICE MILITAIRE ADAPTE	DEFE	14 100 000	12 000 000
		MISSION D'INSERTION DES JEUNES	DEFE	0	233 750 000
		ASSOCIATION ACTIVE	DEFE	0	8 840 000
		Programme 33-INSERTION		14 100 000	254 590 000
		MAISON DE LA NOUVELLE-CALEDONIE	SGPS	75 000 000	75 000 000
		RADIOS ASSOCIATIVES	SGPS	53 000 000	46 000 000
		ASSOCIATION POUR LE DROIT A L'INITIATIVE ECONOMIQUE	DEFE	39 000 000	39 000 000
		ASSOCIATION INITIATIVE NOUVELLE-CALEDONIE	DEFE	11 500 000	12 700 000
		INITIATIVE NC CREASUD	DEFE	6 500 000	6 500 000
		ADIE - JE DEVIENS ENTREPRENEUR	DEFE	6 000 000	6 000 000
		CHAMBRE DES METIERS	DEFE	5 900 000	5 900 000
		CLUSTER MARITIME	DEFE	4 000 000	5 000 000
		SYNERGIE	DEFE	4 000 000	5 000 000
		CLUSTER ECOCONSTRUCTION	DEFE	4 000 000	5 000 000
		CLUSTER SUBSTANCES NATURELLES	DEFE	4 000 000	5 000 000
		CLUSTER OPEN	DEFE	4 000 000	5 000 000
		CLUSTER CAP AGRO	DEFE	4 000 000	5 000 000
		CLUSTER AVEX	DEFE	4 000 000	0
		CLUSTER ACOTRED	DEFE	4 000 000	5 000 000
		CLUSTER AMD	DEFE	4 000 000	5 000 000
		ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT DE YATE	DEFE	1 600 000	6 000 000
		SALON DIGINOVA	DEFE	1 000 000	0
		ASSOCIATION D'AIDE PSYCHOLOGIQUE ENTREPRENEURS EN SOUFFRANCE AIGUE NC	DEFE	500 000	500 000
		OBSERVATOIRE DU NUMERIQUE NC	DSIN	500 000	500 000
		AVENIR EXPORT (AVEX)	DEFE	0	5 000 000
		UFC QUE CHOISIR	DEFE	0	500 000
		GRAPPE AGRO-ALIMENTAIRE	DEFE	0	5 000 000
		ADECAL TECHNOPOLE	DDDT	0	100 000 000
		ASSOCIATION NOUMEA CENTRE-VILLE	DEFE	0	13 000 000
		DIVERS BENEFICIAIRES	DEFE	0	2 000 000
		Programme 39-EXPANSION GENERALE		236 500 000	363 600 000
		CHAMBRE AGRICULTURE DE NOUVELLE-CALEDONIE	DDDT	100 000 000	70 000 000
		COURSES HIPPIQUES	DDDT	51 000 000	58 600 000
		RESEAU PROFESSIONNEL PR AGRICULTURE INNOVANTE & RESPONSABLE	DDDT	16 000 000	16 000 000
		GROUPEMENT DES AGRICULTEURS BIOLOGIQUES	DDDT	10 600 000	10 000 000
		UPRA EQUINE	DDDT	10 000 000	9 000 000
		ASSOCIATION BIO CALEDONIA	DDDT	9 000 000	11 000 000
		UPRA BOVINE	DDDT	7 000 000	5 500 000
		SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS	DDDT	5 300 000	8 000 000
		NOUVELLE-CALEDONIE - CAMPAGNE DE STERILISATION DES ANIMAUX	DDDT	5 000 000	10 000 000
		COMITE DE FOIRE DE BOURAIL	DDDT	5 000 000	6 000 000
		PRODUCTEURS LAITIERS	DDDT	5 000 000	7 200 000
		MARCHE BROUSSARD	DDDT	4 000 000	4 500 000
		AIDE A LA LOCATION DE TERRES	DDDT	3 500 000	3 500 000
		ETABLISSEMENT D'ELEVAGE DE CERVIDES	DDDT	3 500 000	3 500 000
		SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES VERSEES	DDDT	3 000 000	3 000 000
		INSTITUT AGRONOMIQUE CALEDONIEN	DDDT	1 500 000	4 000 000
		SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX	DDDT	1 000 000	0
		UPRA CALEDONIE SELECTION	DDDT	500 000	500 000
		AIDE A L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	DDDT	0	3 000 000
		CAP AGRO	DDDT	0	7 000 000
		SUBVENTIONS AUX AUTRES ORGANISMES PUBLICS OU PARA-PUBLICS	DDDT	0	600 000
		COMMUNE DE MOINDOU	DDDT	0	300 000
		Programme 37-AGRICULTURE		240 900 000	241 200 000
		ECOLE DE LA REUSSITE	DEFE	70 750 000	90 000 000
		AIDE A LA FORMATION	DEFE	4 000 000	4 000 000
		GROUPEMENT D'EMPLOYEURS DE BOURAIL	DEFE	0	8 000 000
		Programme 36-FORMATION		74 750 000	102 000 000
		PECHEURS PROFESSIONNELS COTIERS	DDDT	28 000 000	28 000 000
		AQUACULTEURS PRODUCTEURS DE JUVENILES D'HOLOTHURIES	DDDT	5 000 000	5 000 000
		GROUPEMENT DES FERMES AQUACOLES	DDDT	4 000 000	5 000 000
		SYNDICAT DES PECHEURS PROFESSIONNELS COTIERS	DDDT	3 000 000	3 000 000
		ACCORD CADRE IFREMER	DDDT	1 000 000	5 400 000
		DIVERS BENEFICIAIRES	DDDT	400 000	400 000
		Programme 35-PECHE ET AQUACULTURE		41 400 000	46 800 000
		FONCTION 6-ECONOMIE, EMPLOI & FORMAT° PROFESSIONNELLE		992 550 000	1 553 390 000
		VACANCES POUR TOUS	DCJS	100 000 000	99 400 000
		SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS-CONTRIBUTION FORFAITAIRE CVL	DCJS	90 000 000	90 000 000
		FEDERATION DES ŒUVRES LAIQUES	DCJS	10 600 000	18 000 000

PROVINCE SUD
- BUDGET PRIMITIF 2021 -

Annexe N° 02 - Prévisions de subventions de fonctionnement

Fonction	Prog	CREDITS GLOBALISES DE SUBVENTIONS ⁽¹⁾	DIR	BP 2021	BP 2020 (PM)
		SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS-CONTRIBUTION FORFAITAIRE FORMATION	DCJS	6 300 000	6 300 000
		ASSOCIATION LES VILLAGES DE MAGENTA	DCJS	2 000 000	6 000 000
		SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS-CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE	DCJS	1 000 000	2 000 000
		CHALLENGE	DCJS	900 000	1 000 000
		JEUNESSE ET DEVELOPPEMENT DURABLE	DCJS	800 000	1 000 000
		COMMUNE DE THIO - CONTRAT EDUCATIF LOCAL	DCJS	700 000	800 000
		COMMUNE DE YATE - CONTRAT EDUCATIF LOCAL	DCJS	700 000	800 000
		COMMUNES ET STRUCTURES INTERCOMMUNALES	DCJS	500 000	500 000
		COMMUNE DE BOURAIL - CONTRAT D'ANIMATION LOCAL	DCJS	500 000	500 000
		NOUVELLE-CALÉDONIE - DISPOSITIF DE PREVENTION DE DESCOLARISATION DANS LES COLLEGES	DCJS	0	6 000 000
		CENTRE INFORMATION JEUNESSE NC	DCJS	0	1 500 000
		DIVERS ORGANISMES CONVENTIONNES	DCJS	0	5 000 000
		Programme 16-JEUNESSE		214 000 000	238 800 000
		CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE NC	DCJS	37 000 000	38 000 000
		BIBLIOTHEQUE BERNHEIM	DCJS	27 200 000	27 200 000
		THEATRE DE L'ILE	DCJS	14 700 000	14 679 500
		CULTURES URBAINES	DCJS	7 000 000	2 550 000
		AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE KANAK	DCJS	6 000 000	10 115 000
		ASSOCIATION LE CHAPITO	DCJS	5 600 000	5 600 000
		AIDE A LA CREATION DES COMPAGNIES PROFESSIONNELLES DE THEATRE	DCJS	5 100 000	5 100 000
		ECOLE DE CIRQUE DE NOUVELLE-CALÉDONIE	DCJS	4 335 000	4 335 000
		AIDE A LA CREATION DES COMPAGNIES PROFESSIONNELLES DE DANSE	DCJS	4 250 000	4 250 000
		MAISON DU LIVRE	DCJS	4 100 000	4 675 000
		ASSOCIATION SALLE D'ICI ET D'AILLEURS	DCJS	3 576 000	3 973 750
		FESTIVA ENDEMIX	DCJS	3 000 000	0
		FESTIVAL DU CINEMA DE LA FOA	DCJS	2 805 000	2 805 000
		LE MOUV'	DCJS	2 000 000	2 040 000
		ATELIERS ARTISTIQUES	DCJS	1 775 000	1 870 000
		CREATION ET DIFFUSION DE LA MUSIQUE	DCJS	1 680 000	1 870 000
		SUBVENTIONS AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS	DCJS	1 655 000	1 742 500
		ORGANISATION D'UN FESTIVAL DE MUSIQUE	DCJS	1 360 000	1 360 000
		EDUCATION ARTISTIQUES DES JEUNES PUBLICS	DCJS	1 275 000	1 275 000
		COMMUNE DE BOURAIL - ACTIONS CULTURELLES ET PATRIMONIALES	DCJS	1 200 000	1 984 750
		COMMUNE DE BOULOUPARIS - ACTIONS CULTURELLES ET PATRIMONIALES	DCJS	1 200 000	1 083 750
		COMMUNE DE LA FOA - ACTIONS CULTURELLES ET PATRIMONIALES	DCJS	1 200 000	1 190 000
		COMMUNE DE THIO - ACTIONS CULTURELLES ET PATRIMONIALES	DCJS	1 200 000	2 864 500
		SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS	DCJS	935 000	425 000
		PROJETS EN ARTS VISUELS	DCJS	850 000	850 000
		AIDES AUX FESTIVALS	DCJS	841 500	935 000
		PROMOTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE	DCJS	700 000	200 000
		ASSOCIATION POEMART	DCJS	637 500	637 500
		PUBLICS SPECIFIQUES	DCJS	565 000	850 000
		AIDES AUX SALLES	DCJS	500 000	0
		THEATRE ET DANSE	DCJS	400 000	850 000
		COMMUNES ET STRUCTURES INTERCOMMUNALES	DCJS	340 000	850 000
		SCI FORUM DE LA COLLINE	DCJS	0	2 000 000
		Programme 14-CULTURE		144 980 000	148 161 250
		SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS	DCJS	45 000 000	49 000 000
		GROUPEMENT D'EMPLOYEURS SPORTS ET LOISIRS SUD	DCJS	10 000 000	10 500 000
		GRANDES MANIFESTATIONS SPORTIVES	DCJS	8 500 000	10 500 000
		COMITE PROVINCIAL OLYMPIQUE ET SPORTIF SUD	DCJS	6 500 000	0
		AIDES AUX SPORTIFS - CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE	DCJS	5 000 000	6 400 000
		UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE	DCJS	5 000 000	5 000 000
		PIROGUIERS DU MONT-DORE	DCJS	4 000 000	4 200 000
		SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS-CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE	DCJS	3 000 000	4 000 000
		CENTRE INTERNATIONAL SPORT ET EXPERTISE	DCJS	2 500 000	0
		AIDES DEPLACEMENTS EXTERIEURS SPORTS COLLECTIFS	DCJS	2 000 000	2 000 000
		CNC - BASE ELIOTT	DCJS	2 000 000	2 500 000
		AIDES DEPLACEMENTS INTERIEURS SPORTS COLLECTIFS	DCJS	1 800 000	1 500 000
		UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU SPORT SCOLAIRE	DCJS	1 700 000	1 500 000
		COMITE PROVINCIAL SUD FOOTBALL	DCJS	1 500 000	1 000 000
		DISPOSITIF BOURSIER SPORT POUR TOUS	DCJS	1 000 000	1 200 000
		COMITE PROVINCIAL SUD RUGBY	DCJS	825 000	825 000
		COMITE PROVINCIAL SUD EQUESTRE	DCJS	750 000	750 000
		COMITE PROVINCIAL SUD HANDISPORT	DCJS	670 000	525 000
		COMITE PROVINCIAL SUD TENNIS	DCJS	650 000	637 500
		COMITE PROVINCIAL SUD HANDBALL	DCJS	540 000	487 500
		COMITE PROVINCIAL SUD VOLLEY	DCJS	525 000	525 000
		COMITE PROVINCIAL SUD TENNIS DE TABLE	DCJS	525 000	525 000
		COMITE PROVINCIAL SUD CRICKET	DCJS	500 000	600 000
		COMITE PROVINCIAL SUD CYCLISME	DCJS	500 000	525 000
		COMITE PROVINCIAL SUD BASKET	DCJS	450 000	450 000
		COMITE PROVINCIAL SUD PETANQUE	DCJS	400 000	375 000
		COMITE PROVINCIAL SUD ESCALADE	DCJS	375 000	375 000
		COMITE PROVINCIAL SUD AIKIDO	DCJS	300 000	300 000
		COMITE PROVINCIAL SUD BADMINTON	DCJS	230 000	225 000
		COMITE PROVINCIAL SUD TIR A L'ARC	DCJS	225 000	225 000
		COMITE PROVINCIAL SUD ATHLETISME	DCJS	100 000	450 000

PROVINCE SUD
- BUDGET PRIMITIF 2021 -

Annexe N° 02 - Prévisions de subventions de fonctionnement

Fonction	Prog	CREDITS GLOBALISES DE SUBVENTIONS ⁽¹⁾	DIR	BP 2021	BP 2020 (PM)
		Programme 15-SPORTS		107 065 000	107 100 000
		ASSOCIATION MARGUERITE	DCJS	9 500 000	8 500 000
		MUSEE MARITIME	DCJS	7 000 000	7 000 000
		ASSOCIATION TEMOIGNAGE D'UN PASSE	DCJS	6 000 000	5 000 000
		ASSOCIATIONS - ORGANISATION DU MOIS DU PATRIMOINE	DCJS	2 900 000	2 700 000
		ACADEMIE DES LANGUES KANAK	DCJS	2 000 000	3 000 000
		MUSEE DE LA MINE DE THIO	DCJS	1 400 000	0
		CLASSES PATRIMOINE	DCJS	900 000	900 000
		SUBVENTIONS PATRIMONIALES	DCJS	500 000	500 000
		ASSOCIATION FORTUNES DE MERS	DCJS	500 000	500 000
		COMMUNES - ORGANISATION DU MOIS DU PATRIMOINE	DCJS	400 000	400 000
		SOCIETE D'ETUDES HISTORIQUES	DCJS	400 000	400 000
		AUTRES - ORGANISATION DU MOIS DU PATRIMOINE	DCJS	300 000	300 000
		ORGANISATION DU MOIS DU PATRIMOINE	DCJS	300 000	300 000
		ETAT - ORGANISATION DU MOIS DU PATRIMOINE	DCJS	100 000	100 000
		Programme 13-PATRIMOINE		32 200 000	29 600 000
		FONCTION 3-CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS, LOISIRS		498 245 000	523 661 250
		SEM MWE ARA - AMENAGEMENT DU DOMAINE DE DEVA	DAEM	100 000 000	130 000 000
		SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE SUD	DDDT	28 000 000	35 191 500
		COMMUNES ET STRUCTURES INTERCOMMUNALES	DDDT	25 000 000	0
		CENTRE D'INITIATION A L'ENVIRONNEMENT	DDDT	14 800 000	14 800 000
		COMITE GESTION ZONE COTIERE OUEST (ZCO)	DDDT	8 000 000	8 000 000
		FEDERATION DE LA CHASSE ET DE LA FAUNE	DDDT	7 000 000	7 000 000
		CHAMBRE D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-CALÉDONIE	DDDT	5 000 000	0
		SUBV. COLLEGES & LYCEES POUR LES AIRES DE GESTION EDUCATIVE	DDDT	4 900 000	6 900 000
		ASSOCIATION CALEDOCLEAN	DDDT	4 500 000	4 500 000
		ASSOCIATION SCALAIR	DDDT	4 100 000	6 000 000
		RLA ENDEMIA	DDDT	4 000 000	3 400 000
		SYMBIOSE	DDDT	3 500 000	4 000 000
		SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS	DDDT	2 350 000	2 500 000
			DFI	500 000	0
		AQUARIUM DES LAGONS - TURTLE WATCHING	DDDT	2 000 000	2 800 000
		CONSEILS DE L'EAU	DDDT	2 000 000	0
		ASSOCIATION BWARA	DDDT	2 000 000	2 000 000
		CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE - OBSERVATOIRE DES DECHETS	DDDT	2 000 000	2 000 000
		ASSOCIATION MOCAMANA	DDDT	2 000 000	2 000 000
		CLASSES VERTES	DDDT	1 800 000	1 800 000
		SOS MANGROVE	DDDT	1 500 000	1 500 000
		PROJET A LIES A L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE	DDDT	1 500 000	1 500 000
		ASSOCIATION PALA DALIK	DDDT	1 300 000	2 000 000
		COMITES DE GESTION	DDDT	1 300 000	1 100 000
		SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ENTREPRISES	DDDT	0	24 000 000
		PROGRAMME REGIONAL OCEANIEEN DE L'ENVIRONNEMENT	DDDT	0	2 000 000
		COMMUNE DE NOUMEA - PLAN D'ACTION ET D'ANIMATION	DDDT	0	2 000 000
		SYNDICAT MIXTE DES GRANDES FOUGERES	DDDT	0	62 500 000
		ASSOCIATION ENSEMBLE POUR LA PLANETE	DDDT	0	1 360 000
		PLAN D'ACTIONS DUGONG	DDDT	0	1 500 000
		Programme 25-ENVIRONNEMENT		229 050 000	332 351 500
		SAEM SUD FORET	DDDT	0	155 000 000
		Programme 41-DEVELOPPEMENT FORESTIER		0	155 000 000
		FONCTION 7-AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT		229 050 000	487 351 500
		SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS	SGPS	6 000 000	6 000 000
		SUBVENTIONS AUX AUTRES ORGANISMES PUBLICS OU PARA-PUBLICS	SGPS	300 000	500 000
		Programme 02-INSTITUTIONS		6 300 000	6 500 000
		COMMUNE DE DUMBEA	DAEM	134 000 000	0
		COMMUNES - GESTION DES DEBITS DE BOISSONS	DAJI	22 406 348	22 406 348
		AMICALE DES PERSONNELS DE LA PROVINCE SUD	DRH	5 500 000	9 500 000
		Programme 01-ADMINISTRATION		161 906 348	31 906 348
		FONCTION 0-ADMINISTRATION GENERALE		168 206 348	38 406 348
		COMMUNES - PROTECTION DES BIENS ET DES PERSONNES	SGPS	145 000 000	125 000 000
		SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER	SGPS	5 000 000	5 000 000
		COMMUNES - VEILLE EDUCATIVE	SGPS	0	20 000 000
		NOUVELLE-CALÉDONIE - VEILLE EDUCATIVE	SGPS	0	5 000 000
		Programme 01-ADMINISTRATION		150 000 000	155 000 000
		FONCTION 1-SECURITE ET ORDRE PUBLIC		150 000 000	155 000 000
		Total général		2 437 233 848	3 150 559 098

(1) Conformément aux dispositions du titre 2 de la délibération modifiée n° 64-2010 du 21-12-2010, le montant des crédits de subventions par bénéficiaire n'est donné qu'à titre indicatif et fera l'objet d'une répartition et attribution par le Bureau de l'Assemblée de la Province Sud. Aucun crédit n'est spécialisé.